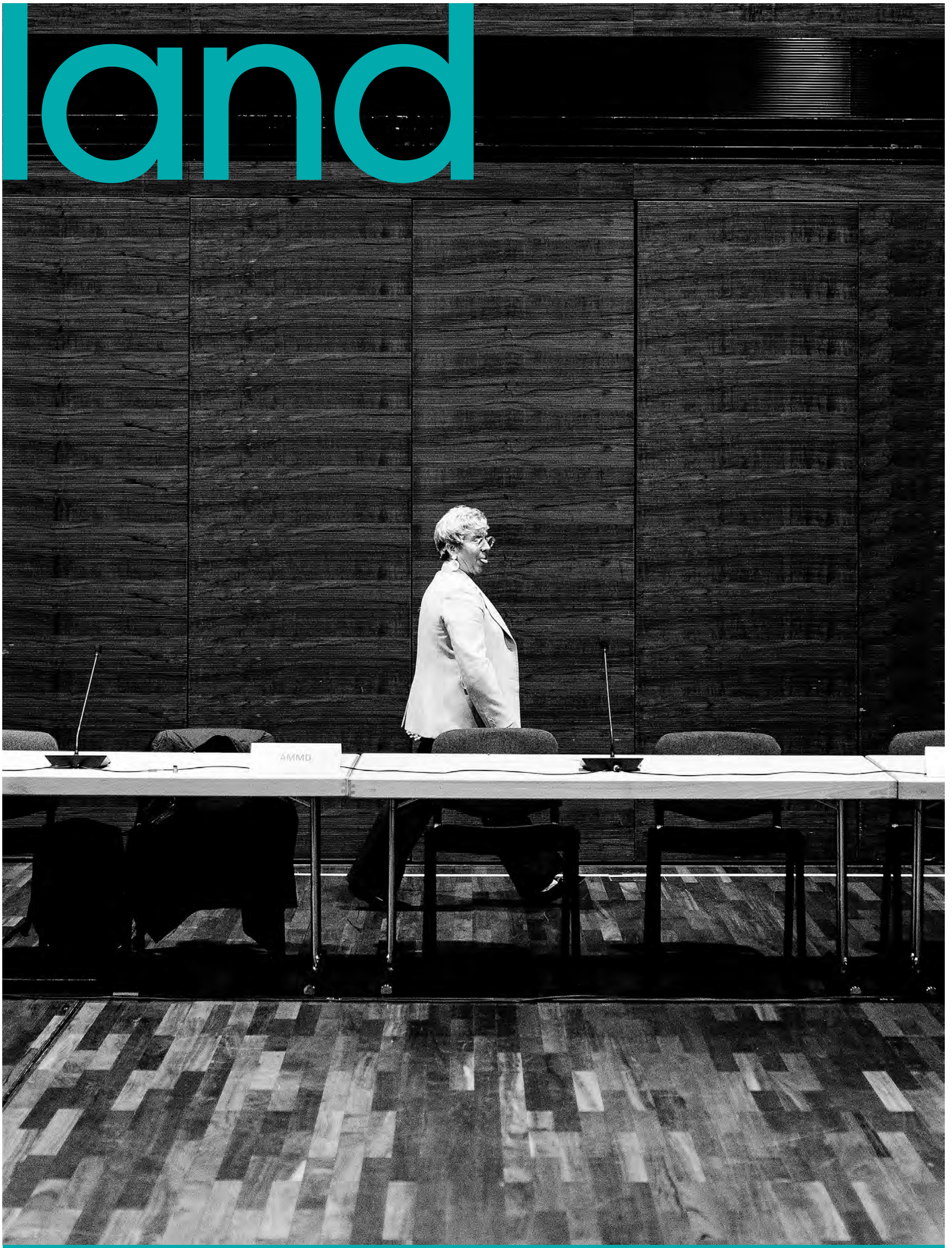
land



N°44 · 30.10.2026 · 73. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Die fetten Jahre sind fast vorbei

Während junge Menschen weltweit auf die Straße gehen, wissen sie an Luxemburger Sekundarschulen um ihre Privilegien

S. 3

Extraparlementaire

Michael Agostini (DP) tente d'exister politiquement sans mandat. Il prend des positions qui polarisent, notamment sur la décarbonation de l'index et le nucléaire

S. 6

Großherzogliche Medizin

Wenn ab Samstag etwas schiefgeht, sei das allein die Schuld von Martine Deprez, sagt die AMMD

S. 7

Foto: Sven Becker

WIRTSCHAFT

Hashcash

Stokr, une plateforme liée au gourou du bitcoin, expose la CSSF, le Luxembourg et toute sa stratégie crypto

S. 12

FEUILLETON

Chuchoter plutôt que crier

Le duo d'artistes David Brognon et Stéphanie Rollin remporte le Prix Marcel Duchamp, un des prix les plus prestigieux dans le monde de l'art français, avec un travail sur les addictions

S. 16

26044
5 453000 174663

6,50 €

land
30.10.2026

ÉDITO

Les nouveaux bousiers

IIII Pierre Sorlut

Cette semaine, une nouvelle page internet a interpelé le Landerneau de la presse luxembourgeoise. *Veroniquepoujol.com* apparaît parmi les premières références lorsque l'on tape sur Google le nom de notre consœur (et ancienne collaboratrice du *Land*). Il n'est cependant pas question là d'un hommage, mais d'un véritable brûlot diffamatoire aux apparences journalistiques. Publiée en anglais, français et allemand, l'imposture porte les marqueurs de la production à l'intelligence artificielle : des données factuelles (comme la date et le lieu de naissance) associées à des élucubrations servant la calomnie. À l'instar d'une procédure bâillon, la démarche exerce une pression sur la journaliste et nuit à sa réputation. Mais à moindres frais… pour le *bully*, en tout cas.

Car, comme lors d'une procédure bâillon, la (ou le) journaliste doit s'attacher les services d'un avocat. Contacté par le *Land*, celui de Véronique Poujol, Pierre Hurt, informe préparer une plainte en calomnie et diffamation. « Nous pouvons demander le retrait, mais la procédure est très compliquée », témoigne l'avocat spécialisé dans la liberté d'expression. Le bureau d'enregistrement (*registrar*) de l'adresse est basé aux États-Unis et le propriétaire des droits (*registrant*) en Malaisie. Déjà confronté à ce type de problématique pour d'autres personnalités, Pierre Hurt témoigne de l'immense difficulté à faire effacer de tels sites. La plainte pénale permettra le lancement d'une enquête et une éventuelle coopération judiciaire pour que le FBI se mette sur le coup. Ou peut-être que l'enregistrement de la plainte suffira à convaincre Google de déréférencer la page. C'est en tout cas beaucoup de moyens déployés pour un règlement de comptes personnel.

Ce recours à l'IA constitue un pas de plus dans la vulgarisation de l'accès au débat public et l'éclatement des points de référence. Ici parce que l'IA singe un savoir-faire et une pratique bicentenaires : l'information. Du début du XIX^{e} siècle au début du XXI^{e}, le débat public a été mené à travers le filtre des médias professionnels. « Le prisme », corrigeront les critiques ou les populistes. Pour ces derniers, les *legacy media* constituent un appareil d'oppression au service d'une caste. Des personnalités s'émancipent. Par exemple Kindy Frisch, entrepreneur immobilier mouillé dans plusieurs affaires, qui mène sur Linkedin une campagne de type « flood the zone » pour décrédibiliser ceux qui instruisent à son endroit. L'intéressé a même en parallèle monté un site internet dopé à l'IA. Sur *Thegreenfinchaffair.com* sont notamment rassemblées des interviews de convenance mais d'apparence professionnelle (c'est assez bluffant). Dans un studio type *late-night show*, Kindy Fritsch répond aux questions qu'il fait poser à une voix féminine et robotique.

Et il y a eu cette page web, *status.lu*, aux allures de site d'information traditionnel. Mais les articles étaient signés par des journalistes fictifs et leur production était une agrégation de news collectées sur de vrais sites. L'étudiant à l'origine de ce projet (lui aussi assez bluffant) avait dû se confondre en excuses et débrancher le site. Une partie de la classe politique avait alors réalisé combien l'opinion pouvait être manipulée à l'aide de l'IA. Face à cela, on ne peut que répéter l'importance d'éduquer les enfants à la presse professionnelle. Initier aux dangers de l'IA, c'est bien. Mais diriger ceux qui souhaitent s'informer vers le travail de journalistes responsabilisés, c'est mieux encore. Reste ce problème des sites calomnieux promptés au fiel qui, tels des bousiers, alimentent les recherches en ligne et construisent pour l'éternité (ou presque) une identité numérique nuisant aux personnes visées. Contre cela, il faut bétonner l'AI Act et responsabiliser les moteurs de recherche. Ils en ont les moyens. Évidemment, pour cela, il faudra du courage politique. ●



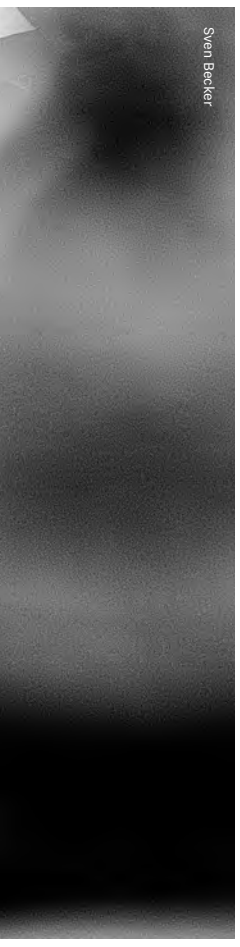
13 Jugendorganisationen riefen zur Demo gegen steigende Wohnkosten vor dem Parlament auf



Montagmittag im *Stater Kolléisch*

Politi




Sven Becker



ik


Thomas, Tudor und Nathan, Schüler der École Internationale de Differdange et Esch/Alzette (Eide)

Die fetten Jahre sind fast vorbei

IIII Sarah Pepin

Während junge Menschen weltweit auf die Straße gehen, wissen sie an Luxemburger Sekundarschulen um ihre Privilegien. Gegen die Wohnungskrise mobilisiert die Parteijugend der Opposition



Vor dem Parlament stehen zwei Zelte. Auf einem Schild davor wird die Miete der zehn Quadratmeter für 2 000 Euro angepriesen, mit „Vue sur Chamber“, Erdgeschoss. Am Dienstagnachmittag sind circa 120 Menschen zu einer Kundgebung erschienen, zu der 13 Jugendorganisationen aufgerufen haben. Fahnen der Gewerkschaftsunion OGBL/LCGB, der KPL, der Jonk Lénk, der Jungen Sozialisten und eine antifaschistische sind zu sehen. Die Demonstrant/innen tragen Plakate, auf denen Zukunftschancen von Mietpreisen aufgefressen werden; „My fault for being young“, „No second homes until everyone has one“ steht auf anderen. Eine junge Frau schafft einen selbstgebastelten Beichtstuhl herbei, auf dem „Housing Sins“ prangt, und stellt ihn vor der Kammer ab.

Olivier Cano, Präsident der JSL, ergreift das Wort: „Das hier ist keine Mobilisierung wie jede andere. Die Jugend in diesem Land hat etwas zu sagen. Wir geben nicht auf, bis wir Gehör finden!“ Ein paar Schüler aus dem Lycée des Arts et Métiers haben sich eingefunden, „fir kucken ze kommen“. Marcus ist 19, Lily 17 Jahre alt. „Wir wissen, dass wir jetzt schon sparen müssen, um uns später eine Wohnung leisten zu können“, sagt Marcus. Er glaubt nicht daran, dass diese Aktion etwas verändern wird. „Schilder bringen nicht viel, Dinge kaputtschlagen wie in Frankreich auch nicht.“ Lily wünscht sich mehr Bewusstsein von Politikern für jene Menschen, die mit einem DAP nicht genug verdienen, um sich eine Wohnung leisten zu können. In der Schule würden sie überhaupt nicht über die Wohnungskrise sprechen. „Wir werden auf das Abschlussexamen vorbereitet. Und darauf, dass wir unsere Hobbys später noch besser können“, spottet Marcus.

Die Anwesenden fordern 20 Prozent öffentliche Wohnungen bis 2035, einen Mietendeckel sowie eine Leerstandssteuer. Die wenigen Sekundarschüler, die nicht bereits politisiert sind oder einer Partei angehören und trotzdem gekommen sind, verschwinden rasch, nachdem Vorsitzende der Parteijugend das Wort ergreifen. Als es während einer Rede um Immobilieninvestoren geht, wird gebuht – zeitgleich kommt der ADR-Abgeordnete Fred Keup aus dem Parlament. Er hält den Daumen hoch – weitere Buhrufe. Nach und nach strömen Parlamentarier/innen hinaus. Die LSAP-Fraktion stellt sich an, hört zu. Die DP zieht rasch ab. Premier Luc Frieden, von zwei Bodyguards umringt, gibt am Rande gestikulierend Interviews. Finanzminister Gilles Roth schaut mit Stéphanie Weydert zu, Alex Donnersbach steht am Rande. Der soziale Flügel der CSV bleibt ebenfalls zugegen: Jeff Boonen, Françoise Kemp, Jean-Paul Schaaf, Nathalie Morgenthaler und Ricardo Marques. Die Polizeipräsenz vor dem Parlament wurde am Dienstag verstärkt, hieß es am Mittwoch im *100,7*, denn es sei in Anbetracht der Demos im Ausland nicht ausgeschlossen gewesen, dass sich gewaltvolle Gruppen hätten anschließen können. Nach einer Stunde ist die Demo vorbei; am 13. November soll es weitergehen.

[…]

[Fortsetzung von Seite 3]

Der Kontrast zu dem, was seit einem Monat in Frankreich passiert, könnte stärker nicht sein. Forderungen für passable Infrastruktur und faire Bildungschancen der Sekundarschüler/innen wurden mehrere Wochen von Präsident Emmanuel Macron und Premierminister Sébastien Lecornu ignoriert, dann mischten sich unter die weitgehend friedlichen Demonstranten auch gewalttätige Vandalen, die Geschäfte ausraubten, um ihre Beute anschließend auf sozialen Netzwerken zu verkaufen und die Rathäuser und öffentliche Gebäude anzündeten. Im Anschluss streitet sich eine Gesellschaft, die sich immer mehr von Algorithmen politisieren und polarisieren lässt, über die Deutungshoheit dieser Demos, während die legitimen Forderungen der Jugendlichen verschwinden. Das Rassemblement National dürfte aus all dem als langfristiger Gewinner hervorgehen – insbesondere für die Präsidenschaftswahlen 2027.

Die Dynamik der Gen Z und Gen Alpha erfasst zurzeit auch andere Teile des Globus: In Tirana, Rom, Delhi und Singapur meldet sich eine Jugend zu Wort, deren junge Vergangenheit von der Pandemie geprägt ist und deren Gegenwart und Zukunft von KI, Krieg, Klimawandel, Inflation und Wohnungsnot überschattet werden. Am 5. Oktober erklärte sich die Unel solidarisch mit den französischen Studenten. Ansonsten ist es im kleinen Luxemburg bisher ruhig geblieben: Das Bildungsthema mobilisiert hierzulande nicht. Die Wohnungskrise schon eher, dachte sich die Oppositions-Parteijugend. Allerdings dürfte es ihr schwerfallen, Dynamik außerhalb der Polit-Bubble zu generieren. Echte Jugendbewegungen, wie sie etwa bei den Schülerstreiks oder der Reform 5611 zu sehen waren, oder wie sie Fridays for Future organisierte, entstehen nicht in Parteien.

Aber was sagen hiesige Schüler/innen zu dem, was passiert? Was bedeutet ihnen Solidarität, wie blicken sie in ihre Zukunft? Als es Montagmittag im *Stater Kolléisch* läutet, strömen die Schüler/innen aus den Klassensälen in den Eingangsbereich. Alice, Zoé, Catherine und Liz, alle 15 Jahre alt, sowie Héloïse (14) sitzen an einem Tisch und essen belegte Baguettes. „Ich finde es gut, dass die Schüler in Frankreich auf die Straße gehen. Allerdings sollten sie das ziviler machen“, findet Alice. Können sie ihre Forderungen nachvollziehen? „Wir haben super Schulen hier, modern und top ausgestattet. Wir sind davon nicht betroffen“, antwortet sie. „Wir sind solidarisch. Aber hier in der Eingangshalle stehen Klaviere – man kann es nicht vergleichen“, sagt Liz. Alice möchte Mathematik studieren, und in Luxemburg, am liebsten am *Kolléisch*, Lehrerin werden. Was sagt sie dazu, dass KI in den letzten Wochen begonnen hat, die ältesten und größten Mathematikprobleme zu lösen? Sie sei sich bewusst, dass KI Arbeitsplätze abbauen würde. „Aber Menschen wissen am besten, wie andere Menschen funktionieren. Die Wichtigkeit der emotionalen Bindung wird bestehen bleiben.“

Héloïse findet im Hinblick auf die Demos in Frankreich, dass Gewalt ein Handwerkszeug sein kann. Ein Mülleimer, der in Brand steht, sei ein Signal. Die, die alles kaputtschlagen, seien natürlich Kriminelle, fügt sie schnell hinzu. „Es ist eine schlechte Zeit, um jung zu sein. Für die früheren Generationen ging es stetig bergauf. Bei uns stagnierte es, nun geht es nur noch bergab. Das ist ein Problem, denn wir leben noch lange.“ Wie findet sie das Bildungssystem? „De ganze System ass egal wat“, entgegnet Héloïse. „Das System ist für Menschen gemacht, die gut funktionieren, die keine Dyslexien oder Aufmerksamkeitsstörungen haben. Es ist ein System für einen spezifischen Teil der Schülerschaft.“ Außerdem würde man nicht auf sein Wissen getestet, sondern es werde viel zu viel auswendig gelernt. Das sei Quatsch, man solle mehr schauen, ob etwas tatsächlich verstanden wurde. „Wir werden nicht ernst genommen, weil unser präfrontaler Kortex noch nicht ausgereift ist. Wir seien naiv, heißt es.“

„Es ist unklar, ob wir in Frankreich studieren können“, sagt Liz. Die fünf sind sich einig, dass heute sehr viele junge Menschen einen Master haben und dass die Abschlüsse dadurch an Wert verlieren. Im Alltag denke sie nicht „soviel“ über Wohnungsnot oder Zukunftsperspektiven nach, so Alice, auch wenn sie verstanden habe, dass man reiche Eltern brauche, um sich hier eine Wohnung oder ein Haus zu kaufen.

An einem anderen Tisch sitzen Christian, Sacha und Julien, alle 17, und prüfen ihre Notizen auf ihren I-Pads vor der bevorstehenden Chimie-Prüfung. Sie wollen Physik und Ingenieurwissenschaften studieren – KI hin oder her. Vor der Eingangstür vertreiben sich Kelian (15) und Jasper (15) die Mittagspause. Kelian will Pilot werden, Jasper Musiker. „Wir hatten ein Problem, als wir bei der Hitze in die Schule kommen mussten. Es war einfach zu warm. Ansonsten geht es uns ziemlich gut“, sagt Kelian.

Mafalda (16) und Elpida und Eva (17) essen in einem anderen Teil des Gebäudes Sushi. Sie listen ihre Zukunftsperspektiven auf: Rechtswissenschaften, ein Französischstudium um Sekundarschullehrerin zu werden, und die Ausbildung zur Grundschullehrerin. „Wir sind uns bewusst, dass wir hier eine Insel sind. Um uns herum spitzen sich die Dinge politisch zu“, sagt Elpida. „Die Schule bereitet uns auf die Uni vor, aufs Leben nicht unbedingt“, meint Eva. Sie wüssten beispielsweise überhaupt nicht, wie Steuern funktionieren und wie man so etwas macht. Über die Demo, die am Folgetag vor dem Parlament stattfinden soll, sind sie im Bilde. „Wir haben nicht vor, dorthin zu gehen.“

Guillaume (20) ist am Kolléisch zu Besuch. Derzeit studiert er Sciences Po in Straßburg. Seit drei Wochen befindet er sich im Homeschooling, da seine Uni blockiert ist. „Ich beobachte eine Radikalisierung der Ideen. Es gibt keinen Dialog mehr zwischen den Studenten. Jeder zieht seine eigene Brandmauer hoch. Ab dem Moment, wo du nicht wie die radikale Linke denkst, hast du nichts mehr zu sagen.“ Die Studenten folgten der „Mai 68-Logik“ und lehnten Reformversuche zugunsten von Revolte ab. „Ich habe keine Legitimität, was ihren Kampf angeht.“ Der Zukunft sieht er trotz der harten Zeiten mit großer Zuversicht entgegen.

„Unsere Moral ist von unseren Privilegien geformt“, sagt Maria-Laura

Im Athenée reproduziert die Luxemburer Mittelklasse sich weiter. „Luxemburgs Schule bildet derzeit für eine kognitive und physische Routine-Mittelschicht aus, die durch das Zusammenspiel von Generativer KI und Robotik (Double Squeeze) wegzubrechen droht”, schrieb die Lehrergewerkschaft Apess vergangene Woche und forderte ein KI-Moratorium vor der Troisième und eine radikale Änderung der Curricula. Die Gespräche mit den Schüler/innen zeigen: Die fetten Jahre sind noch nicht ganz vorbei.

Am Mittwochmorgen strahlt der Himmel blau über der École Internationale de Differdange et Esch/Alzette (Eide). Direktor Gérard Zens leitet in einen Raum, in dem drei Jungs drei Mädchen gegenübersitzen: die 17-jährigen Thomas, Tudor, Nathan, Maria-Laura und Céline und die 16-jährige Emma. Das Gespräch wird auf Französisch geführt; Luxemburgisch beherrscht lediglich einer von ihnen. Zwei Drittel ist nicht in Luxemburg geboren; die Schüler haben vor der Eide Schulen in Kanada, Belgien, Brasilien und China besucht. Vier Stunden in der Woche beschäftigen sie sich mit Politik im Rahmen der Sciences-Po-Option. 45 Minuten lang debattieren sie eloquent über die Ausschreitungen in Frankreich, KI und Bildungssysteme.

Allgemein hätten „die Medien kein Interesse daran, das Verhalten der Jugendlichen in Frankreich positiv darzustellen“, meint Maria-Laura. Die Gruppe hat das Gefühl, sich über ihr Leben nicht beschweren zu können. „Ich habe keine Forderungen“, entgegnet Thomas. „Es ist toll, zu sehen, wie eine Jugend sich erhebt“, sagt Céline. Seitdem sie Parlamentarier getroffen habe, sei ihr Traumberuf Abgeordnete. Niemand von ihnen war bisher bei einer Demo, weil es „nicht nötig“ sei. Maria-Laura erklärt, ihre Moral sei von ihren Privilegien geformt. „Wir sind nicht mit einer Riesen-Staatsschuld konfrontiert. Die Schüler in Frankreich haben keine andere Wahl, als da zu sein, sich Gehör zu verschaffen.“ Die große Diversität in Luxemburg sehen sie als Vorteil, man lerne das Zusammenleben. „Und sie kultiviert kritisches Denken“, sagt Thomas. ●



Sven Becker

Maria-Laure, Emma und Céline, Schülerinnen der Eide

B

L

O

G



PERSONALIEN

Xavier Bettel,

DP-Außenminister, legte in seiner außenpolitischen Erklärung im Parlament die Prioritäten des kleinen Landes mit Finanzplatz im schwierigen geopolitschen Kontext dar. „Global breiter aufstellen“ müsse Luxemburg sich, seine Partnerschaften pflegen, auf dem Völkerrecht bestehen. Was Widersprüche nicht ausschließt. Als Bettel die Drohungen der US-Regierung gegenüber dem Internationalen Strafgerichtshof „inakzeptabel“ nannte und versprach, die Regierung werde alles unternehmen, um dessen Arbeit weiter zu gewährleisten, erinnerte man sich an die Schließung der Konten des Gerichtshofs durch die Spuerkeess voriges Jahr (Foto: sb). PF

Alexandra Schoos,

ADR-Abgeordnete, erhielt vom Staatsrat bescheinigt, ihr Gesetzesvorschlag zur Angleichung der Entschädigung von Freiberuflerinnen im Mutterschaftsurlaub an die von Lohnabhängigen werde sein Ziel verfehlen, träte er so in Kraft. Schoos möchte zur Berechnung der Entschädigung das in den jeweils letzten 12 Monaten erzielte Einkommen von Freiberuflerinnen heranziehen lassen, statt das der letzten sechs, wie aktuell. Doch in Artikel 25, Absatz 3 des *Code de la sécurité sociale*, den sie ändern lassen will, ist nicht die Rede vom Einkommen, sondern von der Dauer der Zugehörigkeit zur Sécu, ehe Anspruch auf die Entschädigung entsteht. Der Staatsrat notiert trocken, „dans sa formulation actuelle, la proposition de loi sous examen rend l’accès à l’indemnité pécuniaire de maternité plus difficile pour des travailleuses indépendantes“. PF

POLITIK

Irréconciliables ?

Faisant suite à la Tripartite, le premier Comité de suivi Logement a réuni lundi le gouvernement, l’UEL, l’Union des syndicats (UDS) et la CGFP. Tous partagent le constat d’un secteur moribond, mais leurs désaccords sont profonds quant aux leviers à activer. L’UDS privilégie un investissement public accru, la régulation et la taxation de la rétention foncière, quand l’UEL préfère miser sur la rentabilité et les incitations fiscales pour attirer les capitaux privés. La réforme de l’amortissement accéléré à six pour cent est très critiquée par les syndicats, mais l’UEL milite pour qu’il s’ouvre aussi aux sociétés, en plus des particuliers. Le plafonnement des loyers est un autre motif d’opposition. Le patronat y voit un facteur de découragement à l’investissement, les syndicats un bon moyen pour protéger les locataires. Les deux parties partagent la volonté de mieux protéger les acheteurs de Vefas, notamment en créant des garanties d’achèvement efficaces, voire de remboursement intégral en dernier recours. EN



Autos verfolgen

Durchgefallen ist beim Staatsrat der Gesetzentwurf von CSV-Innenminister Léon Gloden (Foto: sb) über die automatische Erkennung von Nummernschildern. Der Koalitionsvertrag der Regierung verspricht, sie werde „von großem Nutzen“ sein bei der Fahndung nach Rechtsverletzern und der Suche nach gestohlenen Autos oder nach Vermissten. Der Staatsrat hat Glodens Text mit einer integralen *opposition formelle* belegt. Er erlaube „eine kontinuierliche Überwachung des gesamten nationalen Territoriums“. Die erfassten Daten könnten mit allen nationalen und internationalen Polizei- und Zolldatenbanken korreliert werden, ohne dass erklärt würde, wieso. Der Nachrichtendienst erhielte breiten Zugang. Wie er sowie Polizei und Zoll dazu ermächtigt und wie das kontrolliert würde, sei nicht klar. Die Datenspeicherung während 28 Tagen sei lange; in Frankreich gälten nur 15. Die Ungenauigkeiten seien „strukturell“, nicht nur „punktuell“, so der Staatsrat, der deshalb „in diesem Stadium“ keine Detailanalyse des Entwurfs vornahm. PF

GESELLSCHAFT

Entre mâles

La Fédération luxembourgeoise de football (FLF) a réélu Paul Philipp à sa présidence. Le moustachu était le seul candidat, après la volte-face de l’Ettelbruckois Tun Di Bari. Pour le conseil d’administration, avec six candidats pour cinq chaises, il ne devait y avoir qu’un déçu. Et c’est la seule candidate, Carine Nardecchia, qui a pris la porte. La présidente de la Commission du football féminin a été sèchement battue. Après une série de scandales (gestion catastrophique de la condamnation à 18 mois avec sursis du joueur Gerson Rodrigues pour violences conjugales et renvoi du sélectionneur de l’équipe nationale féminine, Dan Santos, pour des messages supposément inappropriés envoyés à certaines joueuses), cette composition exclusivement masculine ne redore pas l’image de la FLF. Paul Philipp, assuré d’être réélu, aurait pu porter la féminisation de sa fédération. Les regrets de Carine Nardecchia, exprimés dans le *Tageblatt* mardi, semblent toutefois un peu faciles. Elle a été très discrète lors de ces affaires et peu impliquée politiquement. Sa campagne pour ces élections, contrairement à celles de ses adversaires, a été minimaliste. EN

WIRTSCHAFT

Withhold

Le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV), a remisé au placard la retenue à la source sur les plus-values, alors qu’il venait de s’y montrer ouvert devant la commission des Finances. L’idée avait créé un début de panique sur la place financière, qui a gagné jusqu’aux rangs du DP et du CSV. Le ministre a donc dû donner des gages ce mercredi à la Chambre. Sur *LinkedIn*, Laurent Mosar s’est empressé de publier une vidéo sous-titrée en anglais de l’intervention ministérielle : « Sous ce gouvernement, il n’y aura pas de retenue à la source sur les plus-values spéculatives jusqu’en 2028. » BT

Banquier indélicat

Jeudi dernier, la Spuerkeess a révélé avoir déposé une plainte pour fraude interne. Le dépôt date du 14 septembre et vise un employé et des complices ne travaillant pas au sein de l’établissement. Selon les informations du *Land*, un banquier privé a détourné de l’argent provenant de comptes de trois clients vulnérables. Une information judiciaire a été ouverte pour escroqueries, faux, vols, abus de confiance, fraude informatique et association de malfaiteurs, informe le parquet. La banque indique avoir licencié son collaborateur et prévenu « sans délai » les trois victimes « identifiées ». Et « conformément aux meilleures pratiques de marché », la banque a mis en place un groupe de travail pour établir les faits et « identifier d’éventuels enseignements » pour renforcer ses dispositifs de contrôle. Ce n’est pas la première fois que ceux-ci se révèlent défaillants. En mai 2025, la CSSF a sanctionné la Spuerkeess pour cette même raison dans le sillon du détournement de Caritas. Le régulateur avait alors pointé des « lacunes » dans la « réalisation des contrôles » pointées du doigt dès 2018. Voilà l’un des chantiers prioritaires pour Benoît Elvinger, installé depuis le 1er octobre à la direction de l’établissement après la décennie Françoise Thoma. PSO

Avenant

IIII Bernard Thomas

Surprise, ce jeudi au château de Senningen, à l’issue du comité de suivi tripartite. Le *Tankrabatt* ne sera reconduit que pour deux mois, alors que les autres mesures (pour l’électricité, le gaz et le mazout) le seront pour une année entière. La quadragénaire Nora Back l’a emporté face aux boomers Patrick Dury et Romain Wolff. L’Union des syndicats en a pris un sacré coup. Préfaçant ses réponses par « mir als LCGB », Patrick Dury a « très fortement regretté » que le *Tankrabatt* arrive à échéance dès février. Romain Wolff a adopté une position plus philosophique : « Personne ne peut savoir où nous en serons en janvier ou en février… » L’OGBL, lui, a illico envoyé un communiqué pour s’arroger le succès : « De trois à douze mois : un résultat obtenu grâce à l’OGBL ! », lit-on en gras. (Dans le corps du texte, la formule consacrée est « l’OGBL, avec l’Union des syndicats ».)

C’est la première fois que, dans le cadre tripartite, l’OGBL dépense du capital politique pour l’environnement. Nora Back a cité le climat comme l’une des trois priorités (aux côtés de l’index et du pouvoir d’achat) : « Après cet été », on ne pourrait ignorer les objectifs climatiques. Comme le DP, l’OGBL vient de reverdir son image. Les deux se retrouvent, une fois de plus, comme alliés. Au sein de la coalition, les positions du CSV et du DP ont divergé, confirme Luc Frieden lors du point de presse. Il semble que les libéraux aient remporté la manche.

L’OGBL marque des points auprès des milieux écolos, mais s’expose à la colère des frontaliers automobilistes, qui forment une large part de sa base. Dans son communiqué, le syndicat assure avoir « revendiqué jusqu’au dernier moment » un crédit d’impôt ou un « chèque » pour les grands rouleurs. Or, cette revendication se serait « heurtée à une fin de non-recevoir de la part du gouvernement ».

Le « compromis » trouvé garantirait « la stabilité et la prévisibilité », a martelé le Premier ministre. L’avenant à l’accord tripartite devrait fournir une bouffée d’oxygène (avec un parfum de dioxyde de carbone, tout de même), et ceci pour seulement 150 millions d’euros. À condition que les hypothèses du Statec tiennent. Selon Luc Frieden, grâce aux mesures énergétiques, « entre onze et treize mois » s’écouleraient d’une tranche indiciaire à l’autre. « En principe », du moins. ●



L'éternel remplaçant.
Michael Agostini, ce lundi

IIII Bernard Thomas

Michael Agostini (DP) tente d'exister politiquement sans mandat. Il prend des positions qui polarisent, notamment sur la décarbonation de l'index et le nucléaire

Michael Agostini est coincé dans les limbes politiques. Il n'est plus président de la Jeunesse démocrate et libérale (JDL) et pas (encore) député. À 37 ans, il essaie de s'assurer une existence politique en dehors des institutions. Et ceci avec des positions, parfois clivantes, sur le nucléaire ou la décarbonation de l'index. À gauche, on le décrit comme « wirtschaftsliberal », mais on lui reconnaît une réelle sensibilité climatique. « Hien ass bëssi een atypeschen DPler », estime Marc Baum (Déi Lénk), qui voit en lui « le point vert dans le bleu DP ». « Mir brauchen gutt Leit, och an de falschen Parteien », ironise Fabricio Costa (Déi Gréng).

Agostini est l'éternel remplaçant. Il a manqué de justesse son entrée dans la Chambre en 2023. Sur la liste Sud, il a atterri derrière Barbara Agostino et Mandy Minella, qui siègent aujourd'hui au Krautmaart aux côtés de Luc Emering et de Gusty Graas. Agostini dit n'avoir aucune indication que l'un de ces quatre députés songe à arrêter. Il parle d'une « bonne diversité » des âges dans la circonscription Sud (contrairement au Centre, précise-t-il). La voie locale est également escarpée. Aux dernières communales, Agostini n'est arrivé que sixième à Esch. Si Pim Knaff se retirait du conseil communal, ce serait le juriste Jean-Marc Assa, cinquième élu, qui prendrait le siège. (La n° 3, Amela Skenderović, a déménagé hors de la commune, tandis que la n° 4, Melissa Dias De Araujo, est entrée dans la magistrature.) Agostini semble avoir fait une croix sur ses ambitions locales : Il ne figure même pas au comité de la section eschoise. On le retrouve en revanche parmi la soixantaine de libéraux qui composent le comité directeur du DP, chargé, selon les statuts au moins, de « la direction effective du parti ».

En 2010, « Mika » a 19 ans. Il hésite entre le CSV et le DP, entre l'aura junckérienne et sa sensibilité libérale. Son père connaît Claude Meisch et organise un déjeuner avec le député-maire de Differdange : « De leschte Schubser », selon Michael Agostini. Son apprentissage politique, il le fera chez Marc Ruppert, qui préside alors la JDL. Agostini parle d'une « Féierungsperséinlechkeet » : « C'était un mentor pour moi ». (Les deux sont toujours proches.) Interrogé sur la dérive populiste de Ruppert, qui a repris le micro-parti Fokus et se cherche actuellement une audience sur Facebook, Agostini esquive la question. Il préfère évoquer, en termes généraux, la difficulté pour un parti extraparlementaire de se faire entendre. Michael Agostini connaît ce problème. Avec six autres jeunes politiciens en mal d'exposition médiatique, il a lancé la « Plattform fir Demokratie », une vague initiative centriste dirigée contre une extrême droite non spécifiée.

Fait assez rare pour être souligné, Agostini tente de se distinguer par ses positions politiques. Il jouit d'une certaine liberté, n'étant soumis ni à la discipline de fraction ni à la raison de coalition. Il se permet de critiquer le gouvernement, et même parfois de dévier du consensus libéral. Dans une tribune publiée au début de l'été sur *rtl.lu* et dans le *Tageblatt,* il remet sur la table une idée dont plus personne ne veut entendre parler : La décarbonation du panier du consommateur, qui sert à calculer l'inflation et à déclencher l'indexation. La proposition jette un froid. Sonné par sa défaite de 2025 et chaperonné par son ministre des Finances, Luc Frieden assure depuis des mois que l'index est « gravé dans le marbre ». Le nouveau président de l'UEL, Marc Lauer, joue la carte de l'apaisement et cherche des alliances avec les syndicats. Personne n'a envie de rouvrir la boîte de Pandore. On aurait pu croire que la part fossile dans l'indice des prix décroîtrait mécaniquement à mesure que l'électrification gagnerait du terrain. Or, elle oscille depuis dix ans entre quatre et six pour cent, suivant les aléas des prix, sans tendance à la baisse.

Dès 2010, Jean-Claude Juncker avait mis le « panier durable » sur la table tripartite, offrant la gratuité des transports publics en compensation. Neuf ans plus tard, la Chambre de commerce repartait à l'offensive, cette fois-ci sous la bannière de la « Rifkin-compliance ». Il faudrait «casser durablement le lien entre énergies fossiles et l'indexation », en « sous-pondérant » l'essence et le diesel, le gaz et le mazout dans le calcul de l'inflation, voire en les « retirant » (et, tant qu'on y est, également le tabac et l'alcool).

Quelques chocs énergétiques plus tard, Michael Agostini veut y croire. Il faudrait sortir du cercle vicieux dans lequel l'État subventionne, encore et toujours, les énergies fossiles pour repousser l'inflation et retarder l'index. Agostini préconise une méthode : Une grande « Klima-Tripartite » fixant un calendrier jusqu'en 2040. Il s'agirait de décarboner l'index par étapes, avec des échéances calquées sur le futur « PNEC 2031-2040 ». L'objectif serait que, d'ici à dix ans, « la classe ouvrière roule en voiture électrique » et chauffe sa maison avec une pompe à chaleur, expliquait Agostini au sortir de l'été. Alors que le Luxembourg titube d'une crise géopolitique à l'autre, la vision agostinienne semble esquisser un début de stratégie. Son charme tient à ce qu'elle associerait les syndicats à la transition énergétique. Ils devraient formuler des revendications concrètes et tracer des lignes rouges.

Mais confrontée à la realpolitik, la feuille de route apparaît vite utopique. Pourquoi les syndicats accepteraient-ils de « manipuler » l'index, un fétiche qu'ils défendent depuis cinq décennies ? « Parce qu'ils auront un problème d'image », répond Agostini. Le jeune libéral vise surtout l'OGBL, nettement plus *climate aware* que le LCGB et la CGFP (lire page 5). Or, les syndicats savent qu'à rouvrir le dossier de l'index, ils n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre. Une bonne partie de leur base est constituée de frontaliers. Quelle offre le gouvernement devra-t-il leur faire ? Agostini hésite un moment, puis évoque le leasing, qu'on pourrait rendre encore plus attractif pour les voitures électriques. Et les travailleurs en col bleu ? Il y aurait le « leasing social », avance-t-il comme « piste possible ». (Toujours est-il que le projet de loi, déposé fin juillet à la Chambre, exclut les frontaliers.)

Agostini roule, lui, au diesel, en Mercedes Classe C : « Mais je peux vous promettre que ce sera ma dernière voiture thermique ». Son histoire familiale reflète celle du pays, du fer aux finances. Ses deux grands-pères étaient ouvriers à l'Arbed. Tous deux étaient nés de parents italiens dans le bassin sidérurgique luxo-lorrain, tous deux sont morts quinquagénaires, tous deux étaient actifs au syndicat (l'OGBL pour l'un, le LCGB pour l'autre). L'une des grands-mères tenait une épicerie située entre Differdange et Soleuvre. Pâtissier de formation, le père de Michael deviendra employé bancaire, et travaillera à l'agence de la BGL de Differdange. La mère évolue dans le secteur « paraétatique », comme infirmière à l'hôpital de Niederkorn, puis chez Hëllef Doheem. Dans les années 1990, le couple fait construire une maison dans une nouvelle cité à Sanem, sur un terrain acheté par le *Bopa*.

Au grand dam de ses parents, Michael choisit la Sainte-Sophie comme lycée, puis s'inscrit au Lycée des Arts et Métiers pour passer sa Treizième. Ses cinq années et demie d'études en génie civil, il les passera à Kaiserslautern, ville ouvrière en voie de désindustrialisation, où étudiants, locaux et GI (stationnés à Ramstein) se croisent. Agostini dit avoir apprécié l'atmosphère accueillante et le franc-parler de ses habitants, une « Minetter Mentalitéit ». De retour au Grand-Duché, Agostini rejoint Drees & Sommer, une grande firme de consultance active dans l'immobilier. Il conseille aujourd'hui des communes et des promoteurs dans la mise en œuvre de projets urbanistiques.

Plus rarement, il accompagne des propriétaires privés qui souhaitent développer un projet immobilier sur leur terrain. Ce sont là les exceptions. En règle générale, estime Agostini, on garde du foncier une vision « patrimoniale » : « kucken, datt et an der Famill bleift ». S'y ajoute la hantise de se « faire avoir » par un promoteur : « accepter dix millions sans savoir si l'autre ne finira pas par en empocher cinquante ». Face aux PAG et aux PAP, ces familles seraient « totalement débordées ». Or le foncier serait « la seule variable » pour agir encore sur les prix immobiliers, estime Agostini ; les coûts de construction, eux, ne baisseraient plus.

L'impôt à la mobilisation de terrains est l'un de ses grands dadas politiques. Michael Agostini plaide en sa faveur depuis 2021, dans une perspective authentiquement libérale, précise-t-il. (« Mir mussen de ganze Wirtschaftsmodell Lëtzebuerg um Lafen halen ».) Le foncier ne serait pas un « objet normal » d'une économie de marché : « Chaque mètre carré n'existe qu'une fois, c'est autre chose qu'un iPhone ». Il admet que, sur le sujet, les « divergences de vues sont profondes au sein du parti ». En l'espace de cinq ans, les libéraux ont effectué un virage à 180 degrés. En 2018, leur programme électoral rejette encore une « nationale Spekulationssteuer » sur les terrains non bâtis. En 2023, le DP s'engage à « accélérer » la mise en œuvre de cet impôt, dont le projet de loi a été déposé un an plus tôt. (Selon Agostini, le revirement doit beaucoup à Xavier Bettel, qui aurait su convaincre les récalcitrants en interne.)

Agostini ne cache pas sa déception face à la nouvelle mouture de l'impôt à la mobilisation, déposée à l'été 2025. Cette version serait « encore plus faible » que le projet de loi de 2022, se désolait-il dans le *Tageblatt*. Face au *Land,* il se dit certain que la faute n'en incombe pas au ministre du Logement. (Une manière de refiler la responsabilité au CSV.) Les taux restent globalement inchangés, le calendrier s'allonge. L'impôt commencera à avoir un effet dissuasif vers… 2045, au plus tôt.

En mai 2019, Michael Agostini est élu président de la JDL. Durant ses quatre ans et demi de mandat, il occupe un maximum de sujets, plaidant pour un « superministère du Logement », le droit au télétravail, le droit de vote à partir de seize ans. Son titre de gloire reste d'avoir fait passer la légalisation du cannabis récréatif dans le programme du DP, d'où elle migrera dans l'accord de coalition. (Promise en 2018, « la chaîne de production et de vente nationale » sera rabotée à quatre plantes par foyer.) Mais Agostini fera surtout parler de lui avec sa position sur le nucléaire. Il reste droit dans ses bottes : « À mes yeux, la fermeture de Cattenom ne devrait pas être une priorité », dit-il au *Land*. « Nous devons tôt ou tard en sortir, mais nous ne pouvons sortir simultanément du nucléaire et des fossiles ».

Ces vues iconoclastes sur le nucléaire, Michael Agostini les partage avec Lou Linster, maire de Leudelange, qui lui a succédé à la présidence de la JDL. Aux législatives de 2028, les deux ingénieurs trentenaires seront concurrents sur la même liste. « Nous sommes liés par une profonde amitié », dit Agostini. La veille de l'interview, ils ont participé avec leurs familles à « la fête du potiron » organisée par le DP Dippach. Le soir des élections, ils seraient comme « deux sportifs qui ont participé à la même course ». Lou Linster joue la carte du « renouvellement ». Interviewé en août 2025 par le *Tageblatt*, il évoquait Jean Asselborn et François Bausch qui avaient cédé leur place aux jeunes : « Bei der DP ist nichts dergleichen passiert. » Lydie Polfer et sa lieutenante Simone Beissel ont 73 ans, Guy Arendt 72 et Gusty Graas 69. Le DP est aujourd'hui la fraction la plus âgée de la Chambre. ●

Großherzogliche Medizin

IIII Peter Feist

Wenn ab Samstag etwas schiefgeht, sei das allein die Schuld von Martine Deprez, sagt die AMMD



Sven Beckerf

Ihr bester Feind: AMMD-Präsident Chris Roller begrüßt Ministerin Martine Deprez vor der Quadripartite vergangene Woche

Ehe vergangene Woche die Krankenkassen- Quadripartite begann, drehte AMMD-Präsident Chris Roller eine Runde im Saal und schüttelte allen die Hand. Er tat das nicht nur aus Höflichkeit, sondern auch für die Kameras. Der Ärzteverband soll als dialogbereite Organisation erscheinen, nicht als skrupelloser Sprenger des Krankenkassen-Konsenses *à la luxembourgeoise*.

Denn wenn am Samstag zwei großherzogliche Verordnungen die Konventionen zwischen AMMD und CNS ersetzen, eine für die Ärzte, eine für die Zahnärztinnen, kommt keine knallhart regulierte Staatsmedizin. Sondern eine weniger regulierte, vielleicht chaotische. Die Regierung hätte in die Verordnungen schreiben können, was sie Ärzt/innen und Kasse schon lange auferlegen wollte. Sie tat es nicht. Sie übernahm, so gut es ging, was in den Konventionen steht. Nicht aus Zeitnot: Gesundheits- und Sozialministerin Martine Deprez (CSV) berichtete vorige Woche im Kammerausschuss Santé & Sécu, die Verordnungsentwürfe seien „innerhalb eines Jahres von Juristen“ ausgearbeitet worden. Die Arbeit begann demnach gleich nachdem die AMMD am 30. Oktober 2025 die Konventionen gekündigt hatte. Keine Zeit zu verlieren, war vernünftig. Doch was in den Verordnungen stehengeblieben ist, nachdem der Staatsrat sie durchgesehen hat, birgt politische Risiken für Martine Deprez. Für die CSV auch. Und Risiken für die Versicherten.

Seit Mittwoch sind die Verordnungen auf *Legilux* öffentlich. An ihnen fällt zum Beispiel auf, dass der Passus weggefallen ist, dass die CNS für Zahnarztbehandlungen sozial Schwacher ausnahmsweise und in Absprache mit dem zuständigen Sozialamt auch Tarifüberschreitungen nach Kostenvoranschlag bezahlt, also kostspieligen Zahnersatz. Was vielleicht auch weiterhin möglich ist, aber mit mehr Umständen verbunden wäre, etwa über den CNS-Präsidenten führen müsste.

Gestrichen wurde diese Klausel, weil der Staatsrat ihre gesetzliche Basis für nicht ausreichend hielt. Ebenso die für die Bestimmung: „Les prestations de soins de santé dispensées ou prescrites en violation des dispositions du présent règlement ne sont opposables ni à la personne protégée, ni à l’assurance maladie-maternité.“ Was daraus folgt, ist nicht klar. Wahrscheinlich werden es nicht massenweise Ärzt/innen als Einladung zur Tarifautonomie auffassen. Aber die Sanktionsmöglichkeiten für die CNS gegenüber jenen, die sich am System bedienen, könnten kleiner werden. Was auch bedeutet: Damit das System nicht ins Chaos rutscht, wird zwischen Kasse und AMMD weiterhin Dialog nötig sein. Vielleicht sogar mehr Dialog als bisher – und das obwohl die Verordnungen den beiden Seiten im Grunde ihre Tarifautonomie genommen haben.

Vielleicht klappt der Dialog. Weder Kasse noch AMMD können ein Interesse daran haben, die Atmosphäre zu vergiften. Zurzeit verhandeln sie über die alle zwei Jahre fällige Anpassung der Tarife in Medizin und Zahnmedizin. Bisher laufe das „korrekt“, sagt AMMD-Präsident Chris Roller dem *Land*. Doch die AMMD will weiterhin von der Regierung Satisfaktion haben. Ein wenig Eskalation soll dabei offenbar helfen. Roller erklärt, die AMMD „besteht darauf“, dass die beiden Verordnungen auf ihre Verhältnismäßigkeit geprüft werden. Die schreibt ein Gesetz vor, wenn es um freie Berufe geht; Basis ist eine EU-Richtlinie. Martine Deprez hatte im Kammerausschuss vorige Woche erklärt, „mit dem dafür zuständigen Ministerium“, dem Wirtschaftsministerium, sei sie zu dem Schluss gelangt, die Prüfung sei nicht nötig. Die Verordnungen übernähmen ja die Konventionen. Roller macht daraus eine Affäre: „Konventionen werden ausgehandelt, die Verordnungen sind ein Diktat.“ Auf die Frage, was geschähe, wenn im Extremfall die Verordnungen gekippt, die Konventionen weiterhin nicht unterschrieben würden, erwidert er: „Dann müsste endlich die ehrliche Diskussion über Gesetzesänderungen geführt werden.“ Dass weder eine Konvention noch eine Verordnung gelten könnte, glaubt er nicht. Und für alles, was draußen im Land nicht gut ankommen könnte, läge „die Verantwortung allein bei Martine Deprez“.

Das ist das politische Spiel, das seit einem Jahr läuft: Schuld, falls was schiefgeht ohne Konventionen, soll die andere Seite sein. Die AMMD spielt brachialer. Die Ministerin mehr implizit; schließlich wollte sie die Kündigungen nicht. Sie ignoriert das Flügelschlagen der AMMD wie eine Lehrerin ungezogene Teenager ignoriert. Im *RTL-Radio* kündigte sie vorige Woche an, im Januar werde sie ein Konzept zur Verbesserung der Primärversorgung vorlegen. Gemeint ist die Förderung von Gruppenpraxen von Hausärzten und bestimmten Spezialisten, mit verlängerten Öffnungszeiten und gewisser Technik. Alles zur Entlastung der Notaufnahmen der Kliniken. Spielt sie das weiterhin gut und kommt sie mit dem Konzept rechtzeitig und lässt ihm Taten folgen, werden die Leute es als Verbesserung der Versorgung zu schätzen wissen. Ihnen wird egal sein, dass die CSV im Wahlkampf 2023 viel mehr versprochen hatte. „Freiheit für die Privatinitiative“ in Ärztehäusern für Ärztegesellschaften, losgelöst von Spitälern. Das interessiert die AMMD. Drei Jahre später hat eine CSV-Ministerin mehr Aktivitäten für Krankenhaus-Antennen ermöglicht. Ein Gesetzentwurf vom Juli will bestimmte Tätigkeiten auch für Ärztegesellschaften in Ärztehäusern ermöglichen, aber nur mit Vertragsbindung an Spitäler. Der Collège médical entrüstet sich in seinem Gutachten zu dem Entwurf, damit gerieten die Ärztegesellschaften „unter das Joch der Spitäler“. Claude Wiseler fände das vermutlich „sozialistische Planwirtschaft“, wie er sie 2023 der LSAP vorwarf. Zu seinem Glück muss er heute als Kammerpräsident über den politischen Niederungen stehen.

Weil sie von ihrer Wunschkoalition aus CSV und DP nicht bekommt, was sie sich erhofft und was vor allem die CSV versprochen hatte, agiert die AMMD so anhaltend konfrontativ. Ihr Präsident kann nicht genau sagen, was sie will, ehe sie wieder Konventionen mit der CNS unterschreibt. Ärztehäuser und Ärztegesellschaften – für Letztere gibt es nur einen Gesetzentwurf – betreffen die Gesundheitspolitik. Sie haben nicht direkt etwas mit der CNS und der Sécu zu tun. Chris Roller deutet an, finanzielle Unterstützung für die Digitalisierung müsse her. Das Bezahlsystem PID zwinge die Arztpraxen zu doppelter Buchführung, was die Kosten für Steuerberatung und Buchprüfung nach oben treibe. „Fragen wir im Wirtschaftsministerium nach einer Beihilfe, werden wir ans Gesundheitsministerium verwiesen. Fragen wir dort, versteht Martine Deprez nicht, wieso wir ‚noch eine Subvention‘ wollen.“

Die zweite Forderung, die Roller nennt, hat es mehr in sich: Was die CNS nicht erstattet, soll raus aus den Konventionen. In anderen Worten: Zuschläge für *convenances personnelles* und die „1. Klasse“ im Spital müssten ins Gesetz. Dazu hat Deprez sich bisher noch nie geäußert. Der CNS-Präsident meinte vor einem halben Jahr gegenüber dem *Land*, in dem Fall erhielte Luxemburg offiziell Privatmedizin, wie es in Frankreich der „Secteur 2“ ist (*d’Land*, 15.5.2026). Wäre dem so, müsste man kein Prophet sein, um sich vorzustellen, dass die Regierung dem nicht zustimmen wird. Vor einem Jahr im Parlament wollte keine Partei eine „Zweiklassen-Medizin“. So gesehen, dürfte der Konflikt mit der AMMD nicht so schnell verschwinden. Allenfalls wird er sich managen lassen. Bis vielleicht in der Ärzteschaft eine Mehrheit nicht mehr akzeptiert, welchen Kurs die Spitze ihres Verbands fährt. Oder falls sich mit der großherzoglichen Medizin, die ab Samstag gilt, ernste Probleme stellen. Die könnten eher auf die Ministerin zurückschlagen als auf die AMMD, schließlich ist Martine Deprez in der Regierung, und die Regierung muss alles im Griff haben und kann keine ernsten Probleme hinnehmen. Sonst werden die auch zur Last für die CSV. ●

« De vraies saloperies »

IIII Erwan Nonet

Les ratons-laveurs, une espèce invasive, ont colonisé tout le pays et causent de plus en plus de dégâts



Un raton-laveur, qui s'est introduit dans la cuisine d'un habitant de Tuntange

« Il est entré dans la maison par la chatière. Ma femme l'a vu dans la cuisine. Elle a d'abord cru que c'était un chat malade, mais elle a vite compris : elle a claqué la porte pour enfermer le raton-laveur. » Cet habitant de Tuntange (entre Mersch et Arlon) raconte au *Land* cette rencontre inattendue. « Le raton-laveur a ouvert les tiroirs et les placards pour chercher à manger. Il a tout renversé, balancé au sol les plantes qui étaient sur le bord de la fenêtre. C'était un sacré bazar ! Et encore, nous avons eu de la chance, il n'a pas ouvert le frigo. Certains le font… » Lorsqu'il rentre chez lui, il appelle d'abord le garde-forestier, qui lui conseille de contacter un spécialiste de l'Administration de la nature et des forêts (ANF). Celui-ci n'étant pas dans le secteur, ce sont les pompiers qui arrivent deux heures plus tard, avec une canne-lasso. Le raton-laveur aura eu le temps de saccager la cuisine. Les photos confiées au *Land* témoignent d'une pièce sens dessus dessous. Les pompiers mettront finalement une bonne quinzaine de minutes à le capturer.

La cuisine était libérée, mais le problème n'était pas réglé. Les ratons-laveurs sont des animaux sauvages, la loi sur la protection des animaux interdit de les tuer. Sauf à disposer d'une dérogation, qui peut être accordée aux chasseurs. Aucune entreprise spécialisée (par exemple celles de dératisation) n'a demandé d'agrément. L'ANF les avait invitées, il y a deux ans, pour évoquer l'opportunité d'un marché, mais les rares qui étaient venues ne se sont plus manifestées. Le raton-laveur compte sur un atout de poids : il est extrêmement mignon. Proposer des services pour s'en débarrasser, c'est aussi s'exposer à la vindicte populaire.

À Tuntange, donc, les pompiers n'ont guère eu le choix. « Ils ont relâché le raton-laveur un peu plus loin », explique notre habitant. L'animal, immanquablement, est resté dans le secteur. Quelques jours plus tard, il tombera finalement dans un piège. L'affaire n'est pourtant pas close. « D'autres ratons-laveurs tournent autour de chez moi, je les entends presque toutes les nuits. Ils nagent dans mon étang, ils mangent mes pommes… Je les vois : il y a une mère et cinq petits. Heureusement, ils ne viennent plus à l'intérieur de la maison. »

Cet épisode est tout, sauf rare. Les ratons-laveurs, une espèce invasive originaire d'Amérique, envahissent le Luxembourg par le nord-ouest depuis une vingtaine d'années. Ils sont aujourd'hui présents sur tout le territoire, en ville comme à la campagne. Alain Frantz, conservateur de la section Zoologie du Musée national d'histoire naturelle, les étudie sous toutes les coutures depuis plusieurs années. « Les analyses génétiques que nous avons menées montrent que c'est une nouvelle population venue de Belgique qui s'établit au Luxembourg », explique-t-il. Plus d'Allemagne, donc, comme c'était le cas au XX^{e} siècle. Il n'est toutefois pas possible de déterminer l'origine de la dispersion. « Des arrivées accidentelles, par bateau, sont documentées, mais nous ne sommes vraisemblablement pas dans ce cas-là. Il s'agit plus certainement de ratons-laveurs qui se sont échappés d'un zoo ou de chez un particulier. » Ces histoires peuvent faire sourire, mais la répétition de ces visites clandestines devient vraiment problématique.

À Eischen, Nello Zigrand (conseiller communal CSV de Habscht) a vécu une expérience similaire. Toujours par la chatière, quatre ratons-laveurs sont entrés dans sa maison : « Ils ont visité la cuisine, le hall, l'escalier et la cave. » À chaque fois, ils cherchaient la nourriture du chat. « Ils prennent les croquettes, ouvrent les sachets de pâtée et les terminent jusqu'à la dernière miette. On retrouve les emballages vides, incroyablement propres. Ils sont même capables d'ouvrir certaines boites de conserve. » Un jour, alors qu'il était en vacances, son voisin qui nourrissait le chat en son absence s'est étonné de voir deux kilos de croquettes partis en une semaine. Évidemment, les ratons-laveurs se servaient aussi.

Il explique qu'une personne du village a filmé une famille de ratons-laveurs en train de nettoyer un cerisier, « L'adulte s'est posté au pied de l'arbre, tandis que les petits ont grimpé et mangé tous les fruits. » Dans son jardin, d'autres ont raflé sa récolte de fraises. « J'allais les ramasser, quand je me suis rendu compte qu'il ne restait que celles qui n'étaient pas mûres. » Régulièrement, il pestait après avoir déposé les poubelles bleues, parce que leur contenu se retrouvait systématiquement en vrac, sur le trottoir. « J'ai mis une caméra et j'ai vu les ratons-laveurs qui sortaient les détritus à la recherche de restes. » Pour s'en défaire, il a tout essayé : la lumière et la radio allumée, les flashes… « Je n'ai fait qu'effrayer mon chat », soupire-t-il. Les seules solutions efficaces, ce sont les pièges. Et encore, s'il en a attrapé quatre, un cinquième a réussi à s'échapper entre le coup de fil à l'ANF et l'arrivée de l'agent venu le récupérer. Très malins et dotés de mains étonnamment agiles, les ratons-laveurs

parviennent à déjouer de certains mécanismes. Après avoir dégusté l'appât, ils se libèrent alors en quelques secondes. Les vidéos sont stupéfiantes.

À Boevange-sur-Attert, Pascal Arnaud est à bout. Il explique au *Land* avoir effectué récemment des travaux pour rénover le toit du porche qui protège la porte d'entrée de la maison. Il habite ici depuis quinze ans et avait repéré des infiltrations. Mais malgré les travaux d'étanchéisation, l'humidité persiste. « Je ne comprenais pas et j'ai regardé de plus près. Je me suis rendu compte qu'il y avait une petite ouverture à la base d'un pilier creux, et je me suis dit qu'une fouine ou qu'une belette pouvait s'y introduire. J'ai compris au mois d'août que c'était un raton-laveur qui s'était installé dans le faux plafond du porche. » La révélation amène une constatation peu ragoûtante : Ce n'est donc pas de l'eau qui coule du toit… mais de l'urine. « Maintenant que j'ai rassemblé les pièces du puzzle, tout s'explique. Cela fait un an et demi qu'ils sont là. » Depuis, les dégâts ne cessent d'empirer. « Il y a maintenant toute une famille, j'observe leurs allées et venues. Ils ont arraché les câbles électriques, enlevé les spots d'éclairage et se servent des trous libérés comme de toilettes. Leurs excréments tombent devant ma porte d'entrée. J'ai des enfants, ce n'est pas sain. C'est vraiment un problème. »

Il a raison de s'inquiéter. Alain Frantz, du Naturmusée, explique au *Land* avoir identifié l'ascaris dans la moitié des crottes de ratons-laveurs luxembourgeois. Ce ver vit dans les intestins, où il pond des œufs qui finissent dans les déjections des ratons-laveurs. En cas d'ingestion de ces œufs par l'homme, les larves peuvent se déplacer vers les yeux ou le cerveau, risquant de provoquer des lésions potentiellement mortelles. Le risque est faible (en moyenne un mort par an aux États-Unis, le plus souvent des enfants ou des personnes dont le système immunitaire est déficient), mais il existe. « Il faudrait ingérer beaucoup d'œufs pour être infecté. Il ne faut donc pas paniquer, mais il est important d'être conscient du danger », prévient le scientifique. Alain Frantz conseille de traiter les latrines de ratons-laveurs avec beaucoup de précautions, « en portant des gants et des masques ».

D'autres témoins ont expliqué au *Land* que des ratons-laveurs avaient tué des poules ou des lapins, parfois en ouvrant le loquet des abris. La directrice adjointe de l'ANF, Carmen Weisgerber, raconte plusieurs autres histoires de rencontres malheureuses. La première est sordide. Des personnes, parties en vacances, ont retrouvé à leur retour une maison en piteux état. Leur chat gisait, mort, tué par un raton-laveur également passé par la chatière. « Ils s'étaient battus, il y avait du sang partout… » La deuxième est arrivée il y a quatre ans à l'une de ses amies, qui vit à Colmar-Berg : « Elle a fermé les fenêtres de son appartement en partant, sans se rendre compte qu'un raton-laveur était entré. Lorsqu'elle est revenue chez elle, l'appartement était ravagé : les canapés, les coussins, les rideaux… tout a été déchiré par le raton-laveur frustré qui n'arrivait pas à sortir. »

Laurent Schley, chef du service Faune sauvage et chasse de l'Administration de la nature et des forêts, ajoute que le raton-laveur est aussi un danger pour la biodiversité. Sans prédateur, il s'installe très facilement dans des écosystèmes variés. Et pour se nourrir, il prend ses aises. Il est friand d'œufs d'oiseaux, par exemple, dont beaucoup d'espèces sont menacées de disparition. Comme le raton-laveur a de la mémoire, il se souvient des bons plans. « C'est un problème pour les cigognes noires, par exemple », relève Laurent Schley. « Nous n'avons que quinze à vingt couples qui nichent dans le pays et ils occupent toujours le même arbre. Donc une fois qu'un raton-laveur l'a compris… »

Près de Meysembourg (commune de Larochette), c'est toute une population de crapauds que des ratons-laveurs ont décimée. « Près d'une mare où ils se déplacent en masse pour se reproduire, nous avons retrouvé plus de mille crapauds morts ou agonisants. Les ratons-laveurs n'ont mangé que les cuisses, en épluchant consciencieusement la peau qui contient des glandes toxiques. Et ils les ont laissés là », indique Laurent Schley. Or les batraciens souffrent particulièrement du changement climatique. Toutes les mesures de protection mises en place, patiemment, pendant des années par les naturalistes peuvent être ruinées en une seule nuit.

Bien que les espèces exotiques envahissantes soient considérées, y compris dans la législation européenne, comme des dangers majeurs causant la destruction d'habitats et l'anéantissement d'espèces qui n'ont pas eu le temps de s'adapter pour riposter, l'attirail juridique est défaillant. Si la première solution est l'éradication de l'espèce, il est trop tard pour le raton-laveur, désormais solidement implanté. Classé au Luxembourg comme espèce chassable depuis 2011, plus de deux mille ont été tués l'année dernière, un record. Mais cela ne freine absolument pas sa colonisation. En 2025, des chasseurs ont tiré des ratons-laveurs dans toutes les communes du pays.

« Lorsque l'éradication n'est plus possible, il faut gérer l'espèce », avance Laurent Schley. Cette gestion s'opère à l'aide d'un plan d'action, qui vise à minimiser les impacts économiques, biologiques ou sanitaires. La version actuelle date de 2020, et elle ne satisfait personne. Tous les témoins contactés par le *Land* ont partagé leur amertume quant à son inefficacité. Pascal Arnaud explique avoir bien reçu l'autorisation de piégeage de la part de l'Administration de la nature et des forêts, mais celle-ci lui a confirmé le 16 octobre qu'elle ne s'occuperait pas de la capture. « Hier (lundi, ndlr), j'ai reçu une fin de non-recevoir de leur part. Je suis perplexe et je n'ai plus le temps d'attendre. » Il a décidé de lancer de nouveaux travaux pour ouvrir le porche dans lequel crèchent les ratons-laveurs, puis le combler pour le rendre inaccessible. « Je comprends bien que je ne fais que déplacer le problème. Ce n'est pas une situation qui me satisfait, mais ma situation devient invivable. » Nello Zigrand, à Eischen, craint que les particuliers finissent par

> *« Ils ont mangé les cuisses de plus de mille crapauds, en épluchant consciencieusement la peau qui contient des glandes toxiques. Et ils les ont laissé là. »*
>
> Laurent Schley, chef du service Faune sauvage et chasse de l'Administrattion de la nature et des forêts

recourir à des solutions problématiques pour en finir avec eux : « avec du poison, ou même qu'ils les tuent eux-mêmes avec des moyens peu recommandables… »

L'ANF est consciente des lacunes béantes du plan actuel. « Nous recevons au moins un appel par jour concernant des soucis avec des ratons-laveurs », confirme Laurent Schley. Mais l'administration réagit parfois étrangement. Une nouvelle consigne, émise par la direction de l'ANF elle-même, interdit désormais à ses agents d'intervenir chez les particuliers. Cela ne simplifie pas les relations avec les citoyens confrontés à ces situations compliquées. La directrice adjointe de l'ANF, Carmen Weisgerber, explique qu'un projet de règlement pour simplifier les procédures a été déposé en juillet. L'avis du Conseil d'État est attendu. « Nous souhaitons qu'il ne soit plus nécessaire de demander une autorisation pour capturer les espèces invasives », souligne-t-elle. Quant à la mise à mort, elle ne relève pas de la loi sur la protection de la nature, et donc du ministère de l'Environnement, mais de celle sur la protection des animaux. C'est donc à celui de l'Agriculture (et à son Administration vétérinaire et alimentaire) d'agir. Lui aussi travaille à une révision de la loi sur la protection des animaux, qui proposera une facilitation des mises à mort des espèces exotiques et une clarification des procédures. « Le futur plan d'action national intégrera des consignes claires rédigées conjointement avec les services vétérinaires sur la marche à suivre après la capture », promet Laurent Schley.

Un nouveau groupe de pilotage sera créé à la fin de l'année. Les réunions de travail, qui permettront d'aboutir à un texte « plus concret, plus effectif, plus efficace », selon Laurent Schley, débuteront en 2027. Des avancées rapides sont attendues, car, comme le dit Nello Zigrand : « Les ratons-laveurs sont très mignons, mais ce sont de vraies saloperies. » ●



Les chasseurs ont tué plus de deux milles ratons-laveurs l'année dernière, mais cela ne freine pas la croissance de leur population

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Inspiriert

Nach der Zusammenkunft des Comité de suivi tripartite vorige Woche brüstete sich Luc Frieden: „Ech muss soen, ech si ganz frou festzestellen, datt mir zu Lëtzebuerg eng Stabilitéit hunn, e Sozialdialog, eng sozial Kohäsioun, déi op anere Plazen an notamment an eiser direkter Noperschaft, an den Nopeschlänner net an där Anerweis besteet“ (20.10.2026).

Er meinte Frankreich. Wo wiederholt über eine halbe Million Menschen auf die Straße gingen. Weil ihre Schulen zerfallen, ihre Löhne, Renten nicht mehr zum Leben reichen. „An dat mécht mech frou a stolz, Staatsminister ze sinn an engem Land, wou ee mateenee ka schwätzen iwwer schwireg Sujeten.“

Für den CSV-Premier hat der französische Präsident Emmanuel Macron keinen Grund, „frou a stolz“ zu sein. Dabei war Macron ihm einst ein leuchtendes Vorbild. Auch für DP-Vizepremier Xavier Bettel. „Ich suche aber auch nach Inspiration bei Regierungs- oder Staatschefs im Ausland. Bei Barack Obama zum Beispiel, oder Emmanuel Macron.“ Vertraute sich Luc Frieden dem *Télécran* an (1/2024). „Dans les rues de Sibiu en Roumanie“, berichtete *Euronews*, „Xavier Bettel s’est mué en ambianceur en demandant à la foule de reprendre avec lui ‚Macron, Macron‘ alors que le président français était à ses côtés“ (9.5.2019).

Emmanuel Macron war ein Vorbild liberaler Politiker. Mit jugendlichem Elan setzte er die Reformen durch, die Arnault, Pinault, Dassault, Bolloré bestellt hatten: Er senkte die Steuern für Betriebe und Reiche. Bis der Staat kein Geld mehr für Schulen, Krankenhäuser, Sozialhilfen hatte. Das so geschaufelte Loch in den Staatsfinanzen füllte er mit Schuldpapieren. Die Zinsen kassieren die Arnault, Pinault, Dassault, Bolloré. Den Protest der Gewerkschaften, Gilets jaunes, Schülerinnen gegen die „casse sociale“ lässt er mit Polizeigranaten bekämpfen. Er sabotierte die Sozialdemokratie und die Konservativen. Dann löste er das Parlament auf. Seither üben seine rechten Minderheitsregierungen Chaos-Management.

Auch Luc Frieden träumt davon, Kapitän und CEO der Nation zu sein. Er hält Gewerkschafter nicht für Staatsbürger, sondern für Personal. Wie Emmanuel Macron hält er Sozialdialog für eine Behinderung des Rechts auf Akkumulation fremden Mehrwerts. Am 4. Februar 2012 prophezeite er der Ingenieursvereinigung: „Je dirais que, dans le domaine économique et social, la tripartite n’est pas le modèle sur lequel l’avenir peut être construit.“ Als die Energiepreise dieses Jahr stiegen, drückte er sich monatelang an einer Zusammenkunft der Tripartite vorbei. Luc Friedens Gefallen am Sozialdialog ist sehr rezent.

Das klägliche Ende von Präsident Emmanuel Macron, das drohende Ende von Kanzler Friedrich Merz stehen für die Götterdämmerung neoliberaler Politiker. Die aus der Finanzbranche kamen, um den Staat im Interesse der Besitzenden, auf Kosten der Besitzlosen umzukrempeln. Die Technokraten verwechselten den „lien de subordination“ in der Privatwirtschaft mit dem Interessenausgleich in der Politik. Sie hielten Gnadenlosigkeit für eine erfolgversprechende Führungsqualität.

Auch Luc Frieden zählt zu ihnen. Als Xavier Bettel zum neoliberalen Umbau erst nicht fähig, dann nicht willens war, durfte Luc Frieden es versuchen. Er blieb ungeschickt. Die Kundgebung vom 28. Juni 2025 markierte das Ende seines Versuchs. Hierzulande dämpfen die Abgaben der Steueroase die Klassenkämpfe. So drückt sich Luc Friedens Scheitern nur in Meinungsumfragen aus: Der zwölftbeliebteste Politiker könnte seine Partei sechs Parlamentsmandate kosten.

Nach der Götterdämmerung der Draghi, Macron, Merz sollen die rechten Machtmenschen den rechtsextremen Machtmenschen Platz machen – den Meloni, Le Pen, Weidel. Unter dem Banner von Sozialdarwinismus und Rassismus sollen nun noch Rücksichtslosere, noch Brutalere das neoliberale Programm ungehemmter Bereicherung fortsetzen. Gewalttätig im Innern, protektionistisch nach außen. Wo Gewerkschaften und linke Parteien es nicht zu verhindern wissen. ● ROMAIN HILGERT

« Mat allem Respekt »

IIII Bernard Thomas

Le slogan est simple et brutal : « Méi an der Täsch ». Il s’étale en grandes lettres sur la brochure du CSV, suivi de « Méi Netto. Manner Steieren. » C’est l’alpha et l’oméga du CSV. C’était le cœur de sa campagne de 2023, et ce le sera sans doute encore en 2028, que le *Spëtzekandidat* se prénomme Luc ou Gilles. La réclame a atterri dans toutes les boîtes aux lettres ce mercredi, pile-poil le jour où l’individualisation fiscale a été adoptée à la Chambre. Pas question de se faire de nouveau voler la vedette par le DP.

« Deemno, Här Minister : mission accomplie », clame la députée Diane Adehm (CSV) depuis la tribune parlementaire. La question de l’assistance mutuelle que se doivent les conjoints est écartée de manière expéditive : « Le mariage, c’est le droit civil. Le droit fiscal, c’est le droit fiscal. Les deux n’ont rien à voir l’un avec l’autre ». À la critique du déchet fiscal (un milliard d’euros par an), Adehm répond par un impératif qui pourrait, dans un avenir pas si lointain, se retourner contre ce gouvernement ou celui qui lui succédera : « Une réforme fiscale qui n’allège pas la charge financière des gens, ce n’est pas une réforme fiscale. » Et d’ajouter une autre maxime : « Eng Steierreform däerf kee staatlech veruerdnete Fiskalklau sinn ». Les libéraux tentent, eux, de s’attribuer une part des lauriers : « Les ministres des Finances du DP ont fourni un travail préparatoire essentiel », affirme Patrick Goldschmidt. Le député libéral vient d’ouvrir son discours par un lapsus : « Eng Reform, déi scho laang hifälleg… euh… iwwerfälleg ass ». Il donne un twist compétitif à un projet qui profitera surtout aux célibataires : « Les talents dont notre économie a besoin sont souvent des jeunes gens qui vivent seuls. »

Les socialistes ont opté pour l’abstention, compromis boiteux entre le « oui, mais » et le « non, quoique ». Le LSAP se montre *koalitiounsfäheg*. « Chapeau, vous avez réussi l’individualisation ! Même si nous aurions souhaité un autre calibrage », dit Franz Fayot, qui apparaît désormais comme le chef officieux de la fraction socialiste. Il admet d’entrée que « pour le LSAP, ce n’est pas un dossier facile ». Puis vient une longue liste d’objections : Il ne serait pas « intelligent » de renoncer à des ressources fiscales, dit le député socialiste, qui craint que la réforme ne soit « un prélude à une politique d’austérité ». Deux jours avant le débat, le LSAP a pondu son projet alternatif. Il a mis en ligne un simulateur permettant au contribuable de voir s’il en sortirait gagnant ou perdant. (En classe 1, il faut pousser le curseur jusqu’à 16 800 euros mensuels pour commencer à payer plus d’impôts.) Faute d’accès aux données, le LSAP n’a pu calculer ce que son projet, qui fait la part belle aux crédits d’impôt, finirait par coûter. Le ministre en a chargé ses services. Ceux-ci seraient « grosso modo » arrivés à 1,45 milliard d’euros, annonce Gilles Roth ce mercredi. « Mat allem Respekt an allem Luef » pour le travail fourni par la fraction socialiste, ajoute-t-il.

Le CSV s’attendait à ce que l’ADR profite de l’individualisation pour draguer son électorat conservateur. Or, les populistes de droite ont raté la coche. Fred Keup tient un discours tiède. Du coup, Sam Tanson (Déi Gréng) apparaît comme la principale opposante au projet. Elle s’adresse directement au ministre : « Vous auriez pu repousser la réforme, la faire par étapes, mais vous n’avez pas voulu. Tout devait être prêt pour 2028. » Comme l’ensemble de l’opposition, elle reproche au tarif U de ne tenir compte ni de la capacité contributive ni de la solidarité au sein de la famille. Déi Gréng essaient de se faire les porte-parole des *millennials* qui, écrasés par leurs prêts immobiliers, aimeraient passer plus de temps avec leurs enfants. Le nouveau député de Déi Lénk, Gary Diderich, tente, lui, de trianguler. « Évidemment » qu’il est absurde que tout le monde reçoive plus, concède-t-il, « mais nous n’allons pas expliquer à l’ouvrier de chantier et à la caissière qu’ils doivent renoncer à 200 euros parce que le directeur de banque en profitera aussi ». Du pain bénit pour Gilles Roth, qui invoquera Déi Lénk comme caution sociale.

Michel Wolter, le pitbull du CSV, tente d’enfoncer un coin entre les trois anciens partenaires de coalition (qui, selon la *Sonndesfro*, auraient de nouveau une majorité) : « Les divergences apparues ce matin montrent qu’il aurait été impossible de faire une réforme d’une telle envergure [sous Gambia, *ndlr*] ». Il est midi passé, et la plénière commence à s’animer. Gilles Roth monte au pupitre et prend la posture de l’homme d’État : « Il existe différentes visions, et je les respecte en tant que ministre des Finances ». Quelques minutes plus tard, son ton se fait nettement plus polémique : « Déi eng wëlle méi belaaschten, an déi aner wëllen entlaaschten ». Roth joue cartes sur table, assumant que sa réforme fera passer la dette de 28 à 28,8 pour cent du PIB, mais la cohésion sociale primerait sur les « statistiques ». À l’approche du scrutin de 2028, l’ex-maire de Mamer tente de se réinventer dans une veine junckérienne, prononçant les mots « rerum novarum » à tout va. Ce mercredi, il partage son « opinion personnelle » (qui s’avère très peu Frieden-compatible) sur le relèvement du taux maximal, conseillant au prochain gouvernement de passer par une hausse de l’impôt de solidarité. Cela aurait l’avantage de ne pas compromettre le « taux d’affichage ». Et donc de ne pas effaroucher les talents de la place financière. ●





Université du Luxembourg

Tout réformer, sauf le pouvoir

IIII Benoît Majerus

Un an de crise à l'Uni.lu – audits, nouvelle loi, succession au rectorat, mais la question de la gouvernance est pudiquement éludée

Il y a un an, la presse luxembourgeoise publiait les premiers témoignages sur le climat de travail à l'Université du Luxembourg. L'image qui s'en dégageait n'était guère reluisante : harcèlement moral, licenciements contestés, critères de promotion modifiés en cours de route, soupçons de favoritisme et de représailles, en particulier au sein de la Faculté de droit, d'économie et de finance. La séquence qui s'ouvrait alors était inédite pour une institution habituée jusque-là à une certaine bienveillance publique : questions parlementaires, auditions en commission, dénégation par la direction de toute culture toxique « systémique ».

En mars dernier, dans une lettre ouverte cosignée avec mon collègue Luc Heuschling, j'appelais à une gouvernance plus démocratique et à une réforme de la loi de 2018 qui en fixe le cadre. Sept mois plus tard, le bilan est maigre. Plus inquiétant encore, chacune des réponses apportées depuis semble confirmer le diagnostic qu'elle prétendait conjurer.

Un audit qui parle d'entreprise et de clients

L'audit sur les pratiques organisationnelles et le climat de travail, commandé par le Conseil de gouvernance, a été confié cet été à un groupement emmené par la société Pétillances. Ses conclusions ne sont attendues qu'en juin 2027. Quant à l'audit voulu par la ministre, Stéphanie Obertin (DP), censé porter sur les structures de gouvernance elles-mêmes, il ne semble avoir trouvé un prestataire qu'au terme de longs mois et de deux appels d'offres restés sans suite.

Le premier de ces audits me laisse perplexe. On y parle d'« entreprise » et de « clients », comme si les éléments avaient été repris tels quels d'une mission pour une banque. Détail révélateur dans une université qui revendique son trilinguisme : L'exercice n'est proposé qu'en français et en anglais. Surtout, la démarche repose sur un réductionnisme psychologisant, qui ramène les difficultés à des relations interpersonnelles, à des « conflits » entre individus qu'il suffirait de mieux gérer. La réponse ministérielle aux député·es allait déjà dans ce sens, en mettant en avant formations, coaching en communication et en gestion des conflits, médiation.

Or le harcèlement, le favoritisme ou la peur de s'exprimer ne se réduisent pas à des questions de personnes. Toute organisation qui individualise le travail, décourage la contestation et confère à celles et ceux qui dirigent un large pouvoir discrétionnaire crée un terrain propice à ces dérives. Lorsque les plaintes sont instruites au sein de la hiérarchie même qui les a suscitées, il ne faut pas s'étonner que les victimes se taisent – ou se tournent vers la presse. Répondre par des formations et du coaching individuels sans interroger les structures revient à proposer comme remède ce qui est à l'origine du mal : l'individualisation.

Une loi nouvelle, une gouvernance inchangée

Lors de la rentrée académique, la ministre a présenté les grandes orientations de la future loi sur l'Université : assurance qualité, formation médicale spécialisée, parcours de promotion du personnel académique et une nouvelle structure organisationnelle permettant de passer de trois à six facultés. Sur la gouvernance, rien. Le gouvernement avait annoncé qu'il attendrait les conclusions des audits avant de toucher à la répartition des pouvoirs ; l'un démarre à peine, l'autre ne rendra rien avant l'été 2027. La question est ainsi renvoyée à plus tard, sans calendrier précis. On réforme tout, sauf ce qui pose problème.

Doubler le nombre de facultés sans repenser le rôle des conseils de faculté par exemple, c'est surtout doubler le nombre de doyen·nes nommé·es d'en haut, que des organes collégiaux continueront d'« assister » plutôt que de contrôler. Dans l'organisation actuelle, le contrôle descend ; il ne remonte jamais.

La succession au rectorat, ou la consultation comme rituel

Le même scénario se répète pour la succession du recteur, qui a annoncé en juillet ne pas briguer de second mandat. Comme lors des procédures précédentes, le Conseil de gouvernance s'appuie sur un cabinet de recrutement externe. Audit, recrutement : à chaque étape, l'Université confie à des prestataires privés ce qui devrait relever d'une délibération collective, et importe avec eux le vocabulaire et les catégories du marché.

La communauté universitaire, elle, n'interviendra qu'à la toute fin. Comme par le passé, le Conseil universitaire sera appelé à se prononcer quelques jours avant la nomination, sur une candidature unique, lorsque les jeux seront faits. Ce n'est pas une consultation, c'est un rituel destiné à produire du consentement une fois les décisions prises à huis clos. Rien n'oblige pourtant à procéder ainsi. Plusieurs candidat·es pourraient venir présenter publiquement leur projet devant celles et ceux qu'il s'agira de diriger, et la communauté pourrait choisir entre ces candidatures.

L'enjeu dépasse la procédure. Un recrutement par cabinet produit une autre figure de direction : non plus une personne issue de la communauté, choisie par elle et appelée à y retourner au terme de son mandat, mais un·e gestionnaire dont la légitimité vient d'en haut.

Rendre la décision à celles et ceux qui font l'université

Si la gouvernance doit changer, le changement doit être structurel. Le Conseil de gouvernance, composé en majorité d'expert·es sans lien véritable avec la vie de l'institution, devrait voir son rôle ramené à une fonction consultative : un regard extérieur précieux, mais pas un pouvoir de décision. Celui-ci reviendrait au Conseil universitaire, seul organe élu par la communauté universitaire dans son ensemble : les étudiant·es, les doctorant·es, les chercheur·euses sous contrat, le personnel administratif et technique et les enseignant·es-chercheur·euses permanent·es.

Il ne s'agit pas de rêver d'une université sans conflit, ce qui serait illusoire, mais d'une université où les divergences s'expriment ouvertement, dans des instances légitimes, au lieu de se déplacer dans les couloirs, de se retourner contre les plus vulnérables ou de finir dans les journaux. Un consensus de façade est plus dangereux qu'un débat assumé. Une réforme de la loi n'aura de sens que si la communauté s'en saisit.

En 2028, l'Université du Luxembourg fêtera ses 25 ans et accueillera une nouvelle rectrice ou un nouveau recteur. Ce double rendez-vous ne devrait pas se réduire à une passation de pouvoir. Il devrait être l'occasion de rendre ce pouvoir, au moins en partie, à celles et ceux qui font l'université. ●



land
30.10.2026

Hashcash

IIII Pierre Sorlut

Stokr, une plateforme liée au gourou du bitcoin, expose la CSSF, le Luxembourg et toute la stratégie crypto

Début 2024, le Luxembourg a connu le grand crash de Crypto4Winners. Les deux responsables de cette plateforme d'investissement promettant des revenus faramineux sont aujourd'hui inculpés pour escroquerie et blanchiment. L'un des deux, le Luxembourgeois Luc Schiltz, est incarcéré depuis deux ans. La justice luxembourgeoise recense plus de 500 victimes dans ce qui s'apparenterait (les prévenus sont présumés innocents) à une pyramide de Ponzi. Le préjudice, lui, s'élèverait à plus de cent millions d'euros. L'instruction est toujours en cours dans ce dossier à dimension internationale révélé par le *Land* à l'époque. La réglementation n'existait alors pas autour de la sphère crypto, mais l'un des responsables de Crypto4Winners, ancien banquier, avait savamment bâti un Potemkine règlementaire. Il avait notamment monté un AIFM, agréé par la CSSF, pour de prétendus « investisseurs qualifiés », ainsi qu'une société de gestion enregistrée auprès de la BCL. Nullement encadrée, la plateforme Crypto4Winners s'adressait à des investisseurs lambda, a priori nullement qualifiés.

Mais ça, c'était le monde d'avant. Depuis, le règlement européen Mica offre un cadre pour échanger des cryptos. Il est dorénavant possible pour une plateforme de passer dans le giron de la CSSF, d'être contrôlée par ses soins et donc de bénéficier d'un badge de respectabilité. Un vrai. Le Luxembourg veut se placer en pionnier de ce pan financier (*d'Land*, 4 septembre 2026). Dans un avis rendu en mai, le Conseil économique et social s'est félicité que le pays, notamment sous la houlette du ministre Gilles Roth (CSV), devienne « un centre européen de premier plan pour les prestataires de services sur cryptoactifs les plus établis ».

Le régulateur travaille pour accueillir un maximum d'opérateurs des marchés de cryptoactifs. Ces dernières années, il a développé une expertise en la matière, créant un *innovation hub* en ses murs et tentant d'offrir un avantage concurrentiel. On ne souhaiterait pas que ce savoir-faire soit dilué dans une surveillance des marchés crypto concentrée à Paris auprès de l'Esma, où la Commission européenne souhaite l'envoyer. S'ajoute la partie blockchain. « Un certain nombre de gestionnaires d'actifs envisagent la tokenisation de parts de fonds. Avec ses quatre lois relatives aux blockchains (…), le Luxembourg dispose déjà d'un cadre réglementaire solide et devrait servir de pilote dans ce domaine pour l'UE », se réjouissait le directeur général de la CSSF, Claude Marx, en préface du rapport annuel 2024 de la commission de surveillance.

Les pionniers de Stokr

Stokr a figuré parmi les premiers bénéficiaires des licences pour les prestataires de services en cryptoactifs (CASPs). Un sésame que la « plateforme dédiée depuis 2018 aux titres financiers digitalisés » associe à un agrément d'institution de paiement, a rapporté Luxembourg for Finance en juin. L'agence gouvernementale soulignait ainsi qu'étaient rassemblés dans une entité, Stokr, « la conservation et le transfert de cryptoactifs, l'exécution des paiements en *stablecoins* pour les souscriptions, les rachats et les distributions aux investisseurs ».

Selon sa direction, la startup basée à la Lhoft (Luxembourg House of Financial Technologies) emploie treize personnes au Grand-Duché et onze à Berlin (son rapport annuel 2025 parle de 5,33 temps-pleins au Grand-Duché). Stokr a jusqu'à maintenant bénéficié d'une couverture de presse plutôt élogieuse. Par exemple chez *Paperjam* dont elle est membre du club d'affaires. « L'objectif est de permettre aux entrepreneurs de lever des fonds par le biais de titres numériques réglementés, tout en donnant aux investisseurs l'accès à des actifs alternatifs,

le tout construit sur l'infrastructure blockchain », explique son cofondateur et CEO, Tobias Seidl dans un article offert aux clients du business club. L'objectif consisterait à « combiner l'efficacité du réseau bitcoin avec les normes de la réglementation financière de l'UE pour construire un système financier plus ouvert et plus résilient ».

Tobias Seidl a exercé au Luxembourg en tant qu'avocat d'affaires pendant quinze ans. De son expérience dans la structuration d'investissements lui est venue l'idée d'une interface permettant aux entreprises d'émettre directement leurs titres auprès d'investisseurs via des *security tokens* « sans passer par des intermédiaires », avait-il expliqué au *Wort* en 2022. De cette vocation initiale et grâce aux « très bonnes connexions » des fondateurs de Stokr dans le secteur de la blockchain, aurait « germé l'idée » d'émettre un jeton (token) adossé au *hashrate*, soit la puissance de calcul cumulée nécessaire pour créer le bitcoin et faire fonctionner son infrastructure d'échange. Ainsi, pour « tokeniser » la production de l'infrastructure de la monnaie électronique, Stokr a créé un véhicule de titrisation (réglementé par la CSSF), un instrument financier « unique en son genre », s'enthousiasme *paperjam.lu*. Acheter un jeton, c'est miser sur la profitabilité du minage de bitcoins.

La startup qui cotait deux milliards

Le *Wort* a parlé d'un « beau succès » de la première émission, en 2021, de ces titres BMN (pour « blockstream mining note »). Effectivement, face au *Land* cette semaine, Tobias Seidl évoque une performance moyenne de 57 pour cent en trois ans. « Bravo aux architectes originels de BMN1 », s'est réjoui sur X l'autre fondateur de Stokr, Arnab Naskar, le 20 juillet 2024, à la date de maturité du produit financier (et du remboursement du principal d'une valeur de 40,3 millions d'euros). Ce jour-là commençait l'émission d'une deuxième série de notes, BMN2. Plus de vingt émissions de notes arrivant à maturité en 2028 représentent une dette de plus de 1,5 milliard de dollars. Soit un montant largement supérieur à la somme des autres actifs tokenisés par Stokr.

Dans son tweet de félicitations, Arnab Naskar cite notamment Adam Back et Chris Cook. Le premier est le messie du bitcoin et vit dans l'ombre (son adresse officielle renseigne une très modeste résidence à Malte). Le second est le fidèle apôtre... et lui flambe ostensiblement, voyageant en jet ou sur son yacht. Au *Land*, Tobias Seidl concède qu'Adam Back est bien celui qui a eu l'idée initiale de créer un produit financier sur le minage de Bitcoin. Ce docteur en informatique, cypherpunk et cryptographe, a été mentionné en 2008 dans le livre blanc de Satoshi Nakamoto (pseudonyme qui cache le fondateur du Bitcoin) comme l'inventeur du *hashcash*, le système de validation par preuve de travail sur lequel repose la cryptomonnaie. En avril, le *New York Times* écrivait à l'issue d'une longue enquête qu'Adam Back était très probablement l'inventeur du Bitcoin… ce que l'intéressé a démenti.

Adam Back dirige Blockstream, groupe systémique qui, depuis 2014, bâtit l'infrastructure du Bitcoin. Cette société a notamment bénéficié en 2024 d'un apport massif de fonds de la part de Fulgur Ventures. Blockstream a aussi pour actionnaire le groupe

Stokr, qui a notamment la charge des contrôles conformité pour les produits qu'elle tokenise, a ses actionnaires pour clients systémiques

iFinex, qui exploite la plateforme d'échange Bitfinex sur laquelle les BMN2 sont vendues. Or, Adam Back, iFinex et Fulgur Ventures sont aussi actionnaires de Stokr. Cette société qui a notamment la charge des contrôles conformité pour les produits qu'elle tokenise compte ses actionnaires pour clients systémiques.

Seidl assure remplir dûment les fonctions de KYC (*know your customer*), KYT (*know your transactions*) et AML (*anti money laundering*). Il garde cependant le mystère sur la répartition actionnariale exacte. Ces actionnaires, qui sont des pierres angulaires du secteur crypto même, détiendraient « chacun une participation minoritaire inférieure à quinze pour cent ». Les fondateurs, Seidl et Naskar, conserveraient la majorité des actions et des droits de vote. Interrogé sur un éventuel conflit d'intérêts, l'entrepreneur préfère y voir « une convergence d'intérêts ». Fulgur Ventures, Adam Back et iFinex seraient des « actionnaires passifs », du « smart money » qui apporte à Stokr un accès à l'écosystème.

Vives tensions dans la sphère crypto

L'écosystème, justement, dégage une odeur de pourri depuis quelques mois. La stature d'Adam Back, qui a longtemps bénéficié aux projets auxquels il s'associait, vacille. Des publications sur Substack d'un mystérieux blogueur, Natinfosec, relèvent ces conflits d'intérêts et recensent les casseroles trainées par les protagonistes. À commencer par Chris Cook, ce proche d'Adam Back, mentionné dans le tweet de Arnab Naskar. Chris Cook dirige Exacore, société qui mine les bitcoins. Natinfosec, qui se revendique chercheur en sécurité aux États-Unis, et *Bloomberg* relèvent que Chris Cook a été condamné à trois ans de prison pour fraude postale avant de se lancer dans le bitcoin. Exacore, *spin-off* de Blockstream, accuse des retards dans le paiement de matériels informatique et de fourniture d'électricité (des plaintes consultées par le *Land*). En plus, le réseau Liquid, sur lequel sont émis les BMN2, a été piraté au début du mois de septembre. 4 000 bitcoins sur les 4 200 détenus par la fédération qui opère ce réseau ont été subtilisés, soit 320 millions de dollars. Le gros a été récupéré, mais les pirates en ont gardé 600, soit pour une valeur de 47 millions de dollars. Un trou que peine à être rebouché, mais surtout une confiance en ce réseau réputé inviolable qui est ébranlée.

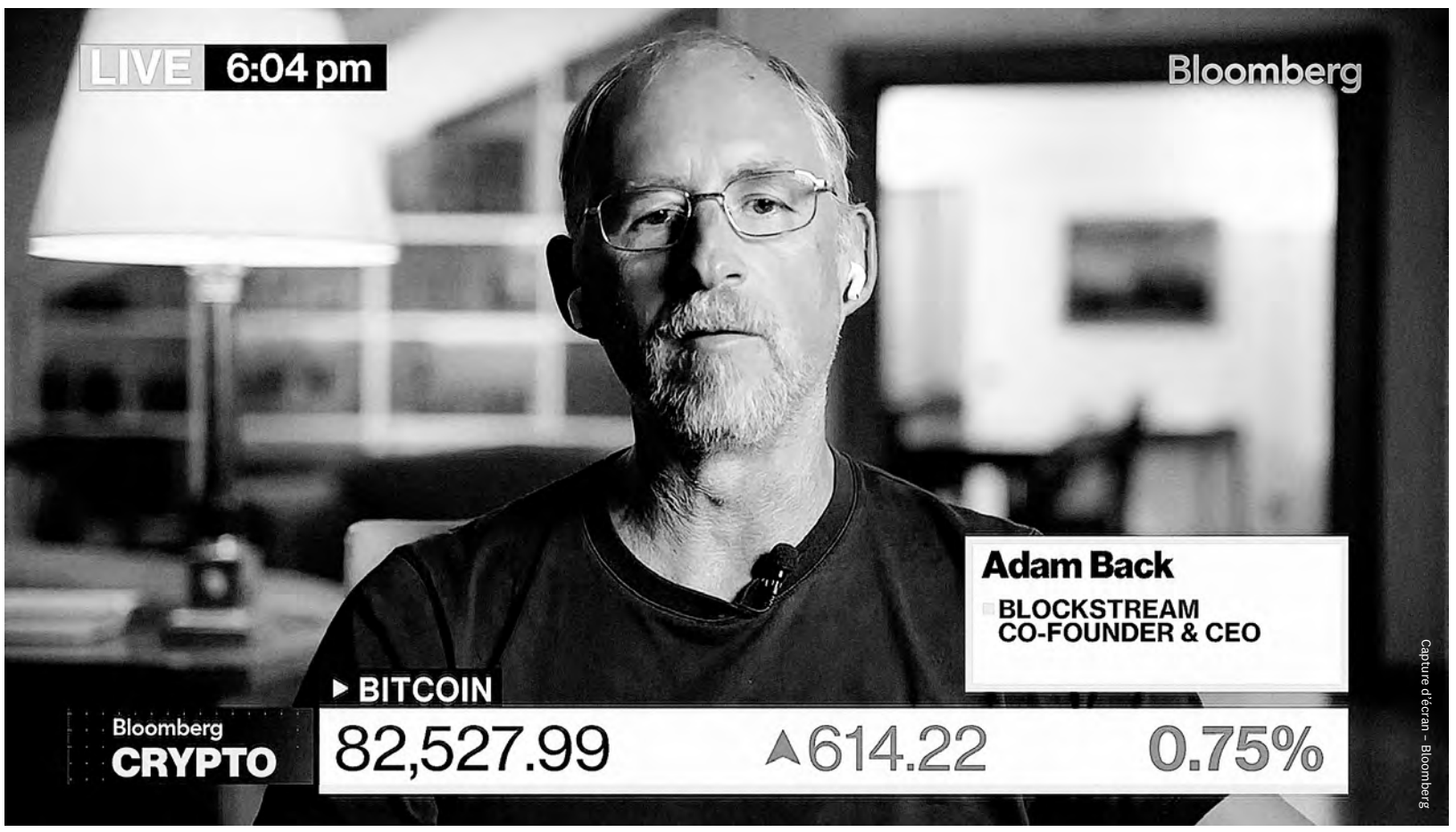
« Personne n'a perdu de Liquid Bitcoins via notre plateforme », rassure Tobias Seidl, précisant avoir informé le régulateur de la panne. Concernant le programme BMN2 de placement financier sur le minage, Tobias Seidl ne souhaite pas s'exprimer au nom de l'émetteur, la société de titrisation luxembourgeoise Oro-Fund (I)–BM2. Stokr ne serait que le fournisseur de la technologie selon la documentation officielle distribuée par l'entreprise au Luxembourg. Pourtant, la documentation distribuée sur la plateforme Bitfinex, enregistrée au Salvador et où les titres BMN2 sont échangés de gré à gré, insiste sur les racines luxembourgeoises du produit financier, une garantie de sécurité. La personne de contact de l'émetteur renseignée dans le document est Arnab Naskar, cadre de Stokr, joignable sur son adresse électronique de la société de gestion, Sicos Securities. Tobias Seidl apparaît comme référent de cette dernière entité. L'emprunteur est, lui, Adam Back (via BM OpCo) et la société liée pour l'opération de minage est Exacore avec pour interlocuteur, Chris Cook. La crypto est un petit monde.

La CSSF au cœur

Or, Tobias Seidl évoque de vives tensions sur ce marché. « Il y a beaucoup de vanité dans cette industrie » et la théorie selon laquelle Adam Back serait Satoshi Nakamoto n'aurait « pas été bien accueillie par certaines personnes », témoigne-t-il. « Adam Back, ses partenaires, des employés de Stokr et des membres de leurs familles ont fait l'objet d'une série d'attaques », affirme Seidl. Ces personnes auraient « reçu des menaces personnelles, physiques et psychologiques ». L'entrepreneur dit avoir déposé plainte le 26 août à la police luxembourgeoise pour diffamation et harcèlement, au nom de Stokr.

L'entrepreneur allemand lâche cependant que les titres de dette BMN2 sont « un instrument à haut risque ». Ce dernier dépend par exemple de la valeur du Bitcoin (qui peut théoriquement tomber à zéro), des coûts énergétiques, de la difficulté de minage (qui va croissante), et des ordinateurs ASIC (qui peuvent tomber en panne ou devenir obsolètes plus vite que prévu). « Les investisseurs peuvent perdre la totalité de leur investissement », admet Seidl.

Pour autant, interrogé sur le sujet, Tobias Seidl affirme que les relations de travail avec la CSSF sont « excellentes ». Le régulateur aurait procédé à une inspection « de routine » entre décembre 2023 et le 31 juillet 2025. Depuis, Natinfosec a alerté la CSSF sur cet éventuel « Ponzi » (ce que le *Land* ne peut pas confirmer) et les risques « pesant sur elle et le Luxembourg » avec ce mur de dettes qui risquerait de s'écrouler. Dans un courriel, le régulateur a remercié l'autoproclamé justicier en ajoutant que « cela sera pris en compte dans le cadre de la supervision prudentielle de cette entité ». Interrogé par le *Land* sur l'encadrement des conflits d'intérêts chez les opérateurs qu'elle supervise, la CSSF n'a pas souhaité répondre. ●



Adam Back, interviewé la semaine passée par Bloomberg depuis Lugano (Suisse) où il participait à un événement crypto

Capture d'écran – Bloomberg

Fin de partition

IIII France Clarinval

La BIL est en vente. L'actionnaire chinois liquide sa fondation de mécénat et se sépare d'un violon d'exception

La Banque Internationale à Luxembourg (BIL) ne fait pas dans les sentiments. Elle souhaite vendre le violon daté de 1754, sur lequel joue la violoniste Sandrine Cantoreggi. Pendant plus de 25 ans, la musicienne luxembourgeoise a exercé son art avec cet instrument acquis par la banque en 2000. À l'époque, la Fondation Indépendance, structure de mécénat financée par la banque, avait recommandé l'acquisition d'un instrument d'exception afin de favoriser le développement artistique d'une musicienne déjà engagée dans une carrière internationale. « Le violon, choisi par madame Cantoreggi, a été mis à sa disposition dans le cadre d'un contrat de mécénat prévoyant un usage exclusif de l'instrument. Ce contrat, initialement conclu pour dix ans, a ensuite été renouvelé à plusieurs reprises jusqu'à sa fin, en avril dernier », précise le service de communication de la banque, à la demande du *Land*. Il confirme que la BIL a engagé des démarches pour vendre le violon. Contactée, Sandrine Cantoreggi n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade.

Dans le même temps, la décision de mettre un terme aux activités de la Fondation Indépendance s'est ajoutée au tableau. Début octobre, les administrateurs de la fondation ont appris, lors de leur réunion, qu'il s'agissait de la dernière session de distribution de subventions. Avec 150 000 euros par an (un montant inférieur à la dotation initiale lors de sa création en 1999, stable depuis une dizaine d'années), la Fondation Indépendance intervient en soutien ponctuel auprès de nombreux projets artistiques et culturels. Les bilans des dernières années font état de dotations généralement comprises entre 2 000 et 5 000 euros. « Cela peut paraître des gouttes d'eau, mais c'est souvent ce qui permet de boucler un budget », estime un membre du conseil d'administration. Selon ses calculs, la fondation a consacré, depuis sa création, près de trois millions d'euros au financement de plus de 1 600 projets, aussi bien en musique qu'en danse, théâtre, arts visuels ou cinéma. « Pour les artistes, l'arrêt de ces subventions représentera un réel manque. »



Sven Becker

La Banque internationale revoit sa politique de mécénat

Cette annonce tombe à un moment particulier pour la BIL. Huit ans après son arrivée au capital, son actionnaire chinois, Legend Holdings, cherche à céder ses 90 pour cent du capital. L'État luxembourgeois, qui détient les dix pour cent restants, entend maintenir sa participation. La banque se défend de tout désengagement de la culture. Elle veut « privilégier des collaborations plus étroites et inscrites dans la durée avec des acteurs majeurs de la scène culturelle » (Philharmonie, Den Atelier, Casino-Luxembourg, Luxembourg Art Week sont cités…). La Galerie Indépendance (trois expositions par an, assorties de la publication d'un catalogue) continuera également ses activités. Reste qu'avec la fin de la Fondation Indépendance et la vente du violon Guadagnini, deux pages écrites au tournant du siècle, à une époque où la BIL était encore sous pavillon franco-belge, se tournent.

Un violon hors de prix

Quel prix la banque peut-elle espérer tirer de cet instrument ? Il appartient à une catégorie particulière de patrimoine : un bien de grande valeur, témoin de l'histoire de la lutherie et outil de travail encore utilisé sur scène. Giovanni Battista Guadagnini (1711-1786) compte parmi les très grands noms de la lutherie italienne, placé dans le sillage d'Antonio Stradivari et de Giuseppe Guarneri del Gesù. Ses œuvres sont notamment recherchées pour leur puissance sonore, leur ampleur et leur capacité à projeter le son dans une grande salle de concert. Les musiciens décrivent souvent leur timbre comme chaleureux, profond et riche dans les registres graves et médiums.

> *« La détention d'un instrument de musique ne relève pas de la vocation première d'un établissement bancaire. »*
>
> Vincent Pelletier (BIL)

La BIL ne communique ni le prix d'acquisition historique ni les éventuelles conditions financières liées à une cession. Pour se faire une idée de la valeur de l'instrument, il faut regarder du côté de ventes comparables. Selon la thèse d'Angela Ortiz Muñoz (« *Investigating the potential of investing in fine stringed instruments as an alternative investment asset class* », Université du Luxembourg, 2020), il subsiste environ 300 violons construits par Guadagnini. Elle indique également que de beaux exemplaires ont dépassé 1,5 million de dollars chez les marchands. La base de données spécialisée Amati répertorie des ventes récentes de violons issus de la période milanaise du luthier. En 2021, un Guadagnini milanais (vers 1753) a trouvé preneur à 1,2 million d'euros chez Tarisio Auctions. Un instrument proche, daté de 1758, a été adjugé en mai 2025 pour près de 840 000 euros.

Ces résultats donnent un ordre de grandeur, mais ne permettent pas de deviner le prix auquel la banque espère vendre le sien. « Le marché des instruments anciens est très spécifique et les valorisations peuvent évoluer sensiblement en fonction de nombreux critères : l'authenticité, la provenance, l'état de conservation et les musiciens qui ont joué avec », explique au *Land* Rodrique Tournel. Il est directeur de Devoto, un fonds d'investissement luxembourgeois qui se développe dans les actifs alternatifs, dont les instruments anciens. En novembre 2025, sa structure dédiée, la Maison luxembourgeoise des instruments d'exception, a vendu deux violons du luthier français Jean-Baptiste Vuillaume (1798-1875) au célèbre violoniste André Rieu. Il reste discret sur les montants de la transaction.

Plus généralement, ce type de fonds réunit des capitaux pour acheter des modèles rares. Le Luxembourgeois se concentre sur les instruments à cordes frottées. Les pièces sont ensuite confiées à des musiciens, tandis que le ou les propriétaires espèrent réaliser une plus-value à la revente. Un instrument doit être joué pour conserver ses qualités acoustiques : le confier à un interprète préserve donc sa sonorité et contribue à le valoriser. L'autrice de la thèse en sciences financières relève une durée moyenne de détention de 32 ans dans sa base de ventes répétées. Elle souligne aussi que le marché est trop restreint (environ 16,2 milliards de dollars) pour absorber facilement de très grands fonds institutionnels. Angela Ortiz Muñoz réserve cette stratégie à des clients fortunés, sensibles à l'aspect culturel de leur investissement.

« En général, les prêts sont d'une durée de deux à cinq ans. Nous offrons ainsi la possibilité à de jeunes violonistes de jouer sur des instruments de prestige », complète Rodrique Tournel. Il juge « very painful » la séparation pour les musiciens qui gardent l'instrument plus longtemps. Pour l'instant, un violon d'Andrea Guarneri (fabriqué à Crémone en 1643) est prêté à Yanis Grisó. Né en 2003, ce jeune violoniste a remporté de nombreux prix, dont celui de la Luxembourgish Competition for Young Soloists. D'autres pièces sont confiées à l'Académie de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg ainsi qu'à des musiciens belges et néerlandais. L'interprète profite de l'instrument sans verser de loyer, mais assume généralement l'assurance et l'entretien. « Malgré la valeur des biens, les primes d'assurance des violons sont comparables à celles des voitures, car ils représentent moins de risques d'accident », affirme le directeur de Devoto.

Banque et art : un certain désamour

Le prêt d'instruments de musique comme levier de mécénat représente une tradition bien ancrée dans plusieurs banques ou fonds dédiés. Renaud Capuçon a longtemps joué sur le légendaire violon Guarneri del Gesù « Panette » de 1737, que lui prêtait la Banque de la Suisse Italienne (BSI). Plus près de nous, BGL BNP Paribas possède, depuis 1993, le violoncelle surnommé « Le Luxembourgeois » réalisé par Matteo Goffriller, à la fin du 17e siècle. La banque l'a confié à la violoncelliste Françoise Groben jusqu'à son décès en 2012. Il revient désormais aux premiers solistes de l'Orchestre philharmonique de Luxembourg.

Pour la BIL, en revanche, « la détention à long terme d'un instrument de cette nature ne relève pas de la vocation première d'un établissement bancaire ». La cession d'actifs non stratégiques s'avère une pratique courante chez les banques, qui y trouvent de quoi embellir leur bilan, dégager des liquidités immédiates et épargner de coûts au prochain propriétaire. KBL avait ainsi encaissé 43,1 millions d'euros en 2015 en cédant des actifs accumulés au cours de l'histoire de la banque. Outre de nombreux immeubles, la liste comprenait une œuvre de petit format de Picasso, vendue à 402 000 euros.

Il est trop tôt pour prédire ce qu'il adviendra du violon sur lequel joue Sandrine Cantoreggi. Rodrique Tournel refuse de dire si son fonds pourrait acquérir l'instrument et s'il le confierait à la musicienne luxembourgeoise. Pour la BIL, le dossier se ferme. Pour le violon, il s'ouvre : fonds spécialisé, collectionneur privé, voire argent public, personne ne sait encore qui jouera ce Guadagnini demain ni s'il restera au Luxembourg. ●

La nouvelle trajectoire

IIII Georges Canto

Les objectifs de Paris sont inatteignables. Les Nations unies suggèrent une échappatoire. Elle nécessite investissements

Publié le 21 octobre, en plein milieu de la violente contestation sociale qui touche la France et plusieurs pays d'Europe du Sud, le 17e rapport du Programme des Nations-unies pour l'Environnement (PNUE) a failli passer inaperçu. C'eut été dommage, vu la richesse de ce document de 112 pages titré : *The point of return : Urgent emissions cuts needed to come back from overshoot of 1.5°C*. Sa conclusion est inédite : pour la première fois, l'ONU reconnaît qu'atteindre l'objectif d'un réchauffement climatique de 1,5 degré maximum par rapport au niveau préindustriel, conformément à l'accord de Paris de 2015, est devenu impossible. Mais plutôt que d'y renoncer, l'organisation suggère un scénario de « dépassement puis retour » : il s'agit désormais de limiter la dérive à un niveau aussi bas que possible jusqu'au milieu du siècle puis de revenir sous 1,5° d'ici 2100. Une nouvelle trajectoire controversée qui comporte de lourdes implications financières.

Le rapport annuel du PNUE, Emissions Gap Report (EGR) est publié chaque année depuis 2010, quelques semaines avant la Conférence des Parties (COP selon l'acronyme anglais) dont la 31e session aura lieu à Antalya en Turquie du 9 au 20 novembre. Il propose une évaluation scientifique de l'écart entre les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et les « engagements d'atténuation » pris par les pays, en donnant également des pistes pour le combler. En dehors de cette mesure annuelle, l'accord de Paris a prévu de réaliser tous les cinq ans un bilan mondial (*Global Stocktake*) pour mesurer les progrès accomplis et ajuster les trajectoires.

Le ton de l'EGR 2026 est inhabituellement pessimiste. Les scientifiques estiment que si les politiques actuelles se poursuivent, le réchauffement atteindra 2,8° d'ici à 2100 et s'accentuera par la suite. Même si tous les plans nationaux étaient réalisés, la température mondiale sera alors de 2,6° supérieure à celle de l'ère pré-industrielle. Un autre scénario, dans lequel non seulement les feuilles de route mais aussi d'autres engagements plus lointains en faveur de la neutralité carbone étaient respectés, prévoit un réchauffement de + 2,1°. Ces résultats sont moins bons que ceux présentés en 2025, en raison notamment du retrait des États-Unis, deuxième pays le plus émetteur de GES, de l'accord de Paris.

Une charge financière de plus en plus lourde

« Les vagues de chaleur, les incendies de forêt dévastateurs et les inondations meurtrières observés cet été sont un avertissement de ce qui nous attend. Nous devons rendre le dépassement du seuil de 1,5°C aussi minime et aussi bref que possible. Cela exige un dépassement de l'ambition », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres début septembre. Au-delà de 1,5° les impacts climatiques et les risques de survenance de phénomènes irréversibles s'intensifient à chaque fraction de degré supplémentaire.

Les investissements à consentir sont considérables : l'ONG américaine Climate Policy Initiative les a chiffrés à une moyenne de 8 500 milliards de dollars par an entre 2027 et 2035, alors qu'ils ne s'élèvent aujourd'hui qu'à 2 000 milliards au maximum. Mais ces dépenses valent toujours mieux que l'inaction. Les coûts de la non-réalisation de l'objectif fixé à Paris ont déjà été énormes pour l'économie mondiale. On peut s'en faire une idée à partir des pertes économiques liées aux catastrophes naturelles, dont la fréquence ne cesse d'augmenter : en 2026 elles ont déjà atteint 242 milliards de dollars sur neuf mois, contre 200 milliards pour une année entière il y a une décennie. Il s'agit là de pertes directes qui ne comptabilisent pas les effets sur la productivité, la santé publique, la biodiversité, les déplacements de population ni les impacts à long terme sur la croissance.

Les mesures prises depuis dix ans ont déjà donné des résultats positifs. L'instauration de systèmes d'échange de quotas d'émission (SEQE) et de tarification du carbone a permis des réductions d'émissions comprises entre cinq et treize pour cent là où ils sont appliqués. Mais ces dispositifs sont restés trop concentrés dans certains pays avancés ou secteurs industriels, ce qui restreint leur impact global. Les énergies propres ont, elles, affiché une meilleure dynamique que prévu. La capacité de production d'électricité renouvelable a progressé trois fois plus vite que prévu lors de la signature de l'Accord de Paris, et le photovoltaïque sept fois plus vite. Lors de la COP28 à Dubaï en décembre 2023, l'engagement a été pris de tripler la capacité mondiale en énergies renouvelables d'ici 2030.

Selon les rapports de référence de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les investissements mondiaux consacrés aux énergies fossiles s'élèvent à environ 1 100 milliards de dollars par an mais ne pèsent plus que le tiers du total, alors que les sommes dédiées aux technologies propres (énergies renouvelables, réseaux, stockage, nucléaire et efficacité énergétique) en représentent le double, et deux-tiers du total, contre seulement 17 pour cent en 2016. En valeur, ces dernières ont été multipliées par sept.

Les deux défis majeurs

La nouvelle trajectoire implique de respecter deux grandes conditions. Les étapes fixées (contrairement à l'Accord de Paris qui ne prévoyait aucun calendrier précis) sont, par rapport au niveau constaté en 2025, une baisse des émissions de 18 pour cent d'ici 2030, de 45 pour cent d'ici 2035 et de 69 pour cent d'ici 2040. Pour y parvenir il faudrait que se produise un « basculement » massif et immédiat des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. Malgré le dynamisme de ces dernières l'effort paraît hors de portée, d'autant qu'une réorientation des capitaux ne se décrète pas et peut prendre du temps.

« Les émissions se maintiennent à des niveaux records et les plans nationaux sont dangereusement insuffisants », a déploré Antonio Guterres dans l'un de ses derniers messages avant le terme de son mandat, fin décembre 2026. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint en 2025, selon le rapport, un niveau identique à celui de 2024 (environ 58 milliards de tonnes d'équivalent CO_2) et les estimations pour 2026 sont du même ordre en raison de l'impact des incendies de forêt en Europe pendant l'été. Au moins le chiffre n'augmente-t-il plus.

Mais même si toutes les « contributions déterminées au niveau national » selon le vocabulaire onusien étaient mises en œuvre de manière intégrale, elles ne permettraient de réduire ces émissions que de cinq à huit pour cent d'ici à 2030, de onze à quinze pour cent d'ici à 2035 et de 20 à 27 pour cent d'ici à 2040, soit deux à trois fois moins que nécessaire. Ces niveaux seraient également insuffisants pour limiter le réchauffement sous 2°C.

Parallèlement il faudrait extraire environ 320 gigatonnes de CO_2 de l'atmosphère d'ici la fin du siècle, soit l'équivalent de huit ans d'émissions mondiales actuelles, grâce à un mix de solutions naturelles (reboisement, pratiques agricoles « régénératrices »), les plus économiques, et de projets technologiques comme le captage direct dans l'air, bien plus onéreux. Cependant l'élimination du dioxyde de carbone ne peut intervenir qu'en complément des réductions d'émissions de GES, et son efficacité implique que le réchauffement maximal reste nettement inférieur à 2°C.

2026 coûte à l'Europe

Pour le PNUE la nouvelle trajectoire nécessiterait aussi des mesures d'adaptation destinées à réduire la vulnérabilité des sociétés et des économies face aux impacts actuels, prévisibles et imprévisibles, du changement climatique. Les investissements prévus dans ce domaine seraient de 150 à 300 milliards de dollars par an d'ici 2030, un montant qui pourrait ensuite être doublé jusqu'en 2050. Les scientifiques notent toutefois qu'il existe des limites à cette adaptation et que des dégâts irréversibles ont été commis. Le rapport a été fraîchement accueilli par les instituts spécialisés dans la recherche sur le climat, comme les allemands de Climate Analytics (qui l'a qualifié « d'appel à l'apathie ») et de NewClimate Institute. Selon ces derniers, « bien que nous ayons appuyé sur l'accélérateur des énergies renouvelables, nous n'avons pas encore appuyé sur le frein des énergies fossiles », les responsables politiques n'étant pas assez clairement placés devant leurs responsabilités pour en sortir rapidement.

Pour ce qui concerne le Vieux Continent, les pertes liées aux catastrophes naturelles se sont élevées à cinquante milliards d'euros par an entre 2022 et 2025, en raison notamment de l'inadaptation des infrastructures au nouveau contexte climatique, a estimé la Commission européenne. L'exécutif européen chiffre à 70 milliards d'euros par an les investissements nécessaires à leur mise en adéquation : renforcement des digues, refonte des réseaux d'eau et d'énergie, réfection des infrastructures de transport, reconversion agricole, etc. Pour y parvenir, la Commission a proposé le 27 octobre un cadre juridique commun sous le nom de European Climate Resilience Law. Présenté comme un « filet de sécurité » s'ajoutant à la réduction des émissions de GES, le futur règlement imposera aux États membres d'établir d'ici à 2030 des plans d'adaptation permettant de faire face à un réchauffement climatique de 3°C en 2100. Il complète le Green Deal de 2021 qui contenait déjà la Loi européenne sur le climat et la Stratégie d'adaptation au changement climatique. ●



AFP

Le 28 août au Porge en Gironde, une bannière « protégeons l'écosystème forestier » brûlée par les incendies historiques de cet été

Feuilleton



David Brognon et Stéphanie Rollin

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Chuchoter plutôt que crier

IIII josée hansen

Le duo d'artistes David Brognon et Stéphanie Rollin remporte le Prix Marcel Duchamp, un des prix les plus prestigieux dans le monde de l'art français, avec un travail sur les addictions

Kate Dans l'entrée du couloir qui mène vers leur salle d'exposition, au moins un du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, trois lampes-veilleuses sont accrochées au-dessus de nos têtes. Parfois elles sont éteintes, et parfois elles s'allument. Mais contrairement à ce que l'on imagine, elles ne sont pas dirigées par des capteurs de mouvements, mais elles le sont à distance, par une ancienne consommatrice de stupéfiants sobre depuis huit ans. À chaque accès de manque, tentation ou fierté de résister, elle peut varier la lumière via un dispositif technique. Kate est une présence invisible, un *genius loci* pour cette exposition qui poétise une réalité sociale dure comme le duo d'artiste belgo-franco-luxembourgeois David Brognon et Stéphanie Rollin a pris l'habitude de le faire : cette fois, ce sont les addictions.

On a pu suivre ces artistes – lui né en 1978 à Messancy (B) et elle née en 1980 au Luxembourg ; ils se sont rencontrés lorsqu'ils travaillaient tous les deux au Mudam – dans leur développement artistique depuis vingt ans. D'investigations purement poétiques sur le temps, le paysage ou le mouvement, ils se sont de plus en plus consacrés à des thèmes politiques et sociaux : *Le bracelet de Sophia* (2019-2020) suit une femme condamnée à porter un bracelet électronique dans son parcours quotidien, les mouvements étant transmis sous forme de poursuite lumineuse dans une salle d'exposition (en l'occurrence au BPS22 à Charleroi et au Mac Val en région parisienne, dans le cadre de leur exposition monographique *L'avant-dernière version de la réalité*, 2020-21). *Résilients*, un portillon d'accès monumental, a été réalisé avec les ouvriers métallurgiques de Caterpillar en Belgique, auxquels la centrale américaine venait d'annoncer la fermeture. *Fool's Gold* (2016) est une table de shoot pour toxicomanes à laquelle l'acier inoxydable donne une apparence très loin de la réalité peu reluisante des personnes dépendantes. Le dernier travail avant l'exposition à Paris, *24 H Silence* collectionne les minutes de silence pour les victimes d'attentats ou d'accidents à travers le monde, sous forme de vinyles installés dans des juke-boxes colorés. Une nouvelle machine, la troisième, a été produite pour l'exposition *État bruit*, cette année à la Konschthal à Esch-sur-Alzette.

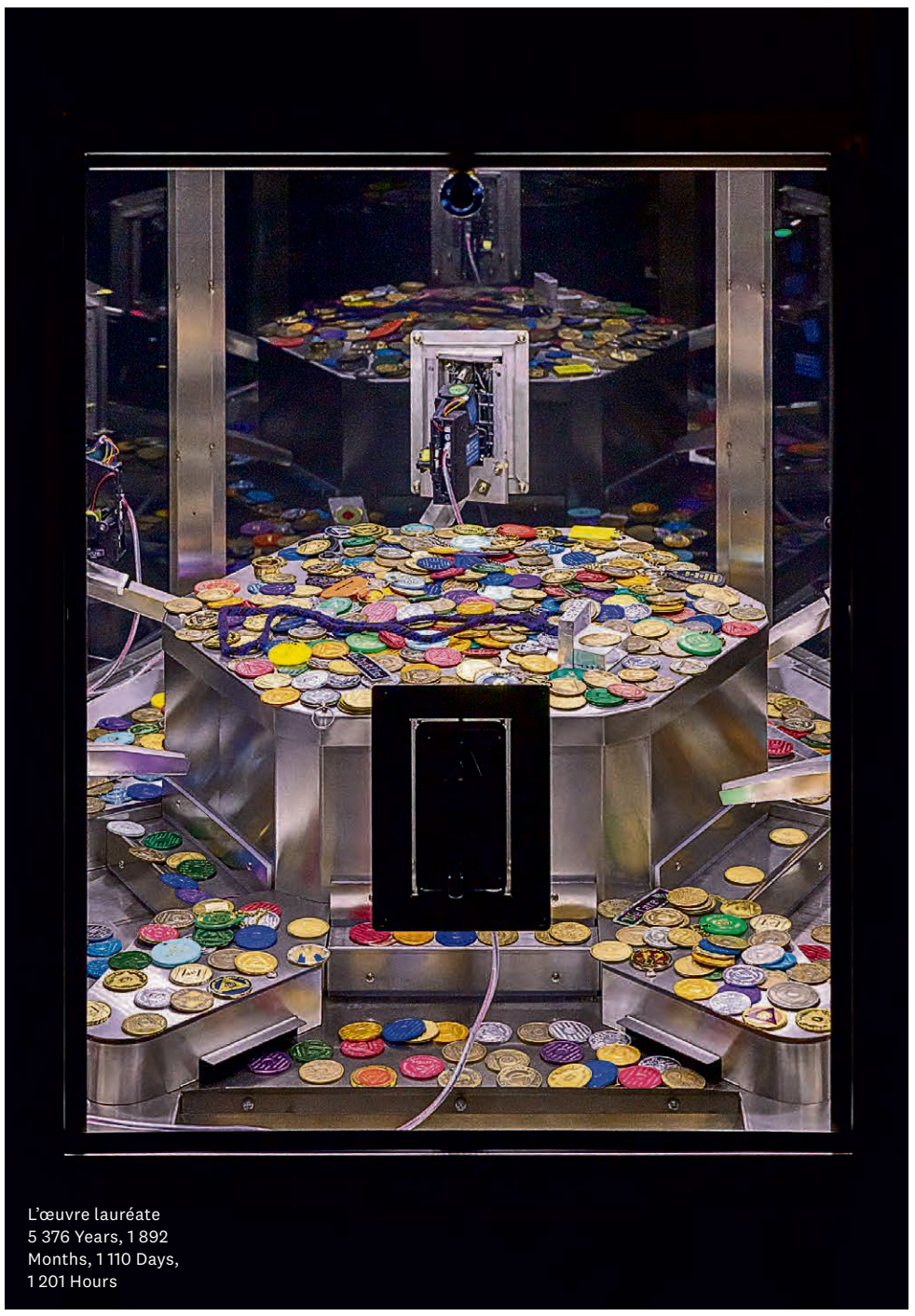
5 376 Years, 1 892 Months, 1 110 Days, 1 201 Hours est le titre de l'œuvre originale produite par le duo d'artistes pour le Prix Marcel Duchamp 2026. Ce chiffre représente la durée totale obtenue en additionnant les durées d'abstinence inscrites sur le « jetons d'abstinence » (« sobriety tokens ») collectionnés par les artistes en plusieurs années de recherche sur ce projet. Ces jetons dorés, argentés, colorés sont distribués dans les groupes de paroles d'associations de soutien aux personnes dépendantes (à l'alcool, aux drogues, au jeu, au sexe…) en guise de reconnaissance du chemin parcouru : « one day at the time ». Après les avoir achetés sur des forums en ligne, les artistes les ont nettoyés, polis et installés dans des machines pousse-pièces comme on les connaît des fêtes foraines ou de luna-parks. Ces machines en inox poli, puissamment illuminées par des spots directionnels dans une salle plongée dans le noir, sont programmées selon des cycles à durées différentes : une heure, une demi-journée, une journée et bougent plus ou moins vite. Entre ready-mades adaptés et minimalisme formel, leur œuvre prend tout son sens à la lecture des cartels que les artistes tiennent à écrire eux-mêmes.

« Notre matériau principal, c'est l'humain. On a besoin d'aller au contact des individus pour comprendre des situations et les traduire » écrit Stéphanie Rollin dans le texte de présentation de l'œuvre. Ailleurs, elle dira que l'approche du duo n'est pas de crier pour faire passer son message, mais de chuchoter. Xavier Rey, directeur du Centre Pompidou et président du jury du Prix Marcel Duchamp 2026, affirme dans le communiqué que le prix leur a été attribué « pour leur travail capable de révéler une part d'intimité qui parle à tous, grâce à des formes esthétiques renouvelées et remarquables ».

Le Prix Marcel Duchamp, créé en 2000 par l'Adiaf (Association pour la diffusion internationale de l'art français), un cercle qui regroupe actuellement quelque 300 collectionneurs et collectionneuses d'art contemporain français, s'est établi en un quart de siècle comme un des prix les plus importants du monde de l'art français. Doté de 90 000 euros, dont 35 000 pour le, la ou les artistes lauréat/es, plus la possibilité de résidences accompagnées en France ou aux États-Unis, le Prix est décerné en deux étapes. D'abord, un comité de onze collectionneurs de l'Adiaf sélectionne quatre artistes qui exposent ensemble, normalement au Centre Pompidou, mais lors des travaux de rénovation, cette exposition a lieu au Musée d'art moderne de la Ville de Paris dans le seizième arrondissement. Chaque artiste est ensuite défendu par un « rapporteur » devant le jury constitué d'une dizaine de personnes (directeurs d'institutions, collectionneurs et artistes) – pour le duo Brognon-Rollin, il s'agissait de frère Marc Chauveau, dominicain et commissaire d'exposition au couvent de la Tourette, près de Lyon. L'annonce du lauréat a eu lieu jeudi 22 octobre, dans le cadre de Art Basel Paris.

Les autres sélectionnés furent : Joël Andrianomearisoa, originaire du Madagascar, avec des installations autour de la puissance de la langue et du verbe ; Laura Henno, dont la série de photos et vidéos *Outremonde* se consacre aux habitant/es marginaux de Slab City, un campement perdu dans le désert de Sonoran en Californie, et la Messine Josèfa Ntjam qui s'intéresse aux notions d'origine et d'identité via des assemblages éclectiques croisant science-fiction, artisanat et mythologie africaine. ●

L'exposition des lauréats du Prix Marcel Duchamp 2026 dure encore jusqu'au 7 février 2027 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *mam.paris.fr*



L'œuvre lauréate 5 376 Years, 1 892 Months, 1 110 Days, 1 201 Hours



MAM





Quelques touches impressionnistes

IIII Romina Calo

Une sélection de chefs-d'œuvre issus de la célèbre collection Rau à voir au Fëschmaart

Avec en tête d'affiche Renoir et Monet, impossible de se tromper : le public sera au rendez-vous, c'est du « name-dropping » artistique. Les impressionnistes séduisent toujours, comme l'attestent le marché de l'art et les expositions récurrentes dans le monde entier. La vivacité de la touche devenue visible, les coloris chatoyants et la lisibilité des thèmes rendent l'accès aux œuvres facile. Cette façon d'apercevoir et de rendre le monde – pourtant si choquante lorsque les premières toiles impressionnistes furent montrées – est entrée dans nos mœurs tant et si bien qu'aujourd'hui elle semble bien plus rassurante que bon nombre d'œuvres d'art contemporain. Et puis on trouve cela très joli.

L'exposition présentée au National musée um Fëschmaart est efficace. Ni trop longue, ni trop courte, elle a le mérite de nous montrer une partie d'une collection privée, celle du Dr Gustav Rau, un philanthrope allemand né en 1922. À sa mort en 2002, il a légué à l'Unicef l'ensemble de ses 275 peintures et sculptures allant du quinzième au début du vingtième siècle. Le musée Arp de Remagen (au sud de Bonn) leur a aménagé tout spécialement une Kunstkammer. C'est entre ce musée et le MNAHA que s'est négocié un vrai échange de bons procédés muséaux. Pendant que l'on exhibe ici le pan de la collection Rau dédié à la peinture fin 19e et début vingtième, trente des œuvres de la collection nationale (dont Rosso Fiorentino, Lucas Cranach, Jacob Jordaens…) sont parties à Remagen (pour l'exposition *Sprechende Bilder : Meisterwerke von 1400 bis 1800 aus dem Nationalmuseum Luxemburg*, jusqu'au 4 avril 2027).

Le choix du curateur Ruud Priem s'est porté sur les œuvres les plus récentes de la collection Rau, y trouvant un écho avec nos collections nationales. On ressort nos Theo Van Rysselberghe (deux) et Dominique Lang (un seul), et on les fait dialoguer avec les Claude Monet, Paul Signac, Auguste Renoir, Mary Cassat, Alfred Sisley ou encore Gustave Caillebotte (pour ne citer qu'eux) de la collection Rau. Ce ne sont pas les œuvres les plus connues de ces artistes mais l'occasion de les voir est trop belle, il ne faut pas la manquer. D'autant qu'on peut applaudir l'effort scénographique. Il ne s'agit pas juste d'un accrochage de prêts comme ce fut souvent le cas au MNAHA. Le parcours est clair et agréable, le décor est soigné : les teintes des murs sont parfaitement coordonnées avec les regroupements thématiques d'œuvres, chaque nouvelle salle aborde un nouveau chapitre, la lumière est tamisée, les bancs sont recouverts d'une housse au motif de détails agrandis d'œuvres de l'exposition. Il y a même une salle à visée didactique et un clin d'œil à l'art d'aujourd'hui. Le monumental *Sans titre* de JKB Fletcher, une huile sur toile de 2021 issue des collections du MNAHA, s'inscrit parfaitement dans l'aboutissement de la démarche impressionniste initiée plus d'un siècle plus tôt. Juste en face, cinq miroirs sont texturés différemment pour démontrer l'importance du traitement de la matière dans la lisibilité d'une œuvre peinte.

L'exposition s'organise en six chapitres. On retrouve surtout les impressionnistes têtes d'affiche dans les « paysages » – qu'il s'agisse de nature ou de vues urbaines puisque l'impressionnisme marque la révolution de la peinture en extérieur – et les « portraits » que la touche vibrante rend si flatteurs (*Femme à la rose* d'Auguste Renoir, 1876 ou le très beau *Louise allaitant son enfant* de Mary Cassat, 1899). Mais le curateur a également choisi dans la collection Rau des œuvres de l'époque, par forcément impressionnistes, comme la *Nature morte avec un bocal en verre et une pomme* (1889) et la *Fenêtre à Uriage* (1918) des nabis Edouard Vuillard et Pierre Bonnard. C'est aussi l'occasion de comparer le pointillisme de Paul Signac (*La Mer. Opus 211*, 1890) à celui du peintre belge Theo Van Rysselberghe (*La pointe de Saint-Pierre à Saint-Tropez*, 1896, et *Portrait de Laure Flé*, 1898) qui est représenté dans nos collections. Quant au magnifique *Le barrage* de Dominique Lang, il se devait de figurer en bonne place, malgré le décalage temporel. Car si l'artiste luxembourgeois a visiblement parfaitement assimilé les leçons de l'impressionnisme comme le montre cette œuvre lumineuse, il l'a fait en 1913, près de quarante ans après le fameux premier Salon des impressionnistes en 1874. À Paris (et ailleurs) on basculait déjà dans l'abstraction.

On reste un peu sur sa faim dans la partie consacrée à la figure humaine. Avec trois œuvres, elle est un peu maigrichonne d'autant que le Gustave Courbet prévu n'arrivera que courant novembre. Pour l'heure, il faudra se contenter d'un fac-similé. Seul le sculptural *Pêcheur à l'épervier* de Frédéric Bazille (1868) peut représenter la peinture d'un nu à l'aube de l'ère impressionniste. On imagine le scandale à l'époque de ce corps d'homme



Le Pêcheur à l'épervier
de Frédéric Bazille (1868)

réaliste sur un fond de nature déjà un peu en mouvement, 25 ans après l'impudique *Déjeuner sur l'herbe* d'Edouard Manet (1863, musée d'Orsay). *Dolor* d'Edward Steichen, un torse nu de femme vu de dos qui semble émerger du brouillard, est une photogravure de 1903 qui évoque plutôt le symbolisme. Et la très attendue *Bacchante* de Gustave Courbert, le maître du réalisme de la première moitié du 19e siècle, fera à son arrivée figure d'ancêtre. Datée en effet de 1845 et thématiquement très distincte du reste des autres œuvres plus ancrées dans le monde réel, elle se détache du lot au point qu'on peut se demander si elle a vraiment sa place dans l'exposition. Mais c'eût été sans doute ballot de passer à côté de cette occasion rare de la montrer au Luxembourg.

Après la très séduisante exposition *Vu Lilien a Linnen* sur l'art nouveau au Luxembourg qui vient de s'achever, *De Renoir à Monet* est une nouvelle bonne raison de se rendre au National musée um Fëschmaart. Avec, en prime, la visite plus que conseillée de la rétrospective de l'artiste luxembourgeoise Berthe Brincour, véritable nucléon libre dont le parcours artistique étonnant s'inscrit parfaitement dans la suite chronologique des œuvres de la collection Rau. Un vent nouveau – et bienvenu – semble souffler sur la vénérable institution. ●

De Renoir à Manet, jusqu'au 4 avril 2027 au Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art

Maria, Madame Kravets, Rodolfo et les autres

IIII France Clarinval

Les foyers d'accueil destinés aux réfugiés ne sont accessibles ni au public ni à la presse, et même pas vraiment aux associations qui travaillent avec eux. Le témoignage d'Anne Frausing dans *Le Village des tentes* (paru chez Capybarabooks) est d'autant plus précieux et intéressant qu'il donne accès à cet univers. Lorsqu'en février 2022 la Russie envahit l'Ukraine, l'autrice travaille à la Croix-Rouge en tant que médiatrice. Avant ça, elle avait rejoint l'asbl Mir wëllen iech ons Heemecht weisen, signe de son engagement en faveur des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale.

Son livre commence avec l'arrivée de réfugiés ukrainiens au Centre de primo-accueil du Kirchberg : le début d'une nouvelle vie pour eux mais aussi pour elle qui est mobilisée dans ce service qu'elle ne connaît pas. Anne Frausing y décrit le quotidien de ceux qui vivent dans un « village des tentes », à travers de courts chapitres qui sont autant de portraits de destins individuels. Elle retrace ainsi une année où elle observe la fatigue, l'ennui, l'inconfort, les problèmes linguistiques, la maladie, l'alcool, les bagarres, la promiscuité, les coupures de courant, le manque d'intimité, le froid, la chaleur, l'insalubrité, mais aussi l'espoir, l'attente de nouvelles, les nouveaux liens d'amitié, la solidarité et la débrouille... Une année où elle fait ce qu'elle peut pour ne pas renoncer à l'empathie, pour suivre les règles sans s'y borner et préserver le plus d'humanité possible dans un système d'accueil passablement rigide et déshumanisé.

Les histoires singulières qu'elle raconte donnent des visages et des noms aux protagonistes, pour qu'ils et elles ne soient pas seulement considérés comme un groupe informe de « réfugiés ». L'autrice montre qu'il s'agit de personnes très différentes, avec des parcours, des caractères, des attentes et des représentations du monde qui ne se ressemblent pas. Elles ont aussi des âges et des besoins différents. Certaines sont plutôt calmes, d'autres dépressives. Certaines s'adaptent à tout, tandis que d'autres ont du mal à maîtriser leur colère. Madame Kravets qui est persuadée qu'elle est enceinte ; Nastia qui préfère dormir par terre pour rester près de ses chiens, deux énormes terre-neuve qui prennent place dans le « container animaux » ; une tente transformée en une sorte d'institut de beauté ; Maria, transportée à l'hôpital à cause d'un coup de chaud et dont les enfants restent au foyer ; Rodolfo, un gay vénézuélien qui a fui son pays ; les jeunes qui prennent le tram pour profiter de la clim… Autant de scènes qui se déroulent en plein cœur du Kirchberg, au milieu des institutions financières, des bureaux et du luxe environnant, à quelques pas seulement d'un univers complètement différent.

À ces destins se mêlent les voix des travailleurs sociaux, du personnel médical ou de sécurité. Et surtout, celle de la narratrice. Elle confesse ses propres interrogations, sa fatigue, ses doutes. Elle digresse sur son père et la maladie d'Alzheimer. Elle déclame intérieurement le mantra de Gaël Faye, « *Respire* ». Alors, quand on annonce que des psychologues vont arriver, elle est soulagée : « J'ai l'impression que finalement quelqu'un a pensé à nous, le personnel. Le nœud qui s'est formé dans mon ventre dans la matinée se desserre un peu. » Mais les psys ne sont pas là pour elle. « Évidemment qu'ils sont là pour aider les résidents. Je sens un mélange d'embarras et de colère m'envahir. »

Anne Frausing fait entrer le lecteur dans le quotidien d'un foyer de réfugiés

Le livre est court d'à peine 80 pages, mais d'une rare intensité. La voix de l'autrice semble douce et sensible, même quand elle décrit les déchets qui pourrissent sous l'effet de la chaleur. Anne Frausing ajoute une dose de poésie dans ses « Intermèdes », petits aphorismes tantôt drôles, tantôt désabusés. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Eng Bauplaz um Mound

IIII Jacques Drescher



Gutt wunnen ass ze deier
An dësem schéine Land.
Et lieft wéi d'Mued am Speck just
De Stater Spekulant.

De Jonktem protestéiert –
Nach ass en zimmlech brav.
E goung emol bei d'Chamber;
Déi lauschtert, mee bleift daf.

„De Loyer frësst eis Zukunft!"
Sou sot en Transparent.
An d'Deputéiert grinsen,
Well 't ass jo näischt wat brennt.

Déi denken un hir Haiser,
De Steen, deen si verlount.
Vun deene kritt een héchstens
Eng Bauplaz op dem Mound.

La forge et le bûcher

IIII Karolina Markiewicz

Tout juste couronnée du prix « Edward Steichen Luxembourg Resident in New York », Alexandra Uppman expose en solo pour la première fois

Mardi soir au Mudam, la remise des Edward Steichen Award rassemblait le gratin de l'art au Luxembourg. Alors que l'artiste iranienne Nazanin Hafez (née en 1991, vit et travaille en Allemagne et en Iran) remportait le prix international, Alexandra Uppman s'est vu remettre le second prix, réservé aux artistes luxembourgeois ou résidents au Luxembourg. Il consiste en une résidence de quatre mois à l'ISCP de New York et une bourse mensuelle de 4 500 dollars.

On peut donc dire que Danielle Igniti a eu le nez creux en invitant Alexandra Uppman à exposer à la Galerie du Théâtre d'Esch-sur-Alzette, dans la série « Trampoline », destinée à des premières expositions personnelles. L'artiste signe avec *Anvil Dust* un premier solo d'une rare cohérence. 32 numéros, du pastel à la cotte de mailles où la cabane, la forêt et la cathédrale semblent brûler au même feu. Une exposition inscrite dans un univers gothico-black métal très assumé et proche des préoccupations de notre monde.

Le titre *Anvil Dust* est la clé de voûte de l'exposition. On trouve ici de la poussière d'enclume, de la limaille ou bien de la scorie, c'est-à-dire ce qui se détache du métal sous le marteau, à la fois la matière et tout son reste. *Anvil Dust* a été conçue au gré d'une résidence au Bridderhaus, l'exposition ne pouvait ignorer la sidérurgie qui définit Esch, mais elle a l'élégance de ne pas juste l'illustrer. Il n'y a ni hauts-fourneaux ni nostalgie ouvrière ici, l'acier passe tout en filigrane, dans un petit pastel intitulé *Steelworks* ou dans les *Pewter experiments*, dans lesquels l'étain se mêle à la poussière d'acier ou bien encore dans les appliques de fer noir qui portent des bougies en cire d'abeille qui sentent bon, en contraste. La forge ne se lit pas comme un motif, mais plutôt comme une façon de faire, un peu lente et répétitive, elle façonne d'abord, avant de représenter.

Le texte de présentation affirme que la couleur est presque entièrement absente. Et ce « presque » est intéressant. La plupart des pastels sont posés sur un papier couleur vert olive, légèrement acide, il donne aux noirs une qualité de lichen ou de sous-bois mouillé. Le pastel n'est jamais étalé en aplat ici, mais il est estompé, griffé et même retiré à des endroits, si bien que les sapins semblent être dessinés par la lumière plus que par le trait, ce sont comme autant de négatifs obtenus à la main. Plus loin, quelques feuilles au pastel rouge montrent des forêts en flammes avec des branchages qui se tordent en marges ornementales autour d'une minuscule église posée au centre de la page. C'est la seule couleur franche du parcours, celle du feu.

Ce vert et ce rouge ne contredisent pas le noir, ils le situent. Le romantisme allemand invoqué par la commissaire est bien là, Friedrich et sa forêt comme nef. Mais il passe par d'autres filtres, des filtres plus récents et un peu plus populaires, par la gravure d'almanach, par l'enluminure et par la pochette de disque.

Alexandra Uppman développe un vocabulaire bien défini et restreint qui constitue la force de cette exposition. Ainsi il y a la hutte, le sapin, l'ogive, mais aussi la flamme. Ce sont quatre formes qui se contaminent en continu. Il y a un toit de cabane qui se hérisse comme une rangée d'aiguilles de conifère et la flamme devient ornement, elle est découpée dans le bois clair d'un cadre qui entoure un petit format, comme un soleil noir. La flèche gothique, en céramique émaillée noire, posée sur des piédestaux bricolés à partir de fragments de meubles anciens (*Spire, Retreat*), a déjà la silhouette d'un incendie.

On découvre aussi une petite série autour de la Cathédrale Notre-Dame, née d'une résidence parisienne, rappelant le brasier terrible de 2019. Alexandra Uppman le traite sans aucun pathos, à l'échelle modeste de l'étude, sur des feuilles de dix centimètres de côté. Et puis on avance un peu et on se retrouve face à un grand fusain encadré de noir qui est sans doute la pièce la plus frontale, celle d'un bûcher blanc sur une nuit dense, la flamme est obtenue en réserve, elle donne une impression presque photographique. La structure en tipi qu'il dévore évoque autant les feux de la Saint-Jean scandinaves que le Buergbrennen luxembourgeois. C'est ainsi que la fête et la catastrophe tiennent dans le même geste.

Une armure qui ne protège de rien se trouve au centre de la grande salle, presqu'en face du vitrail monumental du foyer, ce *Sheltered* concentre tout le propos. Deux tréteaux de tilleul aux bords dentelés avec une poutre faîtière crénelée de flammes et puis, suspendue entre eux, une nappe de cotte de mailles en guise de toile de tente. Le tout repose sur un plancher de multiplex découpé comme une flaque ou comme une flamme couchée, frotté au fusain et porté par des pieds de céramique noire qui ressemblent à des souches calcinées. Voilà un étrange abri qui ne protège pas ou une armure qu'on ne peut pas porter. La maille qui est finalement un textile de métal fait de milliers d'anneaux identiques, est peut-être l'image la plus juste de la lenteur que revendique l'artiste accompagnée de sa commissaire. Placée devant le vitrail du bâtiment, elle lui répond comme un second réseau, du plomb et du verre d'un côté et des anneaux d'acier de l'autre, ce sont deux manières de filtrer la lumière.

L'œuvre d'Alexandra Uppman, portée par une main remarquable et une pensée de l'objet, déborde largement le dessin

Près d'une fenêtre, *Wild Bee Home* (2024) montre l'autre versant de la hutte. C'est une petite chapelle sur pattes, coiffée d'un épi de faîtage sculpté et garnie de bûches percées pour les abeilles solitaires. Posée sur le lino d'une galerie, elle perd un peu de sa fonction, mais elle annonce le projet de refuges que l'artiste poursuivra jusqu'en 2028.

Studio Wall est le meilleur moment de l'exposition pour qui veut comprendre le détail de ce sublime travail. L'observateur est planté devant des feuilles de carnet arrachées et des minuscules pièces glissées dans des cadres chinés, et puis devant des découpes de bois noir aux contours de flammes, une petite église en bois debout dans la neige, ou encore un candélabre de fer forgé. On y reconnaît la tente de *Sheltered* à l'état d'esquisse, les triptyques en ogive et les essais de cadres. Loin d'un appendice documentaire, c'est une constellation, et sans doute le format où l'artiste se trouve la plus libre.

Cette liberté affleure aussi dans une grande feuille construite en trois registres, à la manière d'une planche de bande dessinée ou d'une prédelle. En haut, un petit mausolée à grille envahi par des herbes. Au centre, une créature mi-bête mi-racine penchée sur un chemin qui serpente sous la pluie. Et puis en bas, un visage feuillu, cousin des hommes verts sculptés aux chapiteaux romans. Le récit ne se résout pas, il glisse plutôt d'un étage à l'autre, du tombeau à la sève.

Le texte de présentation est généreux. De la biodiversité à la mythologie nordique, du romantisme vers l'artisanat, du spleen complet à la résilience courageuse : mais l'œuvre de l'artiste reste vraiment singulière. Le texte parle aussi de heavy metal. Or l'iconographie, avec l'église en bois sous la neige, le fer et le feu, la forêt nocturne et la lettre gothique, renvoie plus précisément au black metal, dont l'artiste ne fait pas mystère ailleurs : elle figure dans *Black Metal, une demeure*, publié en 2023 sous la direction d'Hervé Coutin. Cet imaginaire porte une histoire trouble, celle des églises en bois incendiées en Norvège au début des années 1990. Rien ici ne la célèbre, bien au contraire. Mais la passer sous silence priverait le visiteur de la tension la plus vive du travail, celle d'une esthétique particulière associée à la destruction devient un langage du soin, du refuge et des abeilles. La rage contenue dont parle le texte réside bien là.

En exergue, le vers de Edgar Allan Poe sur le rêve dans un rêve nous dit tout le flottement. La cotte de mailles, elle, raconte son poids. C'est entre ces deux pôles que tient l'œuvre d'Alexandra Uppman, portée par une main remarquable et une pensée de l'objet qui déborde largement le dessin. Nous assistons ici à un premier solo bien accompagné qui ne ressemble pas à un galop d'essai. ●



Studio Wall, des dizaines d'esquisses et de projets

Anvil Dust, Alexandra Uppman. Galerie du Théâtre, Esch-sur-Alzette, jusqu'au 14 novembre

Oyasumi, les chipies

IIII Fabien Rodrigues

Le néo butoh prend ses aises avec *So Ma To*, création ludique mais faussement légère, encore présentée au Kasematentheater ce vendredi

Comme toujours au Kasemattentheater, le ton change drastiquement entre les derniers instants conviviaux et discussions enjouées au bar et les premiers instants qui suivent le fermé de rideau. Ce dernier laisse place à une salle complètement obscure ou presque, laissant à peine deviner quelques instruments de musiques et mécaniques étranges côté jardin. Le fond de la scène est, lui, occupé par une grande boite noire, qui servira de point de pause occasionnelle pour les personnages fantasques qui composent les différents tableaux de *So Ma To*, nouvelle création dirigée et chorégraphiée par l'artiste Sayoko Onishi et produite par le collectif Independant Little Lies.

Onishi a souhaité, de manière assumée et annoncée, donner un peu de lumière à la pratique du New Butoh, version contemporaine du courant scénique nippon né juste après les horreurs atomiques de la Seconde Guerre Mondiale. Ce style de danse se vouait à interpréter sur scène les nouvelles problématiques modernes que les théâtres traditionnels Nō et Kabuki avaient bien plus de mal à transcrire. Sans suivre aucun code imposé, la danseuse et chorégraphe, née en 1968 à Hokkaido et fondatrice en 2007 de la New Butoh School, a aussi voulu la pièce intergénérationnelle. « J'ai imaginé un moment chaleureux et émouvant : des enfants, des parents et des grands-parents réunis autour de la scène, partageant leurs réflexions et leurs émotions bien après la fin du spectacle. Ce qui rend cette pièce unique, c'est que son récit se transforme en fonction de l'âge et du parcours de chaque spectateur. » Un récit protéiforme et sujet à interprétation, c'est le moins que l'on puisse dire tant *So Ma To* semble tout droit sorti d'un rêve psychédélique. En cela, il n'exige quasiment aucune compréhension empirique, ce qui laisse le loisir à l'esprit de divaguer au fil de son déroulement, mais mieux vaut être prévenu.

En cela aussi, il rend hommage à une figure incontournable de la culture japonaise, maître de l'animation aux personnages iconiques, Hayao Miyazaki, que Sayoko Onishi a souhaité saluer : « Bien que les films de Miyazaki abordent des thèmes lourds et profonds, ceux-ci sont enveloppés dans une esthétique douce et mélancolique qui leur permet de toucher sans difficulté un public de toutes les générations. J'ai toujours été particulièrement fascinée par sa représentation des femmes âgées. Elles ne sont jamais dépeintes comme fragiles ou usées ; au contraire, elles sont puissantes, pleines d'esprit et aux multiples facettes – tantôt enfantines, tantôt redoutables sorcières, tantôt dotées d'âmes pures et lumineuses. Elles nous enseignent que le vieillissement n'est pas un processus de déclin, mais un enrichissement de la valeur humaine. » Car ce sont bien deux dames âgées qui investissent la scène du Kasemattentheater pendant la petite heure de *So Ma To*. Vieillies, les interprètes Jenny Beacraft et Claire Thill le sont en tout cas au début, grimées en « babā » espiègles que l'on pourrait tout à fait imaginer au côté d'une Sophie maudite dans *Le Château ambulant* ou même inspirées des sorcières Yubaba et Zeniba dans *Le Voyage de Chihiro*. Grandes robes désuètes et gros chignon gris trônant sur le haut du crâne, seules leur paire de Converse aux pieds semblent vouloir donner un indice sur la suite de leurs aventures…

En effet, il ne s'agit pas là d'une scène anodine du quotidien de deux vieilles amies ou d'une rêverie sans queue ni tête : les deux chipies, qui passeront par tous les âges tableau après tableau, sont en fait en train de plonger le regard dans leur « So Ma To » : une lanterne traditionnelle japonaise dont on dit que les images éthérées créées par sa rotation reflètent la beauté de l'au-delà, ce qui explique pourquoi elle est depuis longtemps utilisée dans les rites de commémoration et de deuil. Ainsi, le terme revêt une signification profonde au Japon, il fait référence au phénomène selon lequel tous les souvenirs d'une vie entière défilent devant les yeux d'une personne dans ses derniers instants. Complices et bagarreuses, s'exprimant dans ces ultimes instants par de drôles de borborygmes, cris et onomatopées, le duo est assisté par trois personnages camouflés de noir mais à la présence essentielle, dans le fond comme dans la forme : un musicien, Onishi elle-même servant à la fois de stage manager et d'ombre dansante aux mouvements de plus en plus excentriques, et un manipulateur de fils et crochets, faisant s'élever une multitude de lampions fantômes, véritables « paid actors » tant ils aident à rythmer l'action. Eux ne souffrent pas l'interprétation : ils représentent clairement des fragments de mémoire commune, collectés, remémorés ensemble avec joie ou nostalgie, puis s'envolant vers ce qui deviendra, au crépuscule de la pièce et de la vie des deux chipies, un « magnifique ciel étoilé… »

Et alors que le reste de *So Ma To* nécessite tout de même un minimum de contexte pour l'aborder sereinement, sa fin est limpide, à la fois superbe et triste, tel un caméléon qui revêt ses plus belles couleurs pendant les secondes qui précèdent sa mort : riches de ces derniers instants lumineux, les deux protagonistes se lovent l'une contre l'autre et accueillent l'extinction des lanternes avec sérénité… Au-delà de son apparente légèreté, *So Ma To* reste en tête sans bousculer, induit l'émotion sans l'imposer à force de mots, et s'accorde ainsi l'universalité voulue par Sayoko Onishi. ●


Bohumil Kostohryz

Jenny Beacraft et Claire Thill

TABLO

POLITIQUE

Voir les collections des ministères (ou pas)

Depuis le milieu des années 1980, le ministère de la Culture achète régulièrement des œuvres à des artistes du Luxembourg. Après des années d'acquisitions ponctuelles sans réelle ligne directrice, une commission dédiée a été nommée en 2019 et des appels sont lancés régulièrement à l'attention des artistes et des galeries d'art établis au Luxembourg. Cette collection compte plus de 750 œuvres provenant d'environ 350 artistes. Elles sont installées dans les ministères, les ambassades luxembourgeoises à l'étranger, ainsi que dans les administrations, instituts et établissements publics qui relèvent du ministère de la Culture. Pour leur offrir une plus large visibilité auprès du grand public, la plateforme en ligne *mc-collection.lu* présente ces œuvres de manière précise et scientifique, avec des photos, et des notices biographiques ou critiques pour une partie. À ce jour, un tiers de la collection est consultable en ligne. D'autres œuvres suivront.

Cette plateforme pourrait donner des idées au ministère des Affaires étrangères dont la collection comprend plus de 600 peintures ainsi que plusieurs dizaines de sculptures. C'est ce que suggère une question parlementaire de Sam Tanson et Djuna Bernard (Déi Gréng). Exposées dans les représentations diplomatiques à l'étranger, ces œuvres « contribuent à présenter le Luxembourg comme un pays créatif disposant d'une scène artistique dynamique ». Les députées demandent comment cette collection pourrait être davantage mise en valeur et rendue accessible à un public plus large que ce soit à travers des expositions ou sous une forme numérique. La question, adressée au ministre de la Culture, a été renvoyée à celui des Affaires étrangères. FC

MUSIQUE

De la chambre au château

Après avoir célébré ses quarante ans en 2025, Kammerata Luxembourg ouvre une nouvelle saison avec la septième édition des MusicDays de Vianden, du 30 octobre au 8 novembre. Un programme particulièrement éclectique : des musiques funèbres autour de Schütz, Morley et Purcell, la soirée d'Halloween avec la virtuose du thérémine Carolina Eyck, du jazz avec le Veda Bartringer Quartet et « L'embrasement du romantisme », à la lueur des bougies, pour des quintettes avec piano de Louise Farrenc et Franz Schubert. FC

NOMINATION

Sofia Eliza Bouratsis



a été nommée directrice artistique du Momus-Experimental Center for the Arts pour les cinq prochaines années, à l'issue d'un appel international. La critique d'art et chercheuse, a longtemps collaboré aux pages du *Land*, parallèlement à des missions de curatrice indépendante (photo : Natalia Tsoukala). À partir de 2023, elle a été conservatrice à la National Gallery - Musée Alexandros Soutzos. Une caractéristique de son travail est sa capacité à créer des rencontres inattendues en activant l'art comme un terrain d'entente vivant, inclusif et poétique. FC

„Wir passen uns dieser Zeit nicht an, wir zeigen sie“

IIII Jeff Schinker

Sein oder Nichtsein am TNL ist ein Schauplatz kultureller Résistance

Ob als Ort des Widerstands, Zentrum der Propaganda oder symbolische Stätte einer Besatzungszeit, in der jeder (noch mehr als sonst) dem anderen etwas vorspielte und die Lüge zum Überlebensmechanismus wurde: Über Film und Theater im Nationalsozialismus gibt es zahlreiche essayistische Abhandlungen, Theaterstücke und Romane.

2024 brachte Regisseur Frank Hoffmann Albert Ostermaiers *Stahltier – ein Exorzismus* auf die Bühne des TNL. Hoffmanns gelungene Inszenierung der ambivalenten Beziehung zwischen Reichspropagandaminister Joseph Goebbels und der unter dem Naziregime so erfolgreichen Schauspielerin und Regisseurin Leni Riefenstahl begeisterte unter anderem dank der intensiven Darstellungen von Wolfram Koch und Jacquelin Macauly, die auch an der Spitze des Castings von *Sein oder Nichtsein* stehen – nur schlüpfen die beiden Schauspieler zwei Jahre nach Ostermaiers *Stahltier* in die Rollen von Gegnern des Nationalsozialismus. Mit dem spielzeitübergreifenden Thema „Widerstand“ wird das TNL und sein neu eröffnetes Atelier in den kommenden zehn Monaten zum Schauplatz kultureller *Résistance* – und mit Kehlmanns *Lichtspiel* und Ernst Lubitschs *To Be or Not to Be* werden gleich zwei wichtige Texte über kulturelles Schaffen in dunkelsten Zeiten inszeniert.

Lichtspiel wird im Mai 2027 in einer vom TAK Liechtenstein und dem TNL koproduzierten Theaterfassung in Luxemburg aufgeführt, aktuell bringt Hoffmann eine von TNL-Chefdramaturg Florian Hirsch überarbeitete Fassung von Nick Whitbys Theateranpassung des 1942 von Ernst Lubitschs im Exil gedrehten Spielfilms *To Be or Not To Be* auf die Bühne des frisch renovierten und mit diesem Stück neu eröffneten TNL-Ateliers. Genauso verschachtelt wie der vorige Satz ist auch die Handlung des Stücks: Ein Tag vor der Premiere probt ein polnisches Ensemble das dokumentarische Theaterstück *Ein Geschenk von Hitler* im üblichen Last-Minute-Chaos: Ein „Nebendarsteller“ vergrößert seine Rolle, eine Schauspielerin versucht, dem Regisseur einen äußerst unpassenden Kostümwechsel unterzujubeln, Starschauspieler Josef Tura (ein hervorragend selbstironischer Wolfram Koch) strotzt nur so von Selbstverliebtheit – und es gab noch keinen einzigen Durchlauf.

„Wenn es Krieg gibt, wird dieses Stück ein Kassenknüller“, meint Tura, ohne zu ahnen, welch tragische Prophezeiung hinter diesen zynischen Worten steckt. Am Tag vor der Uraufführung bekommt das Ensemble Besuch von einem gewissen Herrn Walowski von der Zensur, der zwar sehr wohl von Evas (Christiani Wetter) letzter „Ohnmachtsszene“ begeistert ist – er habe, wie eine Metoo-Variante des Stendhalschen Soldaten von Baltimore, auf die Bühne springen und die Schauspielerin wiederbeleben wollen –, dennoch nichts an der Tatsache ändern kann, dass der Innenminister das Stück für eine Provokation hält und die Aufführung demnach nicht genehmigt wurde.

Schnell knobelt das Ensemble, welches Repertoirestück als Ersatz aufgeführt werden kann: *The Merchant of Venice*, schlägt der jüdische Grünberg schelmisch vor, man einigt sich jedoch auf das in diesen Zeiten unproblematischere *Hamlet*. Während des Monologs ihres Mannes empfängt Turas Gattin Maria (Jacqueline Macauly) den jungen Offizier und Bewunderer Sobinsky (Felix Adams) in ihrer Loge. Der unwissende Tura stört sich vor allem daran, dass jemand seinen Monolog zu unterbrechen wagt. Kurz: Das Schauspielmikrokosmos mit seinen Diven und Schelmen, seinen Egos und Verraten, seiner Entgrenzung zwischen Spiel und Realität wird erneut, für die Dauer einer Vorstellung, zum Refugium, in dem die Menschen „albern und impulsiv“ sein dürfen – bis die Deutschen in Polen einfallen und das Polski Theater geschlossen wird.

Ein Jahr später taucht der verletzte Sobinsky am Theater auf und bittet seine Geliebte Maria und ihr Ensemble um Hilfe: Er ist Teil einer Widerstandsbewegung und muss unbedingt den Professor Silewski beseitigen, bevor dieser die Liste mit den Namen der Widerständler ans im polnischen Volkstheater eingerichtete Gestapo-Hauptquartier weiterleiten kann. Da sich unkultivierten Nazis der Unterschied zwischen zwei Theaterhäusern scheinbar kaum erörtert, wird das Polski Theater prompt zur Kulisse und Tura zum Gruppenführer Erhardt, der sich den Spitznamen „Konzentrationslager-Erhardt“ wohl auf eine schaurige Weise verdient hat. Ab jetzt wird jeder Inszenierungsfehler, wird jeder Versprecher tödlich, und die berühmte Zeile aus *Hamlet – Sein oder Nichtsein* – nimmt weniger eine abstrakt-metaphysische als eine konkret-bedrohliche Bedeutung an: Die Truppe „erspielt [sich] den Weg in die Freiheit“, die Bühne wird zum existenziellen Verhandlungsort, auf der die Schauspieler um ihr Leben spielen.

Sein oder Nichtsein spielt geschickt mit dem ontologischen Zwiespalt der Theaterbühne. In Stendhals Essai *Racine et Shakespeare* überliefert der französische Schriftsteller folgende Anekdote: Während des fünften Aktes einer Aufführung von Shakespeares *Othello* im US-amerikanischen Baltimore-Theater habe ein Soldat versucht, Desdemona zu retten, und dabei auf den Hauptdarsteller geschossen. Prinzipiell ist eine solche Rettungsaktion (die im Fall des Baltimore-Soldaten zudem eine rassistische Motivation hatte) unmöglich, da sich das, was auf der Bühne passiert, auf einer anderen Wirklichkeitsebene abspielt: Der Zuschauer, ganz gleich, was er tut, hat keinen Einfluss auf die dramaturgische Abfolge dessen, was in der Fiktionswelt geschieht.

In *Sein oder Nichtsein* wird von einem Theater geträumt, dessen Scheinwelt mächtig genug ist, um erblindete Fanatiker und Massenmörder zu täuschen – was hier natürlich nur durch den Einsatz verschachtelter Realitätsebenen möglich ist. Das Schauspielensemble, das teilweise wie Matrjoschkas in immer weitere Doppelrollen schlüpft, überzeugt durch eine Spielfreude, die den Ernst der Situation nicht etwa vergisst, sondern ihm den Spiegel des Grotesken hinhält: Je unmenschlicher die Nazis, desto humaner die Freude am Spiel, an der Verkleidung, an den Wortspielen. Christoph Rasches Bühnenbild ist, wie es im Metatheater zu erwarten ist, stets als solches erkennbar – Hoffmann inszeniert *Sein oder Nichtsein* als Ode ans Theater und begleitet so die Extravaganzen seiner Inszenierung mit einem postmodernen Augenzwinkern.

Geschickt durchbricht der Regisseur immer wieder die vierte Wand: Während der Generalprobe sitzen zwei Schauspieler im Publikum, Felix Adams Offizier Sobinsky stört nicht nur Turas Monolog, sondern auch die Besucherinnen in der zweiten Reihe, und bei jedem Klopfen an der Türe wird so fest gegen das Publikumsgerüst des TNL Atelier geschlagen, dass man die Panik vor diesen unerwünschten und möglicherweise tödlichen Besuchen quasi am eigenen Leib erfährt. Das Durchbrechen der vierten Wand dient hier nicht bloß der Expansion des Metarahmens, der in *Sein oder Nichtsein* zu einer beeindruckenden Verschachtelung der ontologischen Darstellungsebenen führt, sondern vermittelt klar und deutlich, wie nah wir heute wieder an der Realität dieser Schauspieltruppe sind. Während die AfD in Sachsen-Anhalt ihren Wahlsieg feiert und erste Statistiken verraten, dass das Wahlvorhaben der Franzosen ähnlich besorgniserregend ist, während in unseren Nachbarländern kulturelle Budgetkürzungen einer ökonomischen Zensur künstlerischer Darstellungsfreiheit gleichkommen, wird das jahrelang fürs Publikum geschlossene TNL Atelier zu einer Art Underground-Venue, in der gemeinsam mit den (bescheidenen) Mitteln des Theaters gegen die ambiente Faschisierung der Welt rebelliert wird. Und auch wenn der ein oder andere Running Gag dem einen oder anderen zu klamaukig sein dürfte – seit Schlingensief wirkt beispielsweise der übertriebene Einsatz des Hitlergrußes ein wenig ausgeleiert –, Hoffmanns Frauendarstellung noch zu oft am „male gaze“ hängenbleibt und das Stück in der Mitte ein paar Längen hat: Mit *Sein oder Nichtsein* inszeniert Frank Hoffmann ein wichtiges Plädoyer für die Macht des Theaters in Zeiten politischer Unruhe. Das kann man naiv finden – aber genau diese naive Scharfsinnigkeit, die Samuel Coleridge schon damals als „willing suspension of disbelief“ bezeichnete, ist es doch, die uns immer wieder ins Theater zieht. ●



Bohumil Kostohryz

Frank Hoffmanns Inszenierung von *Sein oder Nichtsein*

Der Nicht-Nazi, der mit den Faschisten flirtete

IIII Martin Ebner

Wer groß bauen will, muss sich mit den Machthabern seiner Zeit einlassen. Wie kompromittiert ist Le Corbusier?



Overtourism wäre heute im Zentrum von Paris weniger problematisch, wenn man auf Le Corbusier gehört hätte („Plan Voisin“ von 1925, Modell des Vitra Design Museums)

Der Heilige wird in seiner eigenen Kirche geschmäht. Der Pavillon Le Corbusier am Zürichsee war als krönender Abschluss seines Lebenswerks gedacht; die Galeristin Heidi Weber hatte ihn „zu seinen Ehren erstellen lassen, um von hier aus seine Ideen zu verbreiten“. Und jetzt das: eine Ausstellung zur „gegenseitigen Anziehung von Autorität und Architektur“. Das Museum für Gestaltung zeigt dort nun, wie Herrscher mit monumentalen Bauten groß und Untertanen klein gemacht werden – von den ägyptischen Pyramiden bis zum Triumphbogen für US-Präsident Trump. Prominent im Zentrum stehen dabei die Großprojekte von Le Corbusier, „faszinierend und abschreckend zugleich“, vor allem aus der Zeit zwischen dem Ersten und dem Zweiten Weltkrieg. d’Land

Charles-Edouard Jeanneret wurde 1887 in La Chaux-de-Fonds geboren; mit dem Künstlernamen Le Corbusier wurde er berühmt; 1965 ist er an der Côte d’Azur ertrunken. Der Höhepunkt seiner Verehrung war 2016: Auf Betreiben Frankreichs wurden 17 seiner Werke rund um den Globus zum „Welterbe“ erklärt. Nicht etwa deshalb, weil sie regelmäßig in die Top-Ten der „hässlichsten und unbeliebtesten Gebäude der Welt“ kommen (dieses Jahr zum Beispiel in ein entsprechendes Ranking der *New York Times*). Die Unesco fand vielmehr, seine „Meisterwerke schöpferischen Genies“ seien „ein herausragender Beitrag zur Moderne“ und zeugten „von der weltweiten Internationalisierung der Architekturpraxis“. Beispielsweise hat er in Japan zwar nur das Nationalmuseum für westliche Kunst in Tokio entworfen, aber praktisch die gesamte modernistische Bewegung dieses Landes geprägt. In Luxemburg hat er nichts gebaut; er kann aber als Spiritus Rector für „Umgestaltungen“ à la Boulevard Royal gelten.

In Moskau wurde 2016 ein Denkmal für Le Corbusier enthüllt. Unter Stalin hatte er dort das Zentrosojus-Gebäude entworfen, ein massives Beamtensilo an der Stelle einer abgerissenen Barockkirche. In seiner Schweizer Heimat war dagegen zu jener Zeit sein Mythos bereits am Bröckeln: In Zürich wurde der Le-Corbusier-Platz beim Hauptbahnhof in Europaplatz umbenannt; nach Protesten der Gesellschaft Schweiz-Israel stampfte die UBS-Bank eine Werbekampagne mit seinem Namen ein; die neue Zehn-Franken-Banknote zeigt keinen „kontroversen Künstler“ mehr, sondern nur unverfängliche Technik-Motive.

Einem der einflussreichsten Architekten des 20. Jahrhunderts werden seit rund 20 Jahren allerhand Begriffe hinterhergeworfen, in alphabetischer Reihenfolge: Antisemit, Bolschewik, Faschist, Imperialist, Kolonialist, Nazi. In jüngerer Zeit auch C wie Chauvi-Sau: Le Corbusier habe die Architektin Eileen Gray marginalisiert und ihre ikonische Villa E.1027 mit unpassenden Wandbildern verunstaltet („wie ein pinkelnder Hund“, schreibt der Architekturkritiker Rowan Moore). Dass seine Möbel in Zusammenarbeit mit der Designerin Charlotte Perriand entstanden, habe Le Corbusier nicht einmal erwähnt. Und für das neumodische K wie Klimaschutz ist sein Beton-Brutalismus sowieso eine einzige Katastrophe.

Böse ist besonders das N-Wort. Lange wurde der modernistische Internationale Stil als Sieg über reaktionären Ungeist gepriesen. Das Corbusierhaus in Berlin, seine einzige große „Wohnmaschine“ außerhalb Frankreichs, steht demonstrativ dem Olympiastadion von 1936 gegenüber. Nicht zuletzt wegen seiner ostentativ progressiven Haltung durfte Le Corbusier den Uno-Hauptsitz in New York bauen und Chandigarh, die Hauptstadt des indischen Punjab. Da findet es nicht nur die Fondation Corbusier degoutant, wenn heute Journalisten in alten privaten Briefen wühlen und sie „aus ihrem historischen Kontext reißen“. Die Schweizer *Weltwoche* titelte gar: „Le Corbusier bewunderte Hitler und die Nazis. Die krausen Ideen des großen Schweizer Architekten“.

„Uns hat es Wunder genommen, herauszufinden, was ist wirklich dran an den Vorwürfen“, sagt Christian Brändle, der Kurator der Zürcher Ausstellung. Sein Fazit: „Weder ideell noch architektonisch gibt es Berührungspunkte mit den Nationalsozialisten.“ Le Corbusier habe jedoch „mit Mussolini und Marèchal Pétain geflirtet“. Den deutschen Nazis galt er als „entartet“; die italienischen und französischen Faschisten aber teilten seine Begeisterung für Maschinen. Demokratische Prozesse habe Le Corbusier als lästig empfunden: Die Gesellschaft sollte so reibungslos, rational und diszipliniert sein wie ein Motor. Für die Realisierung seiner brachialen Visionen habe er eine „starke Hand“ gesucht, etwa für den Abriss der Altstadt von Paris oder für den Bau eines megalomanen Palasts der Sowjets in Moskau. Deshalb habe er an „allen politischen Fronten“ um Großaufträge gebuhlt: „Er war ein Opportunist, der bauen wollte.“

Mitglied einer Partei war Le Corbusier nie. „Öffentlich hat er nie antisemitische oder rassistische Positionen geteilt, doch die Nähe zur eugenischen Rhetorik seiner Mitstreiter bleibt bemerkenswert“, findet Brändle. In den 1920er Jahren entwarf Le Corbusier streng rechtwinklige Idealstädte für eine neue, autoritäre Industriegesellschaft: Wohn- und Arbeitsviertel sauber durch mehrspurige Schnellstraßen getrennt. „Gebaute Hierarchie“ nennt das Brändle: „Macht, Führung und Ordnung“ in ein rigides Raster aus Beton, Stahl und Glas gegossen. Dass die französischen Arbeiter mehr Freizeit bekamen, erschien Le Corbusier als Bedrohung der Gesellschaft. Eileen Gray dagegen plante damals Ferienheime für finanzschwache Urlauber. Heute gilt Gray als verhinderte Protagonistin einer alternativen, menschenfreundlichen Moderne.

Mittlerweile folgt der Zeitgeist eher Léon Krier. Der 2025 verstorbene Architekt aus Luxemburg war in jungen Jahren selbst Corbusier-Fan, entdeckte dann aber seine Liebe zur traditionellen europäischen Stadt – und wurde zu einem der streitbarsten und bekanntesten Kritiker des Modernismus. Das Mantra von Krier: „Walkability and Mixed-Use“. Heute pilgern Architektur-Buffs zu Radwegen in Kopenhagen, Kinderspielplätzen in Stockholm, Alles-in-fünfzehn-Minuten-zu-Fuß-Wohnblocks in Barcelona. Die Stadtautobahn von Saarbrücken oder die Parkplätze von Saarlouis sind dagegen schon länger keine Touristenattraktion mehr (in den westlichen Besatzungszonen in Deutschland wurden Vorstellungen von Le Corbusier rigoros durchgesetzt; das kommt davon, wenn man den Krieg verliert).

Weit entfernt von allem Guten, Schönen und Nachhaltigen: die Moderne sieht nun recht alt aus. Wie sehr ihre Galionsfigur in die Defensive geraten ist, merkt man auch daran, dass die Fondation Corbusier es für nötig hält, mit einer eigenen Internetseite auf die „Polemiken gegen Le Corbusier“ zu reagieren. War er etwa Faschist, Antisemit oder „der Vater der HLM“, also der berüchtigten Plattenbauten für Sozialfälle? Nein, natürlich nicht, das müsse man differenziert sehen, wissenschaftlich untersuchen, war anders gemeint et cetera. Wenn das Genörgel so weitergeht, wird eines Tages noch die Frage gestellt werden, wie funktionierend eigentlich die „funktionalistische Architektur“ ist? Der Pavillon Le Corbusier jedenfalls ist auch nach jahrelanger Sanierung nicht barrierefrei: Großplanung kann nicht auch noch an Behinderte oder kleine Kinder denken. ●

Bauen für die Macht ist noch bis zum 29. November im Pavillon Le Corbusier in Zürich zu sehen. Mit dem gleichen Titel hat Christian Brändle eine Begleitpublikation herausgegeben, auf Deutsch und Englisch: *museum-gestaltung.ch*

Bauen für die Menschen gibt es in Zürich auch, ein paar Straßen weiter. Die definitiv unmoderne Villa Patumbah zeigt noch bis 28. Februar 2027 die Ausstellung *Kosmos Altstadt: heimatschutzzentrum.ch*

Sensible Lesbe vs. sexistischer Star-Architekt? Die Dokufiktion *Eileen Gray und das Haus am Meer* ist vorerst bis 16. Juni 2027 in der Arte-Mediathek zu finden: *arte.tv*

Innerlich war Le Corbusier nie Menschenfeind, es sieht nur so aus? Seine Erben wollen die moderne Architektur gegen „lynchage médiatique“ verteidigen: *fondationlecorbusier.fr*

LE FONDS BELVAL

Avis de marché

Procédure : 11 européenne restreinte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis :
24.11.2026 10.00 heures

Intitulé :
Appel à candidatures en vue du financement des travaux de réaménagement et de modernisation de la Rockhal à Belval.

Description :
– Financement des travaux de réaménagement et de modernisation.

Critères de sélection :
La capacité économique et financière des candidats sera analysée. À cette fin, les candidats sont priés de transmettre les documents suivants via le Portail des marchés publics :
– Une note présentant le candidat ;
– Les comptes annuels des 3 derniers exercices clos ;
– Une attestation d'inscription au registre professionnel du pays d'origine. Seules les institutions financières agréées par l'autorité nationale de surveillance du pays (i.e. CSSF, ACPR, BNB, …) peuvent candidater ;
– Les états datés de moins de 3 mois émanant du fisc et des établissements d'assurances sociales du pays de référence relatifs aux obligations fiscales et de sécurité sociale du candidat ;
– Le document unique de marché européen (DUME).

Conditions d'obtention du dossier :
Toutes les informations nécessaires à la candidature sont disponibles dans le présent avis et sur *www.pmp.lu*

Réception des plis :
La remise des candidatures se fera obligatoirement par voie électronique sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Autres informations :
Les candidats adresseront toute demande de renseignements concernant ce marché au pouvoir adjudicateur par l'intermédiaire du Portail des marchés publics dans un délai de 15 jours avant la date limite de remise du dossier de candidature. Les réponses seront envoyées à tous les candidats au plus tard 6 jours avant la date limite au moyen du Portail des marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres sera transmis aux candidats retenus.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602767

Commune d'Erpeldange-sur-Sûre

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
01.12.2026 11.00 heures

Intitulé :
Construction d'une nouvelle école fondamentale à Erpeldange-sur-Sûre – Installations électriques.

Description :
– Travaux d'installations électriques.

Critères de sélection :
Critères de sélection minimaux :
A) Chiffre d'affaires annuel : min. 7 450 000,00 euros ;
B) Travailleurs qualifiés : min. 35 personnes ;
C) Travailleurs de chantier : min. 15 personnes ;
D) Début des travaux : septembre 2027 ;
E) Durée des travaux : 535 jours ;
F) Nombre de références : min. 3 ;
G) Bonne réalisation du contrat : min. 3.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission sont mis gratuitement à la disposition des intéressés sur le site internet : *www.marches.publics.lu*

Réception des plis :
Les offres doivent avoir été déposées sur le Portail des marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture. Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés selon la procédure indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602680

Le collège des bourgmestre et échevins d'Erpeldange-sur-Sûre

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
02.12.2026 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d'installations de chauffage à exécuter dans l'intérêt du Palais grand-ducal à Luxembourg – mise en sécurité et construction d'une nouvelle loge de Police avec renforcements extérieurs.

Description :
– chauffage sol 30 m² collecteur conduites chauffage ;
– 2 ventilations mécaniques 160m³/h ;
– cassette climatique ;
– équipement de régulation ;
– évacuations eaux usées ;
– 7 équipements sanitaires.
La durée des travaux est de 40 jours ouvrables, à débuter le 1er semestre 2027.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602820

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
24.11.2026 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3499_électricité & photovoltaïque, réf. N3.
Description :
– L'exécution des travaux d'installations électriques & photovoltaïques des immeubles résidentiels à Grevenmacher.
Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur p*mp.lu* :
2602856

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
24.11.2026 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3504_sanitaire, chauffage & ventilation, réf. N3.
Description :
– L'exécution des travaux d'installations sanitaires, chauffage & ventilation des immeubles résidentiels à Grevenmacher.
Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur p*mp.lu* :
2602861

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
27.11.2026 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3502_menuiserie extérieure, réf. G6-6.
Description :
– L'exécution des travaux de menuiserie extérieure de 20 maisons unifamiliales à Belvaux.
Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602858

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
01.12.2026 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d'installations électriques à exécuter dans l'intérêt de la mise en sécurité du Palais grand-ducal et de la construction d'une nouvelle loge de Police avec renforcements extérieurs.

Description :
– Tableau électrique basse tension ;
– Chemins à câbles 195 m ;
– Câbles 2 700 m ;
– 32 luminaires ;
– 2 racks informatiques; câbles informatiques 1 700 m ;
– Contrôle d'accès, visio-parlophone.
La durée des travaux est de 80 jours ouvrables à débuter au courant du 1er semestre 2027.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602816

SIDEN

Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaires du Nord (SIDEN)

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
11.12.2026 11.00 heures

Lieu :
L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Bleesbruck, L-9359 Bettendorf.

Intitulé :
SIDEN – assainissement de la commune de Wincrange.

Description :
– U1267-13 Construction d'un bassin d'orage (V=263 m³) et pose d'un collecteur pour eaux usées entre Oberwampach et Schimpach (génie-civil et équipements électromécaniques).

Lots 1:
Intitulé :
Génie civil.
Description :
– Travaux de génie civil.

Lots 2:
Intitulé :
Équipements électromécaniques.
Description :
– Travaux d'équipements électromécaniques.

Critères de sélection :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 100 personnes (LOT 1) ;
– Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références (LOT 1 et LOT 2) ;
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné : 500 000 euros (LOT 2).

Modalités visite des lieux/réunion d'information :
La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier :
Sous peine de nullité, les documents de soumission sont à télécharger sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Réception des offres :
Conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics, la remise et l'ouverture électronique des offres est obligatoire pour ce marché.
Sous peine d'exclusion, les offres doivent être déposées sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*), avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.
Les offres sous forme de papier ne seront pas acceptées.

Autres informations :
Le début des travaux pour le lot 1 est prévu pour mars 2027 et le délai d'exécution est de 300 jours ouvrables. Le début des travaux pour le lot 2 est prévu pour mars 2027 et le délai d'exécution est de 200 jours ouvrables.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602883

Le bureau du SIDEN :
Fernand Mergen, président ;
Romain Schroeder, 1er vice-président ;
Georges Majerus, 2ième vice-président ;
Marc Keilen, membre ;
Annie Nickels-Theis, membre.

Im Rausch der Gegenwehr

IIII Marc Trappendreher

Hope von Na Hong-jin ist eine spannungsvolle Allegorie



Science Fiction trifft auf ein entfesseltes Actionkino

Ein Rind liegt tot auf einer Wiese, sein Körper aufgerissen. Man sucht nach einer Erklärung. Ein Bär? Dagegen sprechen die Ausmaße der Verletzungen. Ein Tiger? In Südkorea sind die Raubkatzen seit über hundert Jahren aus der freien Wildbahn verschwunden. Noch ehe der Angreifer sichtbar wird, fallen Schüsse, Rauchsäulen steigen auf. Menschen fliehen, Fahrzeuge werden durch die Luft geschleudert. Die Ordnung eines abgelegenen Küstenortes, der den Namen Hope trägt, zerfällt. Das Bedrohliche hat zunächst keine Gestalt. Es gewinnt sie aber in der Vorstellung der Menschen.

So beginnt *Hope*, Na Hong-jins erster Spielfilm seit *The Wailing* (2016): Der örtliche Polizeichef Bum-seok (Hwang Jung-min) versucht, dem rätselhaften Eindringling auf die Spur zu kommen. Während sein Cousin Sung-ki (Zo In-sung) mit einer Gruppe bewaffneter Jäger die umliegenden Wälder durchstreift, folgt Bum-seok einer Spur der Verwüstung durch die Ortschaft. Erst das Eingreifen seiner jungen Kollegin Sung-ae (Jung Ho-yeon) vermag die scheinbar unverwundbare Kreatur aufzuhalten. Was zunächst wie die Jagd auf ein unbekanntes Raubtier beginnt, entwickelt sich zu einem erbitterten Überlebenskampf, in dem sich die Rollen von Jägern und Gejagten zunehmend verkehren. Denn das menschenähnliche Wesen, dessen übermenschliche Kräfte ganze Häuser zum Einsturz bringen können, ist nicht allein. Als die Jäger im Wald auf ein abgestürztes Raumschiff stoßen, offenbart sich die außerirdische Herkunft der Kreaturen. Doch mit jeder neuen Entdeckung geraten die vermeintlich eindeutigen Verhältnisse zwischen Angreifern und Verteidigern ins Wanken. Was zunächst als feindliche Invasion erscheint, erweist sich als eine Katastrophe, deren Ursachen weit über das bloße Eindringen fremder Wesen hinausreichen.

Gerade die Art, wie Na Hong-jin diese Geschichte erzählt, macht aus dem Monsterfilm eine spannungsvolle Allegorie. Fast fünfzig Minuten lang hält er das Wesen außerhalb des Bildes. Man kennt nur die Spuren seiner Gewalt: zertrümmerte Fassaden, Tote, Schüsse aus der Ferne. Die Kamera folgt dem Polizeichef, der dem Geschehen stets einen Augenblick hinterherläuft. So wird das Unsichtbare mit jeder weiteren Zerstörung bedrohlicher. Lange bevor die Kreatur Gestalt annimmt, haben Figuren wie Zuschauer ein Bild ihres Feindes entworfen. Der Horror entsteht aus der Gewissheit, mit der man dem Unbekannten feindliche Absichten unterstellt.

Den Schauplatz hat Na unweit der entmilitarisierten Zone zwischen Nord- und Südkorea angesiedelt. Seit dem Waffenstillstand von 1953 existiert hier ein Frieden, der nie durch einen Friedensvertrag besiegelt wurde. Minenfelder, militärische Sperranlagen und Warnschilder vor feindlicher Infiltration gehören zum Landschaftsbild. Der Krieg ist zu einer permanenten Möglichkeit geworden, der Feind zu einer Vorstellung, auf deren Ankunft man sich vorzubereiten hat. In dieser Atmosphäre des Misstrauens trifft das Unbekannte auf eine Gemeinschaft, deren Verhältnis zur Außenwelt bereits von der Logik der Verteidigung bestimmt wird. Jäger und Dorfbewohner greifen wie selbstverständlich zu Gewehren, als wäre die Antwort auf das Unerklärliche immer schon bekannt. Dabei ist ihre Angst keineswegs unbegründet: Menschen sterben, die Zerstörung ist real. Doch Na interessiert sich weniger für die Rechtmäßigkeit der Gegenwehr als für jene Mechanismen, durch die sich das Bedürfnis nach Schutz verselbstständigt. *Hope* zeigt, wie der Urinstinkt, die eigene Gemeinschaft zu verteidigen, außer Kontrolle geraten kann.

Kameramann Hong Kyung-pyos weit gefasste Bilder erlauben es, die Bewegungen von Fahrzeugen, Reitern und fliehenden Körpern auch im größten Durcheinander nachzuvollziehen. Der Ton verwandelt jede Straße in eine Kampfzone: Motoren heulen, Metall zerbirst, Gewehrsalven überlagern das Geschrei. Die Form wird zum Ausdruck des Kriegszustands. Na berauscht sich an der Schlagkraft seiner Bilder und misstraut ihr zugleich. Die Genauigkeit dieser Bewegungen kontrastiert mit der Blindheit der Figuren, die ihre Jagd längst nicht mehr zu überblicken vermögen. Die entscheidende Verschiebung erfolgt jedoch durch eine scheinbar beiläufige Entdeckung: Ein Dorfbewohner hat ein außerirdisches Junges getötet und in einer Kühltruhe aufbewahrt. Mit einem Mal erhält die Verwüstung der Ortschaft eine andere Ursache: Das vermeintlich wahllos mordende Monster könnte nach seinem getöteten Kind gesucht haben. Was zuvor als feindlicher Angriff erzählt wurde, erscheint nun auch als Reaktion auf eine menschliche Gewalttat. Na relativiert die menschlichen Opfer nicht, sondern erschließt eine bisher versperrte Perspektive. Die Unterscheidung zwischen Täter und Opfer wird nicht aufgehoben, sondern neu verteilt.

Darin berührt *Hope* die Grundfrage des Science-Fiction-Kinos: Wer darf bestimmen, was menschlich, was fremd, was monströs ist? Das zunächst abstoßende Wesen erhält Trauer und Verletzlichkeit, während die Menschen mit zunehmender Bewaffnung ihrerseits monströse Züge annehmen. Bereits in *The Wailing* (2016) hatte Na einen Fremden zum Mittelpunkt religiöser Verdächtigungen und kollektiver Paranoia gemacht. Nun tritt das Außerirdische an die Stelle des Dämonischen. Die politische Allegorie entsteht nicht aus einem aufgesetzten Kommentar, sondern aus einer filmischen Operation: Jede neue Information verändert die Bedeutung der Bilder, die zuvor zu sehen waren. Dass sich das Geschehen schließlich zu einem kosmischen Spektakel ausweitet, bringt Na an die Grenzen seiner Erzählweise. Wenn sich über den Wäldern die Wolken öffnen und ein gigantisches Raumschiff brennend zu Boden stürzt, verbinden sich Katastrophenfilm und Science-Fiction zu Bildern überwältigender Wucht. Der Exzess hat jedoch Konsequenzen: Die computeranimierten Körper verlieren mitunter ihre Bedrohlichkeit, und die pathetischen Dialoge der Aliens erreichen kaum die sinnliche Wucht der Jagden. Umso widersprüchlicher ist die Erfahrung eines Films, der das Spektakel der Gewalt bis zum Exzess steigert, während er unsere Bereitschaft, uns daran zu berauschen, zunehmend infrage stellt.

Mit *Hope* führt Na Hong-jin die Science-Fiction mit den Mitteln eines entfesselten Actionkinos zusammen. Monsterhorror, Verfolgungsjagden und apokalyptische Bilder verdichten sich zu einem Spektakel, das Hollywoods Blockbustern in Aufwand und Wucht kaum nachsteht, aber einen unverkennbar eigenen Anspruch bewahrt. Nach seiner Premiere im Wettbewerb von Cannes könnte der Film zum neuen Aushängeschild des südkoreanischen Actionkinos werden, das Genre-Unterhaltung und künstlerische Ideen miteinander verbindet. Die außerirdische Invasion, die *Hope* abbildet, ist weniger eine Zukunftsfantasie als ein allegorischer Spiegel unserer Gegenwart. Während Kriege die internationale Politik bestimmen, militärische Aufrüstung erneut zur politischen Priorität wird und ganze Gesellschaften ihre Sicherheit zunehmend in der Abschreckung suchen, erzählt der südkoreanische Regisseur von einer Gemeinschaft, deren Bedürfnis nach Selbstverteidigung in eine kollektive Gewaltspirale mündet. Die Außerirdischen kommen aus dem All. Die Angst, mit der ihnen begegnet wird, ist hingegen ganz und gar irdisch. ●

AVIS

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
08.12.2026 10.00 heures

Intitulé :
Travaux de terrassement, blindage et d'infrastructures (lot 1) à exécuter dans l'intérêt des laboratoires pour l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) à Gilsdorf.

Description :
– Le projet comprend les travaux de terrassement avec l'excavation d'environ 21 000 m³ de terres ;
– La réalisation d'un soutènement de paroi berlinoise sur une surface d'environ 1 600 m² ;
– Ainsi que les travaux d'infrastructure d'aménagement d'une voie d'accès de 550 m².
La durée des travaux est de 135 jours ouvrables, à débuter pour le premier semestre 2027
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2602802

d'Lëtzebuerger **Land**

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Antoine Hron (48 57 57-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Stéphanie Majerus (48 57 57-35; smajerus@land.lu), Erwan Nonet (48 57 57-28; enonet@land.lu), Sarah Pepin (48 57 57-36; spepin@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg Téléphone 48 57 57-1 Fax 49 63 09 E-mail land@land.lu Internet www.land.lu Facebook d'Lëtzebuerger Land Instagram letzebuerger_land Impression Editpress S.A. Prix par numéro 6,50 € Abonnement annuel 220,00 € Abonnement étudiant/e 95,00 € Compte en banque CCPLLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

POP. LIFE !

Ultra-ersatz

IIII josée hansen

Ils s'appellent schnitzel, steak, merguez, burger, gouda ou fromage à tartiner – et n'ont absolument rien à voir avec des produits d'origine animale. Depuis une dizaine d'années, le marché de la nourriture végétale enregistre des progressions spectaculaires – ayant gagné entre 4,5 et onze pour cent de part de marché entre 2023 et 2025, selon le *think tank* Good Food Europe. Il suffit de regarder les rayons de votre supermarché : les assortiments des viandes comme ceux des fromages ou yaourts regorgeant d'alternatives végétales (ou véganes) aux protéines animales ne cessent de s'agrandir. Il s'agit alors de produits à base de soja, d'huile de coco, de noix de cajou, d'amandes ou d'avoine.

Alors que les consommateurs ou consommatrices changent leurs habitudes pour des raisons éthiques – par respect ou amour des animaux, par souci écologique – ou pour des raisons de santé (allergies, intolérances, régimes…), le plus fascinant est que l'industrie alimentaire n'invente pas de nouveaux termes pour ces produits, mais qu'elle choisisse de jouer la carte de l'ersatz. Or, affirme la philosophe Fanny Lerderlin, autrice d'un livre sur le sujet : « L'ersatz, c'est le substitut, le simili, le produit de fortune censé remplacer le vrai produit, mais en moins cher, et qui s'avère en fait n'en posséder aucune des qualités » (*Libération* du 12 octobre). Durant la guerre, nos grands-parents avaient pris l'habitude de rallonger le vrai café avec de l'orge germée et de la chicorée ; devoir remplacer le beurre par de la margarine était vu comme un signe de pauvreté. Pas cons, les producteurs de viande végétale adaptent désormais leurs prix à ceux de la viande animale : une vingtaine d'euros pour un kilo de viande hachée végane, dans la fourchette des prix de la viande classique. Et il est incontestable que la qualité, la consistance et le goût de ces alternatives s'améliorent constamment.

Le 5 mars de cette année, le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne ont donné raison à la France, qui cherche depuis plusieurs années à bannir l'emploi des termes issus de la boucherie-charcuterie pour des ersatz végétaux. Cette interdiction entrera en vigueur dans toute l'Europe. En tout, 31 termes, comme bœuf, porc, poulet, steak ou bacon ne pourront plus être utilisés, seuls burger, saucisse ou nuggets restent autorisés. Les instances politiques contredisent donc la Cour de justice de l'UE, qui avait autorisé l'utilisation de ces termes pour les produits végétaux en 2024 et forcé l'État français à annuler deux décrets allant dans le sens de l'interdiction. Ces atermoiements sont une preuve du bras de fer qui a lieu en coulisses entre ces deux filières de l'industrie agroalimentaire – et donc qu'il s'agit de marchés juteux. D'ailleurs : trouver un bon restaurant végétalien à Paris est autrement plus difficile qu'à Zurich ou Berlin, les métiers de bouche étant perçus comme un patrimoine national en France.



Fromage végétal de type parmesan à base d'huile de coco

C'est en regardant les compositions des alternatives véganes que l'on se rend compte que ces produits promettant une nourriture saine et respectueuse de l'environnement sont tout sauf naturels. Car pour que leur consistance, leur aspect et leur durée de conservation soient compatibles avec les attentes du consommateur moderne, il y en a, des additifs : le soja n'a pas en lui-même l'aspect de poulet, il faut y ajouter des huiles végétales, de la fécule de maïs, du vinaigre d'alcool, des stabilisants (méthylcellulose, gomme guar) et des correcteurs d'acidité (hydroxyde de potassium). Pour que l'huile de coco ait un aspect de fromage, on y ajoute de l'amidon modifié, des arômes, des protéines de fèves, de l'acide citrique comme acidifiant et un colorant, des caroténoïdes. Quand on plonge dans les recherches sur l'alimentation ultra-transformée, végane ou non, on se croit vite dans *L'Aile ou la Cuisse* de Claude Zidi (1976), avec l'inoubliable Louis de Funès en Charles Duchemin découvrant, terrorisé, les coulisses de l'industrie alimentaire du futur. Aujourd'hui, la recherche sur les produits de substitution relève davantage de la chimie et de la microbiologie que de la gastronomie.

Derrière les groupes de pression qui militent en faveur de l'industrie de la viande végétale, voire de la « viande cultivée » (conçue in vitro), on retrouve les noms des géants de la tech comme Bill Gates ou Peter Thiel, selon le journaliste Gilles Luneau (*Le Monde* du 16.10.2020), qui y voit une coupure entre la société et la réalité ou une tendance à « penser l'alimentation comme un logiciel », qui « flirte avec le transhumanisme ». ●

LES RÉCOMPENSES

Gault&Millau 2027

Depuis 2020, le guide Gault&Millau consacre une édition spéciale aux restaurants et bars du Grand-Duché, en plus de leur



présence dans le guide Belgique-Luxembourg.
La nouvelle édition, dévoilée ce lundi, revêt un caractère un peu particulier, le directeur national, Laurent Féry, désormais en convalescence, ayant été victime d'une rupture d'anévrisme en mai dernier. L'édition 2027 réunit 90 restaurants et brasseries, douze adresses « HIP » et 24 bars. Le guide couronne Ryodo Kajiwara en tant que Chef de l'année (photo : Maxime H). Les inspecteurs ont salué son retour aux sources, le chef ayant recentré sa cuisine sur la gastronomie japonaise de ses origines.
Cinq ans après un premier titre, le chef se voit aussi attribuer la note de 16,5/20, « la plus haute note pour un restaurant asiatique dans tout le Benelux » a souligné Marc Declerck, le CEO de Gault&Millau Benelux. Autre résultat très attendu, Kim De Dood (Le Lys) est désigné Jeune chef de l'année. Dans la précédente édition, la table gastronomique de la Villa Pétrusse était déjà distinguée comme Découverte de l'année. Pour cette édition, la découverte se situe au Château de Bourglinster. Le chef Petros Koptsis y propose des assiettes pleines de finesse où il laisse poindre ses origines grecques. Pauline Michelin qui exerce à la Grünewald Chef's Table, est nommée Pâtissière de l'année. Elle signe des desserts contemporains, légers et peu sucrés, jouant sur les textures et la saisonnalité.

On notera l'entrée dans le guide du restaurant Levantine comme HIP of the Year. Son fondateur Alaa-Eddine Benchiba (photo) devra attendre pour savourer son titre, car le restaurant de la rue Notre-Dame a subi un grave incendie il y a quelques semaines et rouvrira ses portes dans un bon mois. Non loin de là, à l'hôtel Cravat, le Trianon est distingué Bar de l'année. Un endroit hors du temps qui fait penser à un décor de cinéma. Un autre lieu au décor impressionnant, inspiré des Années folles, a été salué : La brigade au service à L'Orgue, à Lintgen, est nommée Équipe de salle de l'année. En salle aussi, Julien Geisler, du restaurant Louis Linster, devient Sommelier de l'année. Il bénéficie d'une cave exceptionnelle dans laquelle



il puise aussi bien des crus français célèbres, des productions locales que des sakés et vins de divers horizons. FC

PRINTED IN LUXEMBOURG

30. Oktober 2026

HANNERLAND – D'Land vu senger beschter Säit

HANNERLAND

Ein Produkt von Richtung22

D'WOURECHT HANNERT DEM LAND

LÉIF LIESENDER,

No dräi kuerze Joren ass et Zäit fir eis, Äddi ze soen. Nodeems mir eis esou laang géint déi woke Cancel Culture agesat hunn, trëfft se eis elo selwer.

An Zäite vu soziale Medien, Instagram-Journalismus a Ragebait am *Wort*-Stil ass einfach keng Plaz méi fir seriö an investigativ Printmedien, déi ze vill onbequeem Froe stellen. Dofir huet eis Mammegesellschaft *Éditions Hannerland* decidéiert, just nach eis Schwësterzäitschrëft *Land* ze veröffentlechen an d'*Hannerland*, d'Zeitung, déi Iech déi lescht dräi Joer ëmmer gewëssenhaft informéiert huet, net weider ze féieren.

Mee keng Suergen. Mir, Är Redaktioun, gi selbstverständlech op ëmweltfrëndlech Aart a Weis entsuergt, an eis Iwwerreschter un de *Paperjam* – där eenzeger verbleiwender Zeitung mat Niveau – verkaaft.

Mir sinn eisem Editeur natierlech net béis. Et geet ëm den héijeren Interêt vum Land, fir dee mir, Är *Hannerland*-Redaktioun, eis als patriotesch an houfreg Lëtzebuerger natierlech gutt a gären afferen.

Mir hoffen, Iech gefält dës lescht Ausgab, an där mir déi vergaangen dräi Joren *Hannerland* mat Iech Revue passéiere loossen. Mir kucken zréck op alles, dat sech zanter eiser éischter Ausgab hei am Land verbessert huet. A mir kucken net ouni Melancholie an d'Zukunft. Wäert d'Land ouni eis eens ginn? Vu weem, wann net vun eis, wäert eis Regierung an den nächste Jore virun deene Lénke beschützt ginn? A wäert de *Paperjam* eis och iergendwann eis drëtt Säit klauen? All dës Froe gi leider net an dëser Ausgab beäntwert.

Mir soen all eise Liesenden – *souguer dem Serge Tonnar* – villmools Merci, dass Dir eis déi lescht dräi Joer trei bliwwe sidd: villmools Merci.

An dësem Sënn wënsche mir Iech eng allerleschte Kéier eng gutt Lektür.
F.P.



MIR SINN NET DÉI EENZEG!

Ëmmer méi Lëtzebuerger Institutioune ginn a leschter Zäit verkaaft. Mee ween ass Schold? War et well de Kropemann Luc selwer, dee vu Verwaltungsrot zu Verwaltungsrot spréngt, fir alles an den Ofgrond ze rappen?

Als President vum Verwaltungsrot vu Saint-Paul huet hien eis Traditiounszeitung *Wort* un d'Belsch verschierbelt.

Bei der BIL huet hien déi kataresch Parten enger chineesescher Holding iwwerlooss, fir drop opzepassen. Net auszedenke wat geschitt, wann d'Chineesen eis stacklëtzebuerger Traditiounsbank lo un auslännesch Investore verkafen.

Als President vum Verwaltungsrot vum Traditiounsland Lëtzebuerg huet hien eis Wirtschaft un d'Waffenindustrie verschenkt, eis sougenannte Wäerter goungen un e russeschen Oligarch, an eis Lëtzebuerger Kéi goufe franséisch.

A wann eise Luc onvermeidlech aus dem Lëtzebuerg-Verwaltungsrot flitt? Da geet säi Feldzuch weider. De Yuppi wiesselt bei Disney a gëtt Deel vun der nächster Generatioun vun den Avengers. De Land-Liblingsbäcker Oberweis gëtt u Lidl verkaaft a kritt den Andy Schleck als neien CEO. An à propos Fournisseur de la Cour: D'Loterie Nationale geet a Saudi Arabien, fir d'Œuvre Nationale Mohammed bin Salman ze finanzéieren.

Mors certa, hora incerta.
A malis igitur mors abducit, non a bonis, verum si quaerimus.
Mea culpa ad hominem quid pro quo deus ex machina.

†

D'*Hannerland*-Redaktioun trauert ëm hier Zeitung, d'

HANNERLAND

15. Dezember 2023 - 30. Oktober 2026

Léift Hannerland, *du goufs ganz onerwaart an onverständlecherweis aus eise Liewen, an aus eisen Häerzer gerappt. Zréck bleiwe fir ons just Ongewëssheet a Froen doriwwer, firwat eiser Här dech sou fréi well zu sech zréck geholl huet. Mir wäerten däi Qualitéitsjournalismus an däi Courage zur Wourecht vermëssen, ma am meeschten awer däin duusst Laachen.*

D'Begriefnis fënnt am enkste Krees vun der Redaktioun statt.

Wann Dir der léiwer Verstuerwener wëllt eng kleng Freed maachen, scannt dëse Payconiq († 2026) QR-Code fir en Don ze maachen:

INTERVIEW MAT DER F.P.

Hannerland: Wat huet Iech dozou beweegt, d'*Hannerland* an d'Liewen ze ruffen?

F.P.: Dir musst Iech an d'Joer 2023 zeréckversetzen. De 17. November koum no zéngjäreger Gambia-Herrschaft endlech nees d'CSV un d'Rudder. Et wor eng Opbrochstëmmung ze spieren, déi gutt al Zäit wor zeréck. Gläichzäiteg ass déi ganz Zerstéierung aus deene progressive Jore siichtbar ginn: De Reliounsunterrecht wor Geschicht, d'*Wort* eng liberal Zeitung an eis Reputatioun op deenen internationale Finanzmäert vergläichbar mat der haiteger vum Philippe Wilmes. Mir wollte selwer eng Hand mat upake fir d'Land nees opzebauen. Also hu mir eng Zeitung erschaf, déi dem Zäitgeescht gerecht gi géif: Sou empathesch wéi de Luc Frieden, sou selbstlos wéi de Xavier Bettel, sou präsent wéi d'Stephanie Obertin, sou kompetent wéi den Eric Thill, sou häerzlech wéi de Léon Gloden, sou buedemstänneg wéi d'Lydie Polfer...

A wann Dir elo de Fazit zitt, schätzt Dir an Är Visioun erreecht ze hunn?

D'*Hannerland* wor een Experiment an ass u sengem eegene Succès gescheitert. D'Visioun wor eng Zeitung, wéi een se am hannerleschten Éislekdierfchen hannert der vermuuschter Tapéit als Isolatiounsersatz vun der Mauer kraze kann: authentesch, nostalgesch, déifgrënneg a reaktionär. Dat ass mol méi a mol manner gutt gelongen. Houfreg sinn ech op eis Equipe: Eng siwe Redakteren a Redactricen hunn iwwer déi Zäit fir d'*Hannerland* geschriwwen, aus engem Pool vu sechs Illustratorinnen an Illustratore koumen d'Bildbäiträg, an eis trei Grafikerin huet sech iwwer all déi Joren drëms gekëmmert ze laang Texter an ze kleng Kolonnen ze kniwwelen.

Wor d'Land prett fir d'*Hannerland*?

Dorunner däerf een zweifelen. Et schéngt, wéi wa Lëtzebuerg nach méi soft gi wier, de Pelz méi dënn, d'Stëmmung méi ugespaant. Mir wënschen eis all déi gutt al Zäit zeréck, mee wann et da mol méi rau zougeet, wa mol wierklech eng Kéier vun der Long op d'Zong geschwat, wa mol de Fanger an d'Wonn geluecht gëtt: dann ass d'Panik grouss. Et huet sech eng grouss Nervositéit breet gemaach.

De Schluss vum *Hannerland* kënnt fir déi meescht Lieser*innen onerwaart. Wat kënnt Dir eis zum virzäitege Schluss soen?

De Schluss koum och fir eis esou iwwerraschend wéi de Longekriibs vum Poopst Leo. Tragescherweis ass d'*Hannerland* net selwer iwwer d'Pressehëllef ofgeséchert an et iergert eis natierlech, dass esou eng Qualitéitszeitung wéi d'*Hannerland* ënnergeet, wärend aner Knaschtbliedercher sech mat hiren Honnertdausenden vun Euroen hannert enger Paywall virun den Ae vun der Ëffentlechkeet a Sécherheet bruecht hunn.

Mee sou ganz accessibel wor d'*Hannerland* awer och net?

Sechs Euro sinn ee klenge Präis am Tosch géint d'Gefill, zu deenen dichtegen a gebilte Leit dozouzegehéieren.

A wéi geet et elo weider?

Aller guten Dinge sind drei: Nodeems uganks des Jores d'CNL eis d'„Ried zum Theater" zenséiert huet a mir lo vum *Land* virun d'Dier gesat ginn, waarde mir lo mol drop, wéi et mat eise Redaktiounsräim am Bâtiment 4 zu Esch ausgeet.

Elo eng méi perséinlech Fro. Kënnt Dir eis verroden, firwat Dir ëmmer just mat F.P. ënnerschreift?

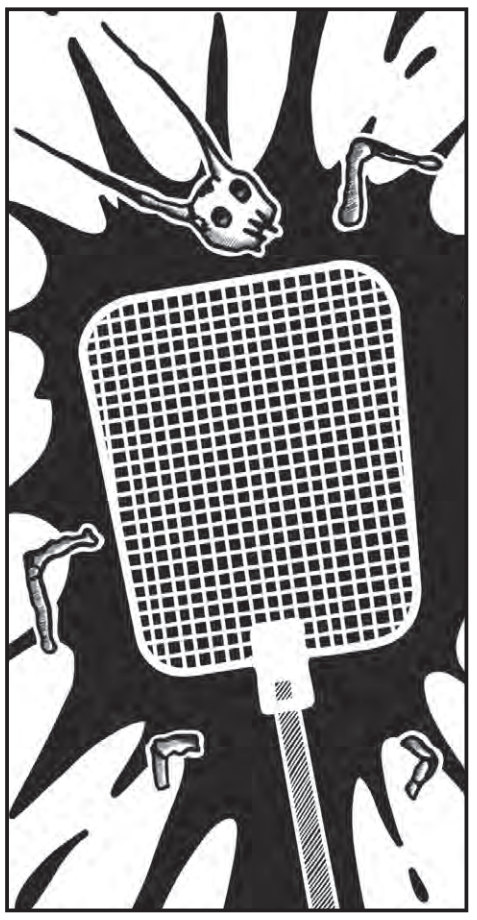
Mäin Numm ass Fieslingspaschtéitchen.

SCHREIFT EIS!

Et huet just dräi Joer gedauert, oder wéi de Marc Baum (LSAP) et nenne géif, d'Hallschent vun enger fënnefjäreger Legislaturperiod. Dëst ass déi lescht Ausgab vum *Hannerland*.

Mir hu vill geléiert, allerdéngs eis Lieserschaft net kenne geléiert. Wéi geet et Iech mam Enn vum *Hannerland*? Erliichtert, wéi wann Iech e Steen an der Gréisst vum Lex Delles vum Häerz gefall ass? Oder rosen, well Iech, dem dichtegste Public vum Land, elo d'Chance entgaangen ass, eiser Redaktioun och emol esou richteg d'Meenung ze soen? Well, do si mer eis jo eens. Dir hutt eng Analyse, eng Anuerdnung, eng Kritik.

Dës ass Är lescht Geleeënheet eis eppes mat op de Wee ze ginn. Schreift eis een Abschidsbréif. Mir géifen eis freeën: *hannerland@richtung22.org*





FERNWÉIH MAM FERN:

Zionismus ass Philosemitismus
Ech krut Heemwéih. D'Sonndesfro hat der ADR aacht Sëtzer prognostizéiert. Gläichzäiteg ass d'CSV ofgestierzt an d'*Wort* fuerdert Konsequenzen. Zum Beispill mat der ADR zesummenzeschaffen.

Lëtzebuerg hätt mat mir deen éischte fäegen Ausseminister zanter dem Pierre Prüm. D'DP ass séier ersat: De Keup kritt d'Educatioun, de Weidig Mobilitéit, Verdeedegung an d'Fraen, an de Lemaire d'Kultur. An dann hu mir jo och eng Fra an eiser Fraktioun. Ech komme lo net op den Numm. Hire Papp war relevant. Soit, dat kann de Familljeministère kréien. Ier ech et mer es bewosst gi sinn, hat ech d'Plënnerkëschten aus dem Keller vum EU-Parlament geholl, d'Heemecht ugestëmmt an e Rendez-vous mat der CSV zu Lëtzebuerg ausgemaach.

Och d'CSV weess, dass d'Welt am Ëmbroch ass: Neiwalen a Rietsruck a Spuenien, d'Wal vum éischten AfD-Ministerpresident a Sachsen-Anhalt kuerz viru Chrëschtdag, an nächst Joer endlech d'Wal vum Marine Le Pen zur franséischer Presidentin. Mee wéi iwwerzeegen ech d'CSV, dass eng konservativ Vollekspartei dobäi net automatesch de Verléierer si muss? Mäi Bléck fält op d'Walen an Israel.

Israel ass den zivilisatoresche Fiels am islamistesche Stuerm. E Land mat gesécherte Grenzen an engem gesonde Verhältnis zum Kolonialismus. De Kolleeg Netanjahu huet iwwer 100 000 Palestinenser virun den Ae vun der Weltëffentlechkeet zerstéckele gelooss. 100 000 potentiell Stroftäter manner, déi iwwer d'Mëttelmier kommen: Dat wäert de Gloden iwwerzeegen. De Kolleeg Grzegorz Braun aus dem EU-Parlament sot, et wier grad ee gudde Moment, sech d'Zentral vun der jiddescher Weltverschwörung unzekucken. Ech buche meng Ticketen, wärend hien d'Existenz vu Gaskummeren zu Auschwitz unzweifelt, an op dat rituellt Kanneriessen vun de Judden hiweist. Ech ginn also eng leschte Kéier op den Tour, duerch dat gehellegt Land. E private Kräizzuch géint de Saladin. D'Civitas wier stolz op mech.

Et kann een dem Netanjahu villes virgeheien. Seng Justizreform ass gescheitert. D'Geriichter hu souguer déi israeelesch Araber nees fir d'Walen zougelooss. De Staat ass verscholt, d'Arméi huet hiert Polver verschoss a Millioune Palestinenser sinn nach ëmmer um Liewen. Wéi ech zu Tel Aviv aus dem Fliger klamme, gëtt mir awer bewosst, wéi ee grousse Verdéngscht den Netanjahu huet. Ech kucken op eng Hellewull Walaffichen. Et si praktesch just riets Fuerderungen a riets Parteien.

Fir eng éischte Kéier un d'Muecht ze kommen, huet den Netanjahu d'Brandmauer zu deene méi konsequent rietse Parteien ofgerappt. Dat wor 1996, kuerz nodeems de Jitzchak Rabin op enger Demonstratioun fir de Fridden vun engem konsequent Rietsen erschoss gi wor. Et gouf een zimmlechen Hin an Hier, mee wat den Netanjahu seng Likud-Partei méi aus der Mëtt eraus mat ëmmer méi konsequent-rietse Parteie koaléiert huet, wat sech och am Land insgesamt d'Stëmmung gewandelt huet. Den Netanjahu huet seng Partei gerett. An der Gebuertskierch zu Betlehem hunn ech eng Käerz ugefaangen a gebiet, dass de Luc Frieden a senger Verzweiflung dee richtege Schrëtt maache wäert. Ech hu mech op meng Zukunft zu Lëtzebuerg gefreet.

AN ELO?

Mam Dout vum Hannerland *ginn nees zwou Säiten an Ärer Liblings-Wochenzeitung fräi. Mir froen Iech: Wat soll d'*Land *domat maachen? Schneit Är Liblingssuggestioun aus, a schéckt se un:*

d'Lëtzebuerger Land
59, rue Glesener
L-1631 Luxembourg

- Kreuzworträtsel: Ouni si huet kee Blat d'Predikat Zeitung verdéngt. A wee weess, vläicht kann d'*Land* jo de Jérôme Lulling kropen, fir dass hien nees ka Lëtzebuergesch Gemengen erfannen.
- Gold Un- a Verkaafsreklammen: Well Qualitéitsjournalismus nëmmen déi seriöösten Geldquelle sollt unhuelen.
- Doudesannoncen: Fir dass *Land*-Liesender net séier virum Dout nach hiren Abo kënnegen a bei d'*Wort* wiesselen.
- Déi neisten Deals vum Cactus: zu gudder Lescht, nëmmen dat Bescht.
- De Fernsehprogramm: Wéi een Tatort kucke mer den Owend? Eng Fro, déi sech an all Haushalt stellt, a mat där d'*Land* hir Lieserschaft net däerf eleng loossen.
- Auto-Tester: Wéi gutt ass den neien Tesla a Rietskéieren?
- De Policebulletin mat den aktuellste geklaute Poschen
- Den éischten informativen Interview mam Eric Thill
- Eng Satir-Zeitung vun engem Escher Konschtkollektiv
- Govjobs-Annoncen: Fir Journalist*innen, déi op der Sich no enger stabiller Aarbecht sinn
- Kontaktanzeigen: Well souguer *Land*-Liesender Léift brauchen
- Propaganda fir d'Lydie Polfer: Hir muss reegelméisseg fir hiren exzellenten Job gratuléiert ginn
- Verspéidunge vun der CFL fir de kommende Mount
- Meenungsbäiträg vum Fred Keup: *Land*-Liesender musse wëssen, dass déi Gréng mat manner Deputéierte wéi d'ADR trotzdeem nach Schold un allem sinn
- E Glossaire fir déi komplex franséisch Wieder, déi am *Land* verwent goufen, fir der héichkultivéierter Lieserschaft en exklusiven Niveau ze bidden



ERIC ON COOL-TOUR

Hej *Hannerland*, den Eric Thill hei, Kulturminister, the one and only. Ech hu meng Walkampfoptrëtter am Norde kuerz on hold gesat, fir iech hei Props ze ginn. D'*Hannerland* wor e flotte Projet mat der Méiglechkeet, nei Perspektiven z'entwéckelen a wa méi Leit klassesch Instrumenter spille géifen, wier d'Äerd sécher méi wholesome.

Voilà, dir sidd hoffentlech net ze vill sad wéinst ärem Enn. Vläit tréischt iech de Sproch, deen äre Kulturminister a senger Karriär bei all Geleeënheet uwent an iwwer deen ech mech professionaliséiert hunn: „Do kann ee leider näischt maachen". Allez, toi toi toi fir de Rescht, Musek ass immens wichteg a villfälteg.





LÉON: MENG BANNENZEG AFFÄREN

Epilog II: Mäin häerzleche Merci

Den 19. Oktober war e groussen Dag fir meng Police. A fir mech. Ech konnt mir net just selwer op d'Schëller klappe fir meng Verdéngschter: Dank mir hu si lo Taseren, Bodycams, méi Aarbecht, an e ganzt Netzwierk un Iwwerwaachungskameraen. Ech konnt och menge Beamten op d'Schëller klappen. Dank mir konnte si lo déi gutt Aarbecht leeschten, wéinst deenen ech hinnen elo blo Stären iwwerreecht hunn. Anonym – si sollte jo net wëssen, dass jidderee vun hinnen dës Bonne Note krut.

An dësem Moment gouf ech vun engem Uruff vun der Bün geschellt ginn. „Et besteet Urgence. Mir halen op. Mee net ouni en zousätzlecht Kapitel vun Äre bannenzeschen Affären."

Et ass elo bal zwee Joer hir, dass ech vun dëser Publikatioun d'Éier krut, meng Memoiren dierfen ze veröffentlechen. Den Uruff elo koum aus dem Näischt. Ech konnt net nee soen. D'Land muss wëssen, wat et mir ze verdanken huet.

Heescheverbuet. Erweiderte Platzverweis. An elo d'Return Hubs – wou ech aus moralesche Grënn dogéint sinn, mee awer frou, dass se kommen. Dofir wëll ech merci soen. Ouni gutt biergerlech Zeitungen aus der Mëtt, déi nach soen, wat ass, wier dat alles net méiglech gewiescht. Onbeschreiflech, wéi Leit ouni Suen, déi méiglecherweis nach net mol wäiss sinn oder well arabesch schwätzen, vun der lénker Press humaniséiert ginn. Leit, déi kee Recht hunn, hei ze sinn, musse schliisslech zréck gefouert ginn. Just well d'ADR dat och seet, mécht mech dat nach laang net rietsextrem. All dat war néideg. Tabue musse gebrach ginn. Wéinst menger beschmierter Mauer. Wéinst mengem Fils sengem Pneu. Merci *Hannerland*. Ouni iech wier d'Land, a schlëmmer nach, Gréiwemaacher, am Chaos ënnergaang.

LIESENDER SOEN ÄDDI!

Heiansdo gëtt een och als gréissten Zeitung an d'Oppositioun forcéiert. Dat huet näischt méi mat Demokratie ze dinn! Ech leeën dem *Hannerland* eng europäesch Karriär un d'Häerz an hunn d'Land mat Effet immediat demissionéiert.
– Jean-Claude Juncker (71), Hallefgott

Bei der Ofwécklung vum *Hannerland* probéiert d'Patronat sech wéinst engem feelende Kollektivvertrag gënschteg aus der Affär ze zéien. Fir déi 750 „Aarbechter" aus der „Redaktioun" fuerderen ech doweinst d'Fréipensionéierung bei vollem Lounausgläich an de Rescht ka vu mengem Brudder iwwerholl ginn.
– Nora Back (47), Gewerkschaftspatron

D'*Hannerland* ass gestuerwe fir eis Sënnen. Ech bieden, dass et nach eemol wäert operstoen, fir den hellege Krich géint de moralesche Verfall vun eiser Gesellschaft bis zum Enn féieren ze kënnen.
– J.C. Hollerich (68), Titelaspirant

Ech liese keng Zeitung.
– Michel Lemaire (38), hellsten Nordluucht

Als Sportsmann ginn ech zou: d'*Hannerland* huet méi laang duerchgehale wéi ech. Dofir hunn ech awer déi besser Schlagzeile gemaach.
– Georges Mischo (52), Musées-Guide

Ech ginn dach net dohinner a verurteelen unilatéralement den Dout vun enger Zeitung, just fir Symbolpolitik ze bedreiwen. Et brauch eng europäesch Äntwert.
– Xavier Bettel (53), Dogfluencer

Pensioun kann och eppes Flottes sinn.
– Den alen Heng (71), Hedonist

En Job hu kann och eng Belaaschtung sinn.
– Den neien Heng (44), Prisonéier

Heiansdo muss ee säi Beruff hannert sech loossen, fir seng Beruffung ze fannen. A Saudi Arabien sichen se Journalisten! Meeschtens fannen se déi dann hannert enger Ambassade a Stécker zerschnidden… mee dofir bezuelen se awer gutt.
– Paulette Lenert (60), sozial Demokratin

Man soll aufhören, wenn's am Schönsten ist. Das haben wir 50 Jahre lang ignoriert… aber jetzt ist wirklich Schluss.
– Alice Schwartzer (83), Herr-ausgeberin

Elo wou et an dësem Pensionärsbliedchen manner Schenkelklopfer gëtt, wäert ech leider manner ze dinn hunn.
– Philippe Wilmes (45), schafft um Findel

The FAKE NEWS corrupt communist jihadist media outlet *HANNERLAND* is finally done and will no longer be able to write demoCRAP FICTION and LIES. We're gonna miss it! THANK YOU for your attention to this matter.
– Donald Trump (80), senile Grousspapp

My dear Charlie left us last year, now it's *Hannerland*'s turn… Just like my Charlie they were never afraid to stick their neck out for what they were passionate about, even if that eventually blew up in their face. RIP
- Stacey Feinberg (62), Frëndin vum Léa Linster

Gutt Noriicht fir d'aarbechtslos Journalisten: Mat der Iwwerpopulatioun u Prisonéier zu Schraasseg siche mir dréngend nei Giischtercher! Nieft dem Encadréiere vun ënnerbezuelter Aarbecht sollen d'Beruffskandidaten och gutt mat Mannerjäregen ëmgoe kennen.
- Elisabeth Margue (36), Nepobaby

Breaking News: Muss och senger Wee goen: Luc Marteling gëtt Expert fir Klimaanlagen +++ Gesetzer vum Héichschoulministère mussen an Zukunft vun enger Entreprise ofgeseent ginn +++